

10 - Synthèse du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux 2016

Mme DARD, Première Adjointe, Rapporteur : Rendue obligatoire pour chaque Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de France par un décret de 1995, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) vise à éclairer annuellement son Conseil d'Administration des besoins des populations les plus fragiles. A Besançon, l'ABS est présentée pour information au Conseil Municipal afin qu'il bénéficie de ces éléments d'information au service d'une meilleure perception de la Ville.

Cette année l'ABS est complétée par une présentation du niveau de vie des Bisontins élaborée à partir des données issues du Fichier Localisé Social et Fiscal «FILOSOFI», dispositif publié par l'INSEE depuis juin 2015. Cet outil permet de disposer d'indicateurs de niveau de vie, d'inégalité et de pauvreté en rapprochant les données fiscales et sociales localisées à l'échelon communal. Enfin chacune des données observées est analysée à la lumière d'un référentiel constitué de différentes collectivités : Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Département du Doubs ou villes présentant des caractéristiques démographiques proches de Besançon (Caen, Rouen, Orléans et Limoges).

I - Le diagnostic socioéconomique

Bien que l'on observe une légère reprise de l'activité économique, le PIB national progresse de 1,1 % en 2015, en Bourgogne Franche-Comté les signes de reprise sont faibles. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Besançon au 3^{ème} trimestre 2015 s'établit à 8,6 %, ce qui représente une augmentation de 0,3 point par rapport à 2014. Malgré cette augmentation, le taux de chômage du bassin d'emploi de Besançon demeure en-dessous du taux de chômage régional et national.

Taux de chômage au 3 ^{ème} trimestre 2015	
Zone d'emploi de Besançon	8,6 %
Doubs	9,6 %
Bourgogne-Franche-Comté	9,5 %
France Métropolitaine	10,2 %

II - Panorama social thématique

La démographie à Besançon

Si l'effectif de la population bisontine est relativement stable de 2007 à 2012, on constate que la part occupée par les ménages isolés est majoritaire : 53 % des ménages vivent seuls. Ce taux est proche des valeurs maximales enregistrées auprès des villes de tailles comparables (55 %).

La population de Besançon est relativement jeune : 44 % des Bisontins ont moins de 30 ans. Par ailleurs, même si la part occupée par les personnes de plus de 60 ans augmente de 13 % entre 2007 et 2012, celle-ci évolue toutefois à un rythme moins soutenu qu'au niveau national (14,3 %).

Enfin, on constate que les politiques de l'habitat (déconstructions/constructions) produisent des effets perceptibles à l'échelle de certains IRIS sur la période 2007/2012 : diminution du nombre d'habitants sur les secteurs Chopin et Diderot et augmentation de la population sur les quartiers des Hauts du Chazal, des Montboucons et des Torcols.

Situation de l'enfance

Entre 2007 et 2012 le nombre d'enfants mineurs diminue, particulièrement pour la tranche d'âge des 11/17 ans. La diminution de cette tranche d'âge est importante au regard des autres villes du panel. A l'inverse, la tranche d'âge des 3 à 5 ans progresse significativement, plus rapidement qu'au niveau intercommunal, départemental et national. La part des familles monoparentales (9 % en 2012) se situe à même niveau qu'au niveau national et parmi les valeurs minimales des villes du panel.

Les personnes âgées

La question de l'isolement des personnes âgées constitue l'un des points saillant de la démographie bisontine. En effet, en 2012, 59,3 % des personnes de plus de 80 ans vivent seules, ce taux qui est supérieur de 10 points de la valeur nationale représente la valeur maximale des villes du panel.

Le niveau de pauvreté des personnes âgées à Besançon s'inscrit globalement dans la moyenne des villes comparables. On relève toutefois un écart important (+ 3,5 de taux de pauvreté) avec l'Agglomération de Besançon pour la tranche d'âge des 60/74 ans. Cet écart diminue pour les générations de plus de 75 ans.

Personnes handicapées

Entre 2011 et 2014, le nombre de bénéficiaires de l'allocation d'adulte handicapé est en forte hausse. Une hausse qui paraît importante si elle est comparée au niveau national mais qui reste raisonnable s'agissant des valeurs observées dans l'Agglomération et dans le département du Doubs. Cette augmentation peut être associée au fait que l'allocation d'adulte handicapée a été revalorisée en 2005 et à une meilleure prise en compte de la souffrance psychique pour l'accès à l'allocation d'adulte handicapé.

Pauvreté précarité

Le taux de pauvreté à Besançon se situe à 19,8 % de la population. Il se situe dans la moyenne des villes du panel. Comme l'ensemble des villes représentées dans le panel, ce taux est supérieur au taux de pauvreté relevé dans l'Agglomération.

Logement social

La demande de logement social à Besançon demeure à un niveau élevé. Les demandes de logement enregistrées à Besançon en 2015 représentent 80 % des demandes du périmètre intercommunal. La surreprésentation des personnes seules au niveau démographique et le coût de la vie peuvent expliquer la forte demande de logements sociaux de petite taille (T1 et T2).

Santé

La part de la population bénéficiaire de la CMUC se situe dans la moyenne des villes du panel.

III - Les fiches quartiers de l'Observatoire Socio Urbain, «approches statistiques territorialisées»

Si l'ABS aborde tout au long de ses pages une approche territorialisée, les fiches quartiers sont conçues pour faciliter une lecture rapide et pratique d'un portrait de tel ou tel quartier bisontin.

Elles déclinent des indicateurs divers (démographie, emploi, prestations sociales, tranquillité publique...) selon les quartiers et leurs iris. L'objectif est de faire ressortir les caractéristiques et les évolutions, les points d'attention ou de fragilisation et les points d'appui pour les politiques publiques.

Chaque quartier fait l'objet en fin de fiche d'une synthèse analysant les indicateurs déclinés, complétés d'éléments de connaissance socio-urbains spécifiques.

IV - Le niveau de vie des Bisontins

L'outil FILOSOFI permet d'élaborer une analyse du niveau de vie des Bisontins. Lorsque l'on observe la composition du revenu disponible à Besançon, on constate que celui-ci est proche des valeurs observées dans l'Agglomération et en France métropolitaine. Besançon présente toutefois des différences sur certains indicateurs : la part de revenu occupée par les salaires, traitement ou chômage ainsi que la part des revenus issus du patrimoine sont plus faibles qu'au niveau national alors que la part des prestations sociales dans les revenus des ménages bisontins y est supérieure.

Revenu médian

En 2012 à Besançon, le niveau de vie médian s'élève à 1 513 € par mois. Il diffère selon la position dans l'échelle des niveaux de vie : les 10 % des ménages les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 770 € mensuels, alors que celui des 10 % les plus aisés s'élève à 2 895 €, soit 3,8 fois plus.

Niveau de vie médian mensuel	
Besançon	1 513 €
CA du Grand Besançon	1 655 €
Doubs	1 686 €
France métropolitaine	1 649 €

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté national, qui correspond à 60 % du revenu médian, s'établit à 984 € mensuels. A Besançon 10 135 ménages se situent sous ce seuil de pauvreté, soit 19,8 % de la population. Si le taux de pauvreté communal se situe dans la moyenne des villes du panel, le taux enregistré à Besançon est supérieur de cinq points au taux de pauvreté de son agglomération. Un constat similaire est enregistré en comparant les différentes villes du panel à leurs agglomérations. Les villes centres, qui concentrent davantage de logements sociaux, accueillent un plus grand nombre de populations défavorisées. Parmi les catégories les plus vulnérables, la catégorie des moins de 30 ans est celle où le taux de pauvreté affiche le taux le plus important : 32,4 %.

Les disparités de revenus

Le revenu médian à Besançon est légèrement plus faible que dans les différentes villes qui constituent le panel. Ce résultat s'explique par un niveau de vie plus faible de la catégorie la plus favorisée et un niveau de vie équivalant à la catégorie la moins favorisée.

Il en résulte que la différence entre les 10 % les moins favorisés et les 10 % les plus favorisés est moins importante à Besançon que dans les villes de taille comparable, ainsi les inégalités sont moins marquées.

Ce qui caractérise les revenus des ménages les plus aisés à Besançon par rapport aux autres communes du panel :

- la part des salaires et traitement du chômage est plus faible,
- davantage de revenus d'activités non salariées mais avec des revenus plus faibles,
- les revenus du patrimoine sont moins importants.

Ce qui caractérise les ménages les moins favorisés à Besançon :

- le niveau de vie est comparable aux villes du panel mais la structuration de ce revenu diffère, les prestations sociales (logement/familles/minima sociaux) apparaissent à égale proportion,
- les locataires des logements sociaux et les ménages de moins de 30 ans qui se situent parmi les catégories les plus vulnérables.

En conclusion, tant pour les données socioéconomiques que pour l'étude plus fine du niveau de vie des Bisontins, on relève que Besançon se situe dans la moyenne des villes de même strate. Certaines problématiques spécifiques retiennent l'attention : l'augmentation de la part des ménages qui vivent seuls, la vulnérabilité économique des ménages de moins de 30 ans. Il appartient au CCAS de partager les informations issues de l'ABS avec les services, institutions et associations partenaires afin de construire ensemble des réponses adaptées aux problématiques identifiées.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance de cette synthèse du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux 2016.

*ANALYSE PARTAGEE DES
BESOINS SOCIAUX
2016*

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
PARTIE I : DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE	6
PARTIE II : NIVEAU DE VIE A BESANCON	12
PARTIE III : PANORAMA SOCIAL THEMATIQUE	34
Démographie	34
Enfance/Petite enfance	36
Personnes âgées	39
Personnes handicapées	41
Pauvreté/Précarité	43
Logement social	45
Santé	47
PARTIE IV : LES QUARTIERS BISONTINS	50
Centre-Chapelle des Buis	51
Velotte	55
Butte-Grette	59
Battant	63
Chaprais-Cras	67
Bregille	71
Saint Ferjeux-Rosemont	75
Montrapon-Montboucons	79
Saint Claude-Torcots	83
Palente-Orchamps-Saragosse	87
Vaite-Clairs Soleils	91
Planoise-Châteaufarine	95
Tilleroyes	100
DEFINITIONS	104

AVANT PROPOS

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a pour objectifs d'identifier les besoins existants et émergents de la commune afin de construire des réponses sociales adaptées. L'obligation de réalisation d'une ABS annuelle par les CCAS est inscrite dans le décret du 6 mai 1995. Elle définit les missions des CCAS et leur organisation.

Dans le cadre du nouveau projet social 2015/2020 du CCAS, des transformations ont été opérées sur le champ de l'ABS :

-un partage des tâches entre production et diffusion

L'ABS est une production du service Performance, service mutualisé de la Ville et du Grand Besançon. Le service Performance a pour mission de collecter et d'analyser les données socio démographiques et socioéconomiques disponibles permettant d'identifier les problèmes, les attentes et les besoins des populations du territoire communal.

La communication et la mise en œuvre de l'ABS sont assurées par le CCAS auprès de l'assemblée municipale, du conseil d'administration du CCAS ainsi que des institutions, acteurs et partenaires de l'action sociale.

-un partage des informations issues de l'ABS

La restitution de l'ABS est élargie à de nouveaux interlocuteurs : les services stratégiques de l'agglomération, les services de la Ville impactés par les problématiques sociales et les personnels du CCAS en support à la mise en œuvre du projet social.

-l'utilisation d'un nouvel outil pour une meilleure connaissance du niveau de vie des bisontins

L'utilisation de l'outil FILOSOFI « Fichier Localisé Social et Fiscal 2012 » développé par l'INSEE permet de rapprocher les données fiscales, fournies par la Direction Générale des Finances publiques, des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de prestations sociales.

Ces quelques transformations associées à l'expérience et aux savoir-faire des services qui y participent (service Performance, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Bisontine...) devraient contribuer à répondre aux objectifs ambitieux portés par l'ABS.

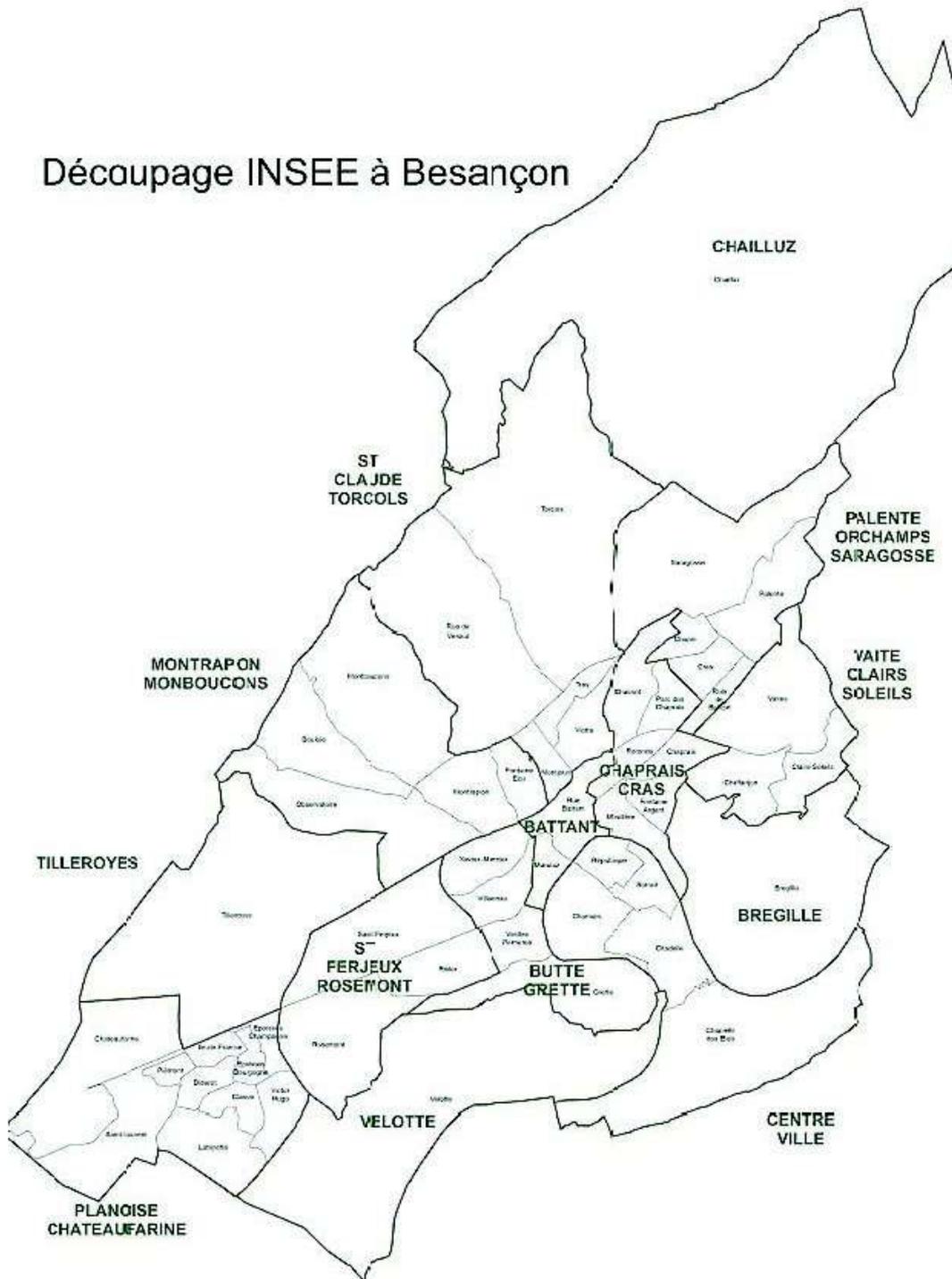
Je vous en souhaite une bonne lecture

La 1^{ère} adjointe

Vice-présidente du CCAS

Danielle DARD

Découpage INSEE à Besançon



Source: INSEE / Grand Besançon TIC

PARTIE I : DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

CONTEXTE DE L'EVOLUTION DES BESOINS SOCIAUX A BESANÇON : DES SIGNES D'AMELIORATION ATTENDUS**Quelques signes d'amélioration économique au niveau national...**

Selon la Banque de France, l'année 2015 enregistre une légère amélioration sur le plan économique. Ainsi, dans son dernier *Bilan 2015 - Perspectives 2016* relatif aux entreprises en Bourgogne-Franche-Comté, la Banque de France décrit la situation suivante : « Après une année 2014 atone, le climat des affaires s'est légèrement redressé en 2015. L'activité reste toutefois en deçà de son niveau moyen de longue période dans tous les grands secteurs d'activité, industrie, services et construction. La reprise progressive de l'activité en zone euro a bénéficié à l'économie française... ». Le PIB progresse de 1,1% en 2015 (contre 0,2% l'année précédente). Cette hausse est notamment due à celle de la consommation des ménages (+1,4% après 0,6% en 2014) et à l'investissement des entreprises (+2% en 2015 comme en 2014). L'investissement des ménages, toujours en décroissance, a cependant tendance à reculer moins vite qu'en 2014 (-3% en 2015 contre 5,3%). Le marché de l'immobilier du neuf, quant à lui, reste plutôt faible. Par ailleurs, le bilan précise que « l'accès des entreprises au crédit bancaire a été dans l'ensemble aisé en 2015, la situation des TPE apparaissant à cet égard relativement moins favorable que celle des plus grandes entreprises ». Enfin, le niveau de chômage se stabilise à un niveau élevé.

Indicateurs	Besançon		CAGB		Doubs		France		Source
	Valeur	Tendance	Valeur	Tendance	Valeur	Tendance	Valeur	Tendance	
Entreprises					Moyenne mensuelle 2015	2014/2015	Moyenne mensuelle 2015	2014/2015	
Nombre de défaillances d'entreprises					440	↓ -9,2%	5 247	↓ -0,4%	Banque de France
Etablissements	2013	2012/2013	2013	2012/2013					
Nombre de création d'établissements	993	↓ -12,5%	1 500	↓ -9,6%					Insee
Construction	2015	2014/2015							
Nombre de logements autorisés	484	↓ -34,7%							Ville de Besançon
Nombre de logements livrés*	213	↓ -47,4%							
Taux de chômage (Au 3e Trimestre 2015/évolution par rapport à 2014)	Zone d'emploi de Besançon								
Taux de chômage	8,6%	↓ 0,3%	8,6%	↓ 0,3%	9,6%	↓ 0,2%	10,2%	↓ 0,2%	Directe BFC

* Données issues des Déclaration d'achèvement de travaux. Données 2015 non consolidées

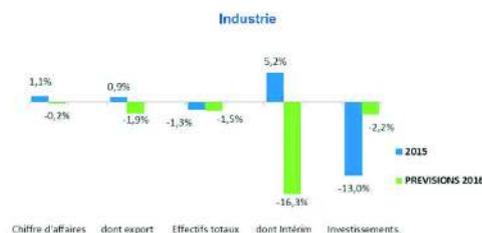
L'entreprise est « une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché ». L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie (INSEE).

... mais pas assez significatifs en Bourgogne Franche-Comté

Au niveau national, les indicateurs économiques sont plutôt encourageants. Au niveau local, une diminution des défaillances d'entreprises est enregistrée depuis avril 2015 dans le département du Doubs. En Franche-Comté au 2ème trimestre 2015, l'emploi salarié a augmenté, notamment celui du nombre d'intérimaires (près de 13 500 intérimaires en septembre 2015). Fin décembre 2015, selon Prism'emploi, les effectifs intérimaires enregistrent une augmentation conséquente. Fin octobre, le nombre d'offres d'emploi durables augmente de 9,7% en cumul sur 12 mois. Pour autant, en Bourgogne-Franche-Comté, la dynamique de l'investissement ne s'est pas confirmée. En 2016, seule la stabilité des chiffres d'affaires est envisagée.

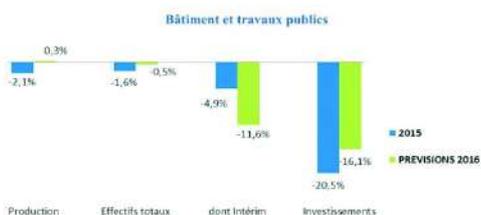
Industrie

Dans le domaine de l'industrie, le chiffre d'affaires des entreprises en 2015 s'élève à +1,1%. Les effectifs de ce secteur sont en légère baisse (-1,3%) et l'investissement s'est réduit (-13%). Les prévisions 2016 sont plutôt pessimistes, notamment en ce qui concerne l'emploi intérimaire (-16,3%). Pour autant, les prévisions d'investissement sont moins négatives avec une baisse limitée à -2,2%.



Bâtiment et travaux publics

Production et effectifs de ce secteur sont en légère diminution en 2015 (respectivement -2,1% et -1,6%). L'investissement quant à lui subit la plus forte baisse (-20,5%). Les prévisions 2016 s'inscrivent également dans cette tendance même si la production devrait repartir à la hausse (+0,3%).



Services marchands : transport

Ce secteur connaît un chiffre d'affaires positif en 2015 (+2,3%) due notamment à l'export (+4,5%). Les prévisions 2016 s'inscrivent dans cette dynamique. Ses effectifs sont en très légère hausse (+0,6%) mais l'appel à l'intérim se réduit fortement en 2015 (-20,2%). Les investissements négatifs en 2015 devraient, selon les prévisions repartir à la hausse en 2016 (+4,4%).



Services marchands : Ingénierie

Dans ce secteur, le chiffre d'affaires des entreprises est en hausse de 2,3% dont +11,3% à l'export. En 2015, les effectifs sont en légères hausses (+2,2%) et l'investissement est stable. La prospective 2016 prévoit une baisse de l'emploi intérimaire (-20,8%) et de l'investissement (-19,4%). Pour autant, ce secteur devrait voir son chiffre d'affaires continuer d'augmenter (prévision de +3,1%).



Banque de France

La demande d'emploi subsiste, à un niveau élevé

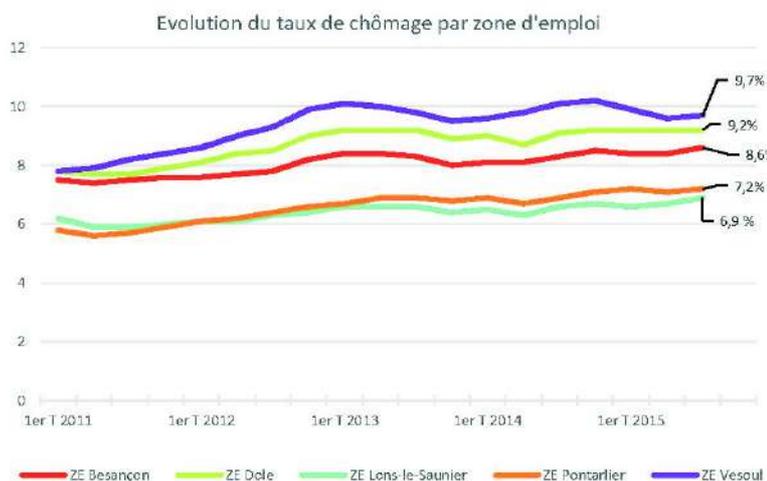
Le taux de chômage métropolitain augmente légèrement de 0,2 points par rapport à 2014, comme celui de la Franche-Comté et du Doubs pour s'établir à 10,2 % au troisième trimestre 2015 (dernière donnée à ce jour disponible). Sur la même période, le taux de chômage de la zone d'emploi de Besançon de 8,6 % reste donc à un niveau inférieur aux taux régional et national, même s'il a augmenté de 0,3 points.

Évolution du taux de chômage dans les zones d'emploi

Toutes les zones d'emploi franc-comtoises sont exposées à une augmentation du chômage, hormis la zone de Vesoul.

Taux de chômage	1er T 2015	2e T 2015	3e T 2015	3e trim 2014 à 2015 (en points)
ZE Besançon	8,4	8,4	8,6	+ 0,3
ZE Dole	8,2	9,2	9,2	+ 0,1
ZE Lons-le-Saunier	6,8	6,7	6,9	+ 0,3
ZE Pontarlier	7,2	7,1	7,2	+ 0,3
ZE Vesoul	9,9	9,6	9,7	- 0,4
Doubs	9,5	9,5	9,6	+ 0,2
Bourgogne-Franche-Comté	9,3	9,3	9,9	+ 0,2
FRANCE Métropolitaine	10,0	10,0	10,2	+ 0,2

Directe



La zone d'emploi de Besançon présente une évolution de son taux de chômage légèrement moins fluctuante que celles des zones d'emploi voisines.

Directe

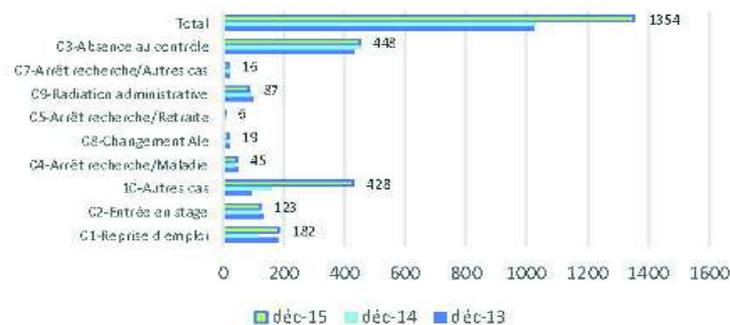
Comme à l'échelle métropolitaine, en décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi se situe à un niveau élevé. Fin 2015 à Besançon 11 321 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont inscrits à Pôle Emploi (catégories A, B et C). Parmi eux, 7 572 n'ont aucun emploi. Parmi ces 11 321 demandeurs d'emploi, 3 160 résident dans une zone de la politique de la ville, soit 28%, proportion stable par rapport à 2014.



Catégories A, B et C de demandeurs d'emploi. Il s'agit des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

- Catégorie A : sans emploi,
- Catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois),
- Catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Motifs de sortie de la liste des demandeurs d'emploi à Besançon en décembre



Des données à interpréter avec précaution

La Dares avertit que les données et leurs résultats doivent être interprétés « en tendance », c'est-à-dire sur une période plus longue que le mois. En effet, depuis quelques mois, les demandeurs d'emploi qui n'ont pas déclaré leur situation à Pôle emploi sont désinscrits d'office.

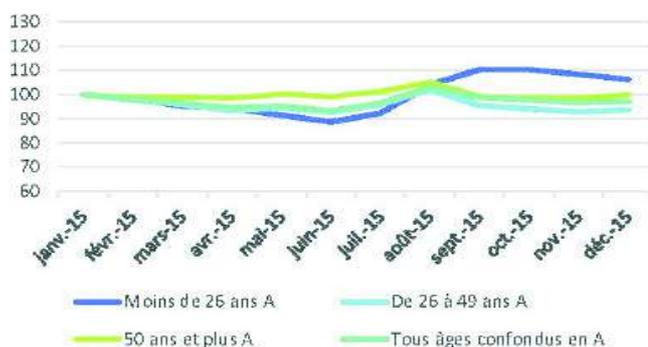
En décembre 2015, sur 1 354 sorties de la liste des demandeurs d'emploi, seules 182 correspondent à une reprise d'emploi, soit 13,4% des sorties.

Directo

	déc-14	déc-15	Evol.	Evol en %
Catégorie A	7 562	7 572	- 10	-0,1%
Catégorie B	1 367	1 469	102	7,5%
Catégorie C	2 150	2 280	130	6,0%
Catégorie ABC	11 089	11 321	232	2,0%

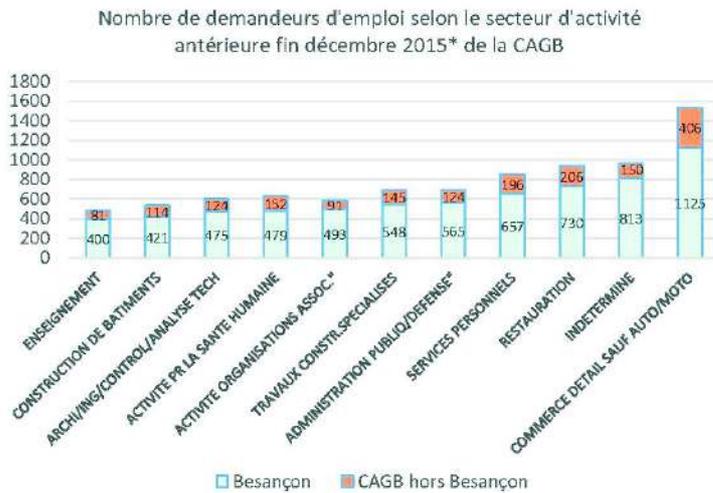
Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C est en légère augmentation entre décembre 2014 et décembre 2015. Le nombre de personnes recensées parmi la catégorie A diminue très faiblement, contrairement aux catégories B et C qui augmentent plus fortement (respectivement + 7,5% et + 6%).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par tranches d'âge en 2015 (base 100)



Toutes les classes d'âges enregistrent la même tendance annuelle. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente régulièrement en août, de manière plus spécifique pour ce qui relève des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. Néanmoins, le phénomène est moins accentué en 2015 que celui observé en 2014.

Directo



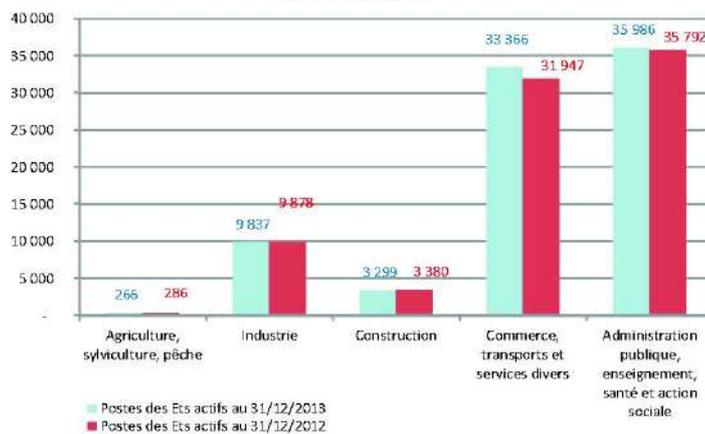
Au niveau de l'agglomération bisontine, les secteurs les plus concernés (selon l'activité antérieure des demandeurs d'emploi) sont le commerce (hors auto/moto), la restauration, les services personnels, l'administration publique et de défense ainsi que les travaux de construction spécialisés.

**Il s'agit des 10 secteurs d'activité les plus concernés par une activité antérieure des demandeurs d'emploi.*

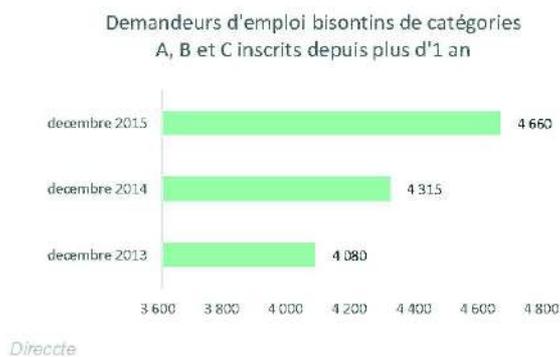
Diraccte

Même si les données sont difficilement comparables, le détail des secteurs d'activité n'étant pas présent, le graphique ci-contre permet de constater que les secteurs qui ont vu croître le plus de postes entre 2012 et 2103 (dernières données disponibles) correspondent aux secteurs d'activité antérieurs des demandeurs d'emploi fin 2015.

Evolution du nombre de postes dans les établissements actifs de la CAGB



Insee, Connaissance Locale de l'Appareil Productif



Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée est lui aussi à la hausse. En effet entre décembre 2013 et décembre 2014, une augmentation de ce public de 5,8% était enregistrée. En 2014 et 2015, celle-ci évolue de +8%.

Malgré l'embellie constatée au niveau national et les quelques signes de renforcement de l'économie régionale, la situation de l'emploi au niveau local n'a pas été significativement améliorée jusqu'à fin 2015. La zone d'emploi de Besançon montrait depuis quelques années une forme de résistance singulière sur le front du chômage par rapport aux localités comparables. Or, l'augmentation de la demande d'emploi enregistrée en 2015, et notamment celle des chômeurs de longue durée, reste à nuancer. En effet, au regard d'autres zones comme celle de Pontarlier, pourtant dans un périmètre transfrontalier et dans une configuration plus favorable, la zone d'emploi de Besançon voit son taux de chômage à la hausse dans les mêmes proportions. Pour autant, les prémices des effets de reprise d'activité entrevus notamment à travers la réactivation de l'intérim et l'éclaircie au niveau du climat des affaires peuvent laisser présager un ralentissement de la demande d'emploi. L'observation de la demande d'emploi des moins de 26 ans, public soumis particulièrement aux premières fluctuations de l'emploi, permettra de confirmer ou d'infirmer cette tendance. Enfin, en cette période encore hésitante sur le plan économique, les nouvelles formes de pauvreté, en partie liées à l'instabilité de l'emploi, resteront des points d'attention à repérer dans l'analyse des besoins sociaux des bisontins.

PARTIE II : LE NIVEAU DE VIE DES BISONTINS

« *Train de vie* », « *niveau de richesse ou de pauvreté* », le niveau de vie des habitants est une notion qui reste relative selon les pays, les territoires, et selon le sens que l'on souhaite donner mais qui fait souvent référence à un état de potentialité de consommation au regard de la société locale dans laquelle l'individu s'inscrit. Le nouveau Fichier Localisé Social et Fiscal 2012 (FILOSOFI) publié par l'Insee, et qui propose des données inhérentes au revenu disponible et au niveau de pauvreté, permettra d'approcher cette notion le plus objectivement possible à l'échelle bisontine. Ainsi, l'exploitation quantitative de ce fichier, constituant un premier socle d'observation, servira de base à l'analyse de l'évolution du niveau de vie et permettra de mettre en perspective certains autres indicateurs de l'Analyse des Besoins Sociaux. Ce fichier offre donc de nouvelles perspectives d'observation sociale.

Préalables méthodologiques

FILOSOFI : Les données issues de ce fichier proviennent du rapprochement des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA).

Ces données permettent de reconstituer un **revenu déclaré** (avant impôt) et un **revenu disponible** (après impôt et y compris prestations sociales et revenus financiers non déclarés)

Qu'est-ce que le niveau de vie ?

Il s'agit d'une notion qui peut prendre différents sens selon le contexte de son utilisation. Dans le cadre du présent travail d'observation quantitative, le sens retenu est celui défini par l'Insee c'est-à-dire à travers le **revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (uc)**^{*}. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

**Les unités de consommation sont calculées comme suit : attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.*

Un indicateur à manipuler avec précaution

Les politiques fiscales et sociales au niveau national, qui ont notamment pour finalité de réajuster en partie les niveaux de vie de la population par un effet redistributif influent sur cet indicateur.

Cette approche combinant les données sur les revenus mais aussi celles intégrant un niveau de prestations sociales, permet depuis 2015 d'estimer les niveaux de vie des territoires. Issues du croisement de plusieurs fichiers, ces données doivent être utilisées avec beaucoup de précaution. Néanmoins elles permettent de dégager les grandes lignes des composantes du niveau de vie des habitants de Besançon. L'observation à un échelon plus fin que la commune est possible mais sous certaines conditions du respect du secret statistique.

Afin de pouvoir élaborer une analyse qui permette de situer le niveau de vie des bisontins, les données quantitatives font l'objet de comparaisons récurrentes avec d'autres territoires, soit d'autres strates administratives comme la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le département du Doubs et le niveau national, soit d'autres communes au profil similaire.

En effet, ces dernières ont été sélectionnées à partir de leur profil sociodémographique proche de celui de Besançon, mais aussi en tenant compte de la proportion de ménages fiscaux par rapport à la population. Les villes concernées sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

Les chiffres à retenir pour Besançon en 2012 :

- 1 513 € de niveau de vie médian mensuel
- 51 185 ménages fiscaux
- 102 090 personnes concernées
- 73 372 unités de consommation recensées

❖ ***A Besançon, l'âge et le statut d'occupation du logement conditionnent fortement la pauvreté***

Le seuil de pauvreté en 2012, qui correspond à 60 % du revenu médian de la population s'établit à 984 € mensuels. La pauvreté concerne **10 135** ménages à Besançon, soit 19,8 % de la population.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer des niveaux de pauvreté élevés sur un territoire donné : le manque d'emploi est le plus avéré ces dernières décennies, comme c'est le cas dans certains territoires français concentrant notamment une activité en lien avec des secteurs dits « sinistrés », telles certaines industries. Outre la question de l'emploi, d'autres composants comme le type de peuplement, l'évolution des prix de l'immobilier ou l'existence d'un parc privé accessible à des catégories défavorisées peuvent constituer des éléments forts d'explication de la pauvreté. Pour appréhender la réalité économique et sociale des territoires, une approche relativement détaillée et comparative s'avère nécessaire, mais à ce jour, il n'existe pas de bases de données suffisamment fiables et exhaustives pour connaître le coût local de la vie, que ce soit en termes de logement (et charges), de l'alimentation...

Le taux de pauvreté communal est dans la moyenne du panel de comparaison. Le taux enregistré à Besançon est plus élevé que celui de sa couronne, la ville concentrant davantage le logement social. Ce constat est le même au niveau des autres villes comparées qui présentent des taux de pauvreté de près de 5 points supérieurs à ceux de leurs intercommunalités respectives, qui elles présentent des taux proches de la moyenne nationale.

Au niveau de l'analyse des taux de pauvreté du panel, deux points ressortent particulièrement pour Besançon : la pauvreté des locataires et des jeunes.

- **Le taux de pauvreté des locataires bisontins est relativement élevé au regard du panel** (30,7% à Besançon, suivant Limoges à 34,7%). Le taux de pauvreté des locataires bisontin dépasse de près de 3 points celui de la CAGB et de 4,3 points celui de la France métropolitaine. Besançon compte près de deux locataires pour un propriétaire. Le taux de pauvreté des propriétaires, quant à lui, est moins élevé dans les villes qu'au niveau départemental ou national. Celui enregistré à Besançon reste globalement dans la moyenne. Le revenu disponible médian des propriétaires des villes étant plus élevé que les autres échelons, celui de Besançon (2 006 € mensuels) est plus élevé que celui de la CAGB (1 988 €). Le niveau de vie médian des propriétaires est beaucoup plus élevé que celui des locataires (1 229 €). Le revenu disponible médian des locataires bisontins est l'un des plus bas du panel (cf. Annexe 7).
- **Le taux de pauvreté le plus élevé à Besançon est celui des moins de 30 ans**, constat également observé pour les autres strates, le taux de pauvreté ayant tendance à diminuer avec l'avancée en âge. Celui-ci s'établit à 32,4% pour les jeunes bisontins, parmi les taux les plus hauts du panel de villes. Ce niveau élevé du taux de pauvreté des référents fiscaux les plus jeunes constitue d'ailleurs le point de distinction le plus saillant entre Besançon et les autres villes du panel au niveau de l'analyse par âge (cf. Annexe 5).
Les tranches d'âge des 30-39 ans et des 40-49 ans constituent celles pour lesquelles la commune de Besançon diffère le plus de l'agglomération bisontine (respectivement +6,2 et +6,8 points pour les taux de pauvreté de la commune bisontine par rapport à la CAGB).

❖ ***Un niveau de vie bisontin légèrement inférieur à celui des autres strates de comparaison.***

Le niveau de vie médian des bisontins est légèrement inférieur à celui des autres strates de comparaison (cf. annexe 1).

Pourtant, certaines différences demeurent, certaines étant plus significatives que d'autres. Les bisontins les plus pauvres ont un niveau de vie dans la moyenne du panel, mais surtout, les bisontins les plus aisés ont un niveau de vie moins élevé que les ménages riches des autres strates de comparaison. Ainsi, le niveau de vie moyen des plus pauvres à Besançon se situe dans la moyenne des villes du panel (770 € mensuels à

Besançon, soit 11 € d'écart). En revanche, le niveau de vie moyen des plus aisés à Besançon est plus faible que la moyenne du panel (-148 € mensuels).

A Besançon, les référents fiscaux les plus aisés présentent un revenu disponible 4,8 fois plus important que les plus pauvres. Ce rapport est très légèrement supérieur à ceux de la CAGB et de la France métropolitaine (cf. Annexe 4).

Une étude de l'Insee parue en 2015 et relative aux réformes socio-fiscales de 2014 (Insee Références, édition 2015) évalue les conséquences budgétaires et l'effet sur le niveau de vie des ménages des réformes mises en œuvre en 2014. Ce travail montre entre autre que les nouvelles mesures diminuent à la fois le revenu disponible des ménages (-0,5%) et les inégalités de niveau de vie. L'analyse du niveau de vie bisontin 2014 devra tenir compte de cet effet.

Les disparités au sein d'une même classe sont particulièrement fortes au niveau des ménages qui ont pour source de revenu principal des revenus du patrimoine, mais aussi ceux dont le revenu déclaré est négatif ou nul. Ces deux types de ménages, avec ceux qui ont des revenus d'activités non salariées, sont particulièrement concernés par des inégalités au sein même de leur typologie.

Les inégalités sont toutefois moins marquées à Besançon que dans les autres villes du panel. Besançon présente également moins d'inégalités entre les familles monoparentales (le niveau de vie de ces ménages les plus pauvres à Besançon se situe, bien que sous le niveau intercommunal, légèrement au-dessus de la moyenne des villes comparables).

Afin de comprendre finement les différences entre les territoires, il convient d'observer non seulement les niveaux de vie et leurs disparités intrinsèques, mais également les compositions du revenu disponible (cf. Annexe 2 et 9).

Le revenu disponible se compose de l'ensemble des différentes ressources de revenus d'un ménage, auquel la part des impôts est soustraite. Les caractéristiques démographiques d'un territoire conditionnent la composition de son revenu disponible. Ainsi, un territoire qui attire les familles verra sa part des prestations familiales plus élevée. De même, une commune qui compte de nombreuses personnes âgées présentera une part de retraites, pension et rentes relativement haute. Pour autant, la comparaison du revenu disponible renseigne sur le niveau de vie des habitants du territoire et permet d'identifier les contours des différentes conditions monétaires et sociales. La composition du revenu disponible bisontin s'apparente globalement aux autres strates de comparaison, quelques écarts pouvant être cependant observés.

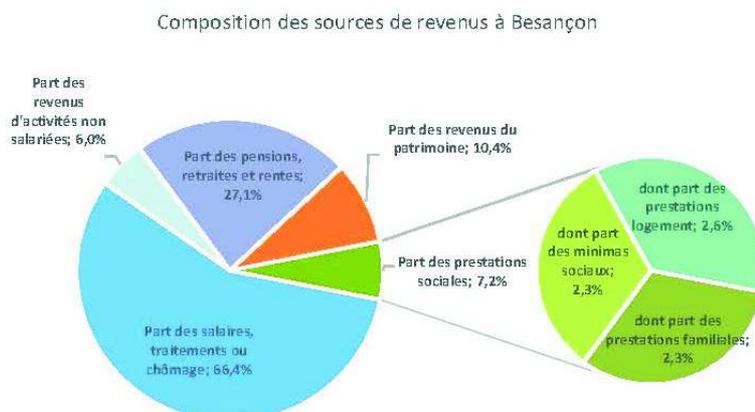
➤ Des référents fiscaux bisontins les plus pauvres dans la moyenne du panel

Contexte général

Parmi les référents fiscaux les plus pauvres, les ménages les plus récurrents sont ceux qui ont des revenus déclarés négatifs ou nuls et ceux présentant comme sources de revenus principales des prestations sociales ou des indemnités chômage. La part des prestations sociales est plus importante parmi les premières tranches d'âges. La part des prestations familiales est plus élevée chez le trentenaires. Les familles monoparentales enregistrent la proportion la plus forte de prestations sociales composant le revenu disponible (18% à Besançon), et ce, dans les trois types de prestations. La part des minima sociaux est davantage présente dans les villes, tout comme celle des prestations logement. La part de l'ensemble des prestations sociales est très élevée parmi les référents fiscaux aux revenus déclarés négatifs ou nuls (99,2% du revenu sont des prestations à Besançon), et ceux qui ont pour source de revenu principal des indemnités chômage. Enfin, les locataires disposent d'un revenu disponible qui se compose davantage de prestations sociales par rapport aux propriétaires.

Les caractéristiques propres à Besançon et son territoire intercommunal

A Besançon, les trois types de prestations représentent des proportions assez équilibrées au sein de la part des prestations totales. La part de l'ensemble des prestations est cependant plus élevée de 3 points par rapport à la CAGB pour les personnes ayant pour source de revenu principal des indemnités chômage



(25,8% pour Besançon, et 22,8% pour la CAGB). La part des prestations logement la plus élevée s'observe chez les moins de 30 ans. La part des minimas sociaux est plus conséquente pour les moins de 40 ans.

Les écarts avec les autres villes

A Besançon, le niveau de vie des plus pauvres s'établit dans la moyenne du panel. Néanmoins, des écarts dans la composition du revenu disponible de ce public demeurent. L'écart le plus distinct concerne la part des prestations familiales. A Besançon et Orléans, les parts de ce type de prestations sont parmi les plus élevées. Celles-ci, affichant des proportions plus proches de ceux du Doubs, de France ou de la CAGB, diffèrent des autres communes de comparaison.

Peu d'autres écarts ont été observés entre la commune bisontine et les autres villes hormis les points suivants :

- La part de prestations familiales est plus élevée pour les ménages bisontins aux revenus déclarés négatifs ou nuls.
- Le territoire communal et intercommunal bisontin présentent les parts les moins élevées de minimas sociaux.
- les chômeurs bisontins les plus pauvres sont moins pauvres que ceux du panel. Besançon présente le niveau de vie des plus pauvres le plus élevé du panel des personnes ayant des indemnités chômage comme source principale de revenu. Ce niveau de vie dépasse celui enregistré au niveau national (cf. Annexe 8).

➤ Pourquoi les ménages bisontins les plus aisés sont moins riches que ceux des autres strates du panel ?

1. Le niveau d'imposition ne constitue pas un facteur explicatif

La part des ménages imposés à Besançon se situe plutôt dans la moyenne basse du panel de comparaison, à près de 4 points de moins que son périmètre intercommunal.

La tranche d'âge des quinquagénaires présente la part d'imposition la plus élevée comme pour les autres strates de comparaison. Les parts d'imposition les plus élevées à Besançon sont celles des couples sans enfant, des hommes seuls et des propriétaires. Les propriétaires bisontins présentent d'ailleurs une part d'impôts plus importante qu'au niveau intercommunal (20,7% à Besançon pour 19,2% à la CAGB).

La part des impôts est relativement élevée pour les ménages aux revenus d'activité non salariées (32,2%). Elle est cependant moins élevée que pour les autres villes mais plus que pour la CAGB (30,4%). Les ménages avec des revenus du patrimoine comme source principale de revenu enregistrent également une part d'impôts élevée (29%).

2. Les éléments sociodémographiques impactent fortement le niveau de vie.

- ✓ La part des salaires, traitements ou chômage est dans la moyenne basse du panel

Le niveau de vie médian bisontin des ménages ayant comme source principale de revenu des salaires, traitements ou chômage est l'un des plus faibles du panel, même s'il reste dans la moyenne qui présente peu de disparités.

La part des salaires, traitements ou chômage (66,4%) est aussi un peu plus faible par rapport à la médiane des villes comparables (68,1%), et par rapport à la CAGB (67,9%). Deux facteurs peuvent expliquer une part des salaires, traitements ou chômage plus faible que le panel :

- Les couples avec enfant, ainsi que les hommes seuls, tirent essentiellement leurs ressources des salaires, traitements ou chômage. Besançon recense moins de couples avec enfant que son agglomération, mais aussi plus de femmes seules que d'hommes seuls.

- La part des salaires, traitements et chômage parmi les locataires est plus basse (2,7 points de plus pour la CAGB)

✓ **Une part des revenus d'activité non salariées plus élevée que les autres villes, mais avec des niveaux de vie plus faibles**

Le revenu médian bisontin des ménages ayant comme source de revenu principale des revenus d'activités non salariées est le plus faible de l'ensemble des villes de comparaison. Néanmoins, il diffère peu de celui de la CAGB et se situe nettement en deçà du niveau départemental et national. Son revenu médian faible tient essentiellement à un revenu moyen du 9^e décile plus faible que les autres villes, mais plus élevé que celui de la CAGB.

Cette faiblesse du revenu médian a d'autant plus de poids dans la faiblesse du revenu médian bisontin général que la ville et son agglomération sont parmi les strates pour lesquelles les 30-39 ans et les 60-74 ans ont une part de revenus d'activités non salariées les plus élevées. Pour cette dernière tranche d'âge, Besançon se place en tête des villes du panel (7,4% pour la ville, 5,8% pour la CAGB et 4,8% pour le Doubs).

✓ **La part des revenus du patrimoine est plus faible à Besançon**

Contexte général :

La composition du revenu disponible par classes d'âge montre sans surprise que la part des revenus du patrimoine augmente avec l'âge. Le même phénomène est observé au niveau de la part de l'imposition, en partie en lien avec l'augmentation de la part des revenus du patrimoine, mais aussi avec une possibilité moindre de déductions de frais familiaux ou d'activité (hormis pour les 75 ans et plus pour lesquels une réglementation de l'impôt davantage spécifique s'applique). Le revenu médian des personnes de plus de 60 ans est généralement plus élevé que celui de la population. Néanmoins, ce phénomène masque des disparités importantes et présente davantage d'inégalités au sein même de cette classe d'âge.

Les caractéristiques propres à Besançon et les écarts avec le panel

La part des revenus du patrimoine est plus faible que le panel. A Besançon, les ménages qui présentent le niveau de vie médian le plus élevé sont les couples sans enfant. Ils sont également ceux qui présentent la part la plus élevée de revenus du patrimoine. Mais ce type de ménages connaît également les plus fortes disparités dans les niveaux de vie. Par ailleurs, les femmes et les hommes seuls à Besançon présentent les parts des revenus du patrimoine la plus faible du panel de comparaison.

A Besançon, le revenu disponible médian des référents fiscaux ayant comme source principale de revenu ceux du patrimoine est l'un des plus faibles du panel. Il se distingue de celui de la CAGB en étant beaucoup plus faible : 1 940 € mensuels pour la ville-centre et 2 485 € mensuels pour l'agglomération. Le revenu moyen des ménages les plus pauvres ayant du patrimoine est le plus faible de tout le panel de comparaison, et celui des plus riches se situe dans la moyenne basse. Là aussi, l'écart avec l'agglomération est marqué : 7 170 € mensuels à Besançon pour 8 256 € mensuels pour l'agglomération. Enfin, la part des salaires, traitement ou chômage (22,2%) de ce type de ménages est la plus élevée des villes de comparaison après Metz. Ainsi, à

Besançon, les référents fiscaux qui ont pour source principale de revenu ceux du patrimoine ont davantage de revenus des salaires, traitements ou chômage que ceux des autres villes.

Besançon présentant une population relativement jeune, la part des revenus du patrimoine est donc plus faible. La part des revenus du patrimoine est plus importante à Besançon et son agglomération pour les 40-49 ans par rapport aux autres strates. Toutefois, ceux-ci présentent un niveau de vie plus faible à Besançon par rapport aux autres villes du panel. En outre, les revenus du patrimoine augmentent généralement avec l'âge. La pauvreté des personnes âgées de Besançon, qui s'inscrit globalement dans la moyenne des villes de taille comparable, se détache de son périmètre intercommunal surtout en ce qui concerne le niveau de vie des 60-74 ans (le revenu disponible médian de 120 € mensuels).

Les 60-74 ans qui ont la part de revenus du patrimoine la moins élevée sont les bisontins (15,5% et 16,6% à la CAGB contre 18% pour les autres villes). Les référents fiscaux de 75 ans et plus présentent eux aussi la part la moins haute concernant les revenus du patrimoine (19,8% pour Besançon quand la médiane des villes du panel s'établit à près de 23%. 19,4% pour la CAGB, au-delà des 16,5% du Doubs, mais en-deçà des 22,6% au niveau national). En revanche, les référents âgés de 60 à 74 ans bisontins présentent une part dans la moyenne haute du panel de pensions, retraites et rentes.

ANNEXE 1

LE NIVEAU DE VIE DE L'ENSEMBLE DES BISONTINS

Un niveau de vie bisontin légèrement inférieur à celui des autres strates de comparaison.

En 2012, à Besançon, le niveau de vie médian de la population s'élève à 1 513 € par mois. Il diffère selon la position dans l'échelle des niveaux de vie : les 10% des ménages les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 770 € mensuels, alors que celui des 10% les plus aisés s'élève à 2 895 €, soit 3,8 fois plus.



Le niveau de vie médian bisontin est inférieur à 136 € par mois de celui enregistré au niveau national. A une échelle plus locale, cet écart est légèrement plus prononcé avec le niveau de vie des habitants de la CAGB (commune de Besançon comprise) ainsi qu'avec ceux du département du Doubs.

L'observation, concentrée à l'échelle d'autres villes de taille comparable à celle de Besançon, présente un niveau très légèrement inférieur du revenu disponible médian. Toutefois, des disparités peuvent être relevées à partir d'une décomposition plus fine à travers les niveaux de vie des plus aisés ou des plus pauvres.

Pour appréhender la réalité économique et sociale des territoires, une approche relativement détaillée et comparative s'avère nécessaire, mais à ce jour, il n'existe pas de bases de données suffisamment fiables et exhaustives pour connaître le coût local de la vie, que ce soit en termes de logement (et charges), de l'alimentation, ...

	Médiane
Besançon	1 513 €
Limoges	1 516 €
Metz	1 522 €
Caen	1 563 €
Orléans	1 570 €
Rouen	1 578 €
Moyenne des villes comparables	1 544 €

Néanmoins, au niveau national, l'Insee a déterminé une répartition des dépenses de consommation moyennes.

Il est possible de retenir, à partir des données ci-contre, une proportion de ce qu'un ménage français dépense en moyenne pour répondre au moins à

Consommation des ménages	1990	2000	2014
Dépense de consommation en Md€	573	782	1 139
Poids dans la dépense de consommation en %			
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	14,7	13,4	13,3
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	3,3	3,8	3,6
Articles d'habillement et chaussures	7,0	5,5	4,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	20,6	23,6	26,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,6	5,8	5,3
Santé	3,2	3,6	4,3
Transports	14,9	14,5	13,1
Communications	2,1	2,7	2,6
Loisirs et culture	8,5	9,4	8,3
Enseignement	0,6	0,7	0,9
Restaurants et hôtels	6,1	6,5	6,6
Biens et services divers	13,1	12,0	11,5
Solde territorial	-0,7	-1,5	-0,5

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

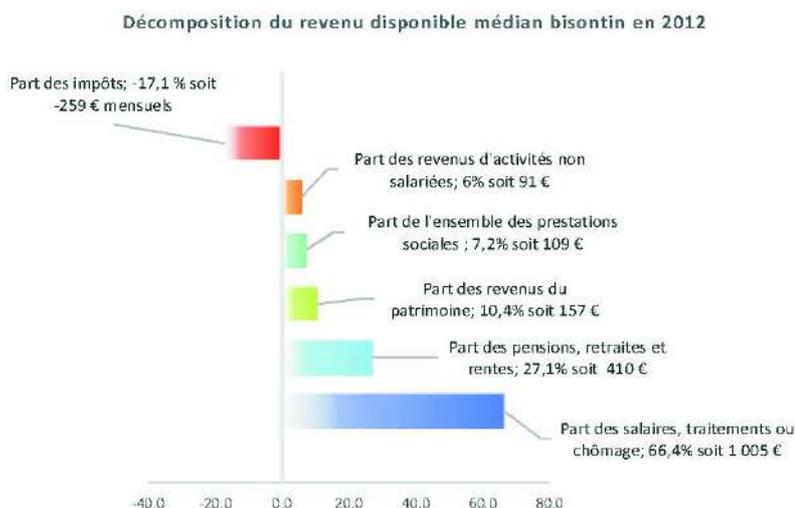
ces besoins primaires : se nourrir, se loger, répondre à ces besoins

de santé. Cette proportion s'établit en moyenne à 44,4% de sa consommation. Toutefois, il n'est pas possible de déterminer le revenu disponible restant puisque cette proportion moyenne variera relativement selon son niveau de vie. Ainsi, la part de consommation pour payer le logement d'une personne ayant peu de revenu disponible dépassera les 26,8% moyens, pesant davantage sur la proportion d'autres types de consommations primaires.

ANNEXE 2

COMPOSITION DU REVENU DISPONIBLE

Le revenu disponible se compose de l'ensemble des différentes ressources de revenus d'un ménage, auquel la part des impôts est soustraite.



Les caractéristiques démographiques d'un territoire conditionnent la composition de son revenu disponible médian. Ainsi, un territoire qui attire les familles verra sa part des prestations familiales élevée. De même, une commune qui compte de nombreuses personnes âgées présentera une part de retraites, pension et rentes relativement haute.

Pour autant, la comparaison du revenu disponible renseigne sur le niveau de vie des habitants du territoire et permet d'identifier les contours des différentes conditions monétaires et sociales. **La part des ménages imposés* à Besançon se situe plutôt dans la moyenne basse du panel de comparaison**, à près de 4 points de moins que son périmètre intercommunal.

*Définition de l'Insee de la part des ménages imposés : c'est le pourcentage des « ménages fiscaux » qui ont un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

La composition du revenu disponible bisontin s'apparente globalement à celles de son agglomération et de la France métropolitaine. Besançon présente toutefois des écarts plus marqués au niveau de la part des salaires, traitements ou chômage, plus faible, et de la part de l'ensemble des prestations sociales, plus élevée. Outre une part des revenus d'activité non salariées et une part de l'ensemble des prestations sociales dans le niveau haut du panel des villes de comparaison, une part des revenus du patrimoine relativement basse est également observée.



Besançon et les autres strates En %	Part des salaires, traitements ou chômage	Part des revenus d'activités non salariées	Part des pensions, retraites et rentes	Part des revenus du patrimoine	Part de l'ensemble des prestations sociales	Part des impôts
Besançon	66,4	6,0	27,1	10,4	7,2	-17,1
CA du Grand Besançon	67,9	6,0	26,6	10,8	5,7	-17,0
Doubs	71,7	5,2	24,9	9,4	4,9	-16,1
France metrop.	67,4	6,0	26,4	12,2	5,0	-17,0

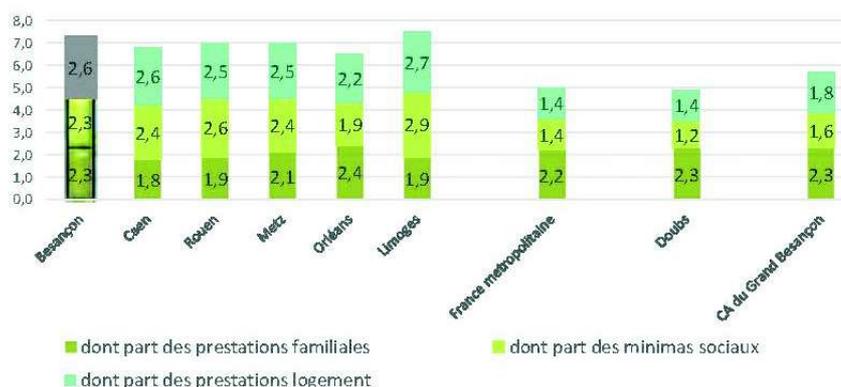
Villes	Part des salaires, traitements ou chômage	Part des revenus d'activités non salariées	Part des pensions, retraites et rentes	Part des revenus du patrimoine	Part de l'ensemble des prestations sociales	Part des impôts
Besançon	66,4%	6,0%	27,1%	10,4%	7,2%	-17,1%
Caen	63,7%	6,4%	28,9%	12,1%	6,7%	-17,8%
Rouen	70,7%	6,3%	23,7%	10,4%	7,0%	-18,1%
Metz	68,5%	5,3%	24,3%	11,3%	7,0%	-16,4%
Orléans	70,2%	4,8%	24,9%	10,9%	6,6%	-17,4%
Limoges	60,9%	4,7%	32,6%	11,0%	7,6%	-16,8%

Besançon se situe là aussi relativement dans la moyenne des villes de comparaison.

La part des prestations sociales recouvre à la fois les prestations familiales, logement et les minimas sociaux. **A Besançon, ces trois types de prestations représentent des proportions assez équilibrées au sein de la part des prestations totales.**

La part des minimas sociaux est davantage présente dans les villes, tout comme celle des prestations logement. **A Besançon et Orléans, les parts des prestations familiales sont parmi les plus élevées.** Celles-ci, affichant des proportions plus proches de ceux du Doubs, de France ou de la CAGB, diffèrent des autres communes de comparaisons.

Composition des prestations sociales dans le revenu disponible



En revanche, pour ce qui concerne la part que représentent les minimas sociaux, Besançon enregistre une proportion dans la moyenne des villes du panel (hormis Orléans).

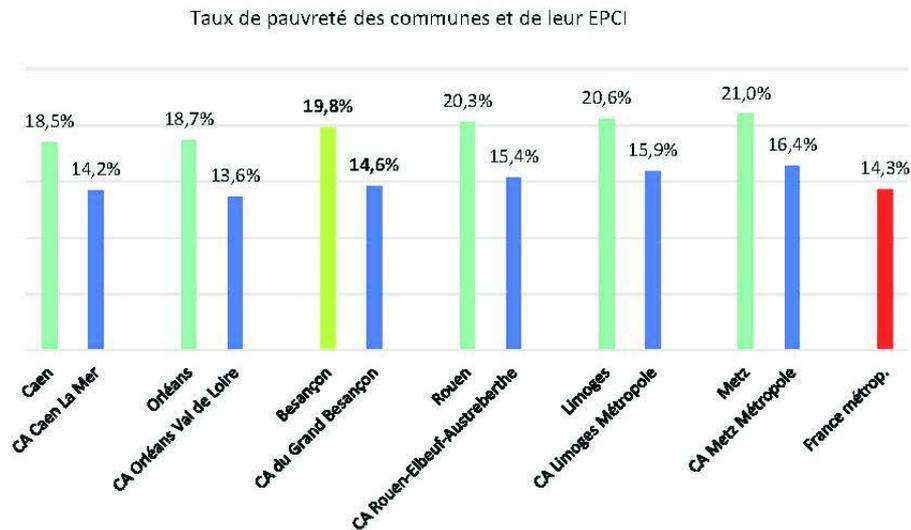
ANNEXE 3

LE TAUX DE PAUVRETE

Le taux de pauvreté communal est dans la moyenne du panel de comparaison. Le taux enregistré à Besançon est aussi plus élevé que celui de sa couronne, la ville concentrant davantage le logement social.



Ce constat est le même au niveau des autres villes comparées qui présentent **des taux de pauvreté de près de 5 points supérieurs à ceux de leurs intercommunalités respectives**, qui elles enregistrent des taux proches de la moyenne nationale.



ANNEXE 4

INEGALITES DE NIVEAU DE VIE

Les inégalités peuvent se mesurer à partir de différents indicateurs. Nous retiendrons ici deux indicateurs complémentaires :

- celui de la disparité des niveaux de vie renseignée par l'observation de l'amplitude entre les 10% les plus pauvres (1^{er} décile) et les 10% les plus aisés (9^e décile).
- celui de l'observation de l'ensemble des revenus détenu par les 20% les plus aisés par rapport à celui des 20% les plus pauvres (ration S80/20).

• La disparité des niveaux de vie :

Définition du Décile (Insee) : Si on ordonne une distribution de ressources, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (noté généralement D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires

Comparaison du revenu disponible des 1ers et 9e déciles



	1er décile	9e décile
Limoges	734 €	2 869 €
Rouen	737 €	2 895 €
Metz	749 €	3 073 €
Besançon	770 €	3 113 €
Caen	779 €	3 128 €
Orléans	784 €	3 177 €
Moyenne des villes comparables	759 €	3 043 €

Le niveau de vie moyen des 10% les plus pauvres à Besançon se situe dans la moyenne des villes du panel (770 € mensuels à Besançon, soit 11 € d'écart).

En revanche, le niveau de vie moyen des 10% les plus aisés à Besançon est plus faible que la moyenne du panel (-148 € mensuels).

• La disparité relative du revenu disponible

Comparaison de la disparité relative de la distribution du revenu disponible (Rapport S80/20)*

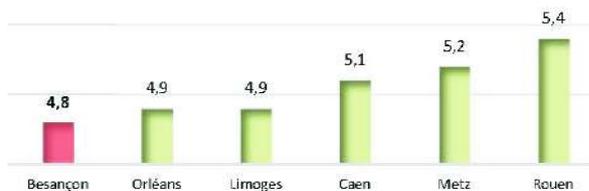


A Besançon, les référents fiscaux les 20% les plus aisés présentent un revenu disponible 4,8 fois plus important que les 20% les plus pauvres. Ce rapport est très légèrement supérieur à ceux de la CAGB et du niveau national.

Définition (insee) du Ratio S80/20= il s'agit du rapport entre la masse des niveaux de vie disponible détenue par les 20% d'individus les plus riches à celle détenue par les 20% les plus pauvres. Plus le ratio est élevé, plus les inégalités sont importantes.

Les inégalités sont toutefois moins marquées à Besançon que dans les autres villes du panel.

Comparaison de la disparité relative de la distribution des niveaux de vie (Rapport S80/20)*



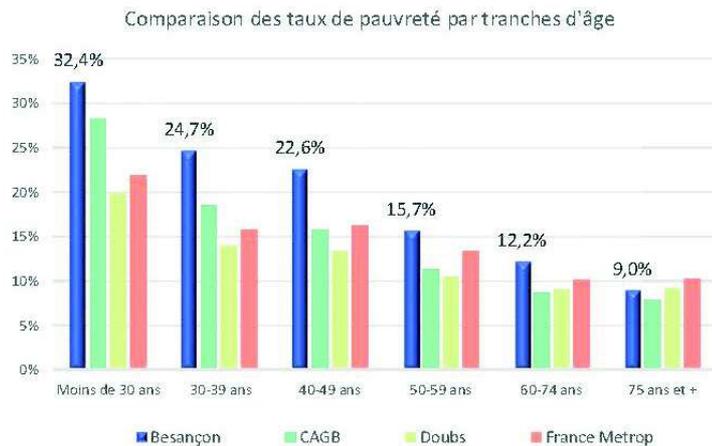
ANNEXE 5

ANALYSE PAR TRANCHES D'ÂGE

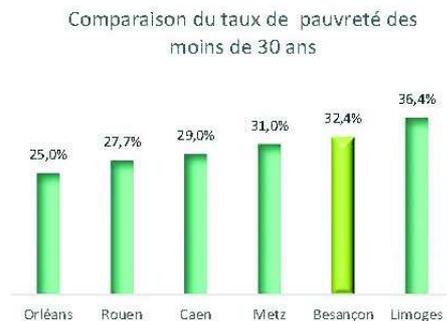
Niveau de vie selon les tranches d'âge

Le premier constat est le suivant : le taux de pauvreté diminue avec l'avancée en âge.

Le taux de pauvreté le plus élevé à Besançon est celui des référents fiscaux de moins de 30 ans, comme pour les autres strates. Toutefois, celui-ci s'établit parmi les taux les plus hauts du panel de villes (32,4%). Ce niveau élevé du taux de pauvreté des référents fiscaux les plus jeunes constitue d'ailleurs le point de distinction le plus saillant entre Besançon et les autres villes du panel au niveau de l'analyse par âge (écart de 2,4 points par rapport à la médiane du panel).



Le niveau de vie médian de cette tranche d'âge est le plus bas à Besançon (1 256 € par mois). Comparé aux autres strates, celui-ci est l'un des plus faibles enregistrés avec celui de Limoges (1 213 € mensuels). **Le niveau de vie médian bisontin des moins de 30 ans diffère de 874 € annuels (soit 72 € mensuels) de celui de son territoire intercommunal, lui aussi très inférieur à celui de l'échelon départemental (1 329 € pour la CAGB contre 1 516 € pour le Doubs).**



C'est également au sein de cette tranche d'âge que les niveaux de vie du 1^{er} et 9^e décile sont les plus faibles.

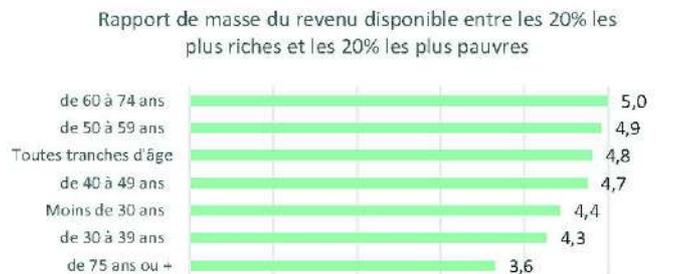
Niveau de vie médian à Besançon par tranches d'âge du référent fiscal



Comme il a été expliqué ci-dessus, le taux de pauvreté diminue avec l'avancée en âge. Pour autant, en fonction des disparités internes à chaque tranche d'âge, une observation plus fine au niveau des revenus disponibles par décile doit être effectuée. L'observation de la disparité des déciles au sein de chaque classe d'âge montre en effet que celles-ci ne sont pas uniformes : le taux de pauvreté est davantage accentué pour les moins de 30 ans mais les niveaux de vie sont aussi

d'avantage resserrés. En revanche, **plus l'âge est avancé, plus les disparités sont importantes**. Les référents fiscaux de 75 ans ou plus présentent cependant des écarts moindres de niveaux de vie par rapport à sa génération ascendante.

Le revenu médian des personnes de plus de 60 ans est généralement plus élevé que celui de la population. Néanmoins, ce phénomène masque des disparités importantes au sein même de la population de cette classe d'âge, qui peuvent parfois cumuler aussi des niveaux de vie monétaires faibles. Cette tranche d'âge est notamment la première à avoir été concernée par le chômage suite aux crises pétrolières des années 70.



Certaines personnes ont dès lors alterné des périodes d'activités avec des périodes de chômage, grevant les niveaux de pensions de retraite. Le rapport de masse du revenu disponible détenu par les 20% les plus riches et celle des 20% les plus pauvres parmi les 60-74 ans est plus élevé que parmi les autres tranches d'âge. Cela indique que **cette typologie de population présente davantage d'inégalités au sein de la même tranche d'âge**.

La pauvreté des personnes âgées de Besançon, qui s'inscrit globalement dans la moyenne des villes de taille comparable, **se détache de son périmètre intercommunal surtout en ce qui concerne le niveau de vie des 60-74 ans**.

En effet, **le taux de pauvreté diffère de +3,5 points** et le revenu disponible médian de 120 € mensuels. Cet écart est néanmoins plus faible pour la génération des personnes de 75 ans ou plus.

En 2012, les bisontins les plus pauvres concernés par cette tranche d'âge (1^{er} décile) vivaient avec 935 € mensuels tout au plus, soit 50 € de moins qu'au niveau national (le seuil de pauvreté national s'établissait à 984 € pour toutes les tranches d'âge).

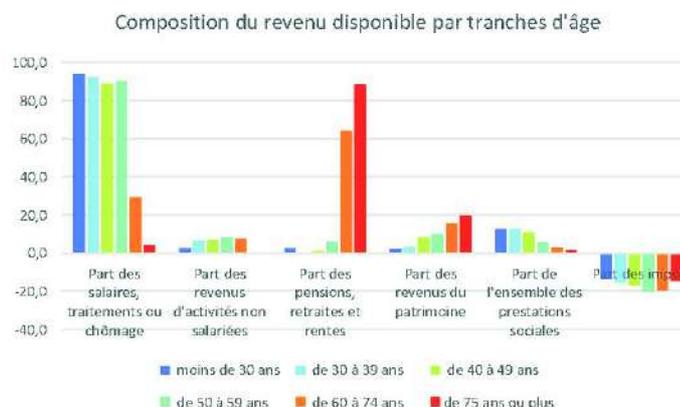
La tranche d'âge des référents fiscaux âgés de 40-49 ans présente toujours un niveau de vie plus faible à Besançon par rapport aux autres villes du panel, mais dans des proportions nettement moins marquées. En revanche, relativement aux **taux de pauvreté, les tranches d'âge des 30-39 ans et des 40-49 ans constituent celles pour lesquelles la commune de Besançon diffère le plus de l'agglomération bisontine** (respectivement +6,2 et +6,8 points pour les taux de pauvreté de la commune bisontine).

Les référents fiscaux de 50-59 ans à Besançon ont le niveau de vie médian le plus bas des strates de comparaison. Cela ne tient pas tant au fait que ces ménages soient plus pauvres (1^{er} décile dans la moyenne des autres strates), mais relève surtout d'**un niveau de vie plus faibles des quinquagénaires les plus aisés** (9^e décile présente un revenu disponible à 39 135 € annuels quand les autres strates, hormis Limoges, dépassent les 40 000 €).

Composition du revenu disponible selon la tranche d'âge

La composition du revenu disponible par classes d'âge montre sans surprise que la part des **revenus du patrimoine augmente avec l'âge**. **Le même phénomène est observé au niveau de la part de l'imposition**. La tranche d'âge des quinquagénaires présente la part d'imposition la plus élevée (20% contre 17,1% pour l'ensemble des tranches d'âge), comme pour les autres strates de comparaison.

En ce qui concerne la composition des prestations sociales, qui sont plus importantes parmi les premières tranches d'âges, la part des prestations logement la plus élevée s'observe chez les moins de 30 ans. La part des prestations familiales est quant à elle plus élevée chez les trentenaires. Enfin, la part des minimas sociaux est plus conséquente pour les moins de 40 ans.



Différences avec les territoires de comparaisons :

Au niveau de la composition du revenu disponible selon les tranches d'âges, Besançon se différencie des autres strates de comparaisons par les éléments suivants :

- **La ville et son agglomération sont parmi les strates pour lesquelles les 30-39 ans ont une part de revenus d'activités non salariées parmi les plus élevées.** (6,6 % pour Besançon dans le haut du panel, et 6,9 % pour la CAGB, 4,8% pour le Doubs). **Il en est de même pour les 60-74 ans.** Pour cette dernière tranche d'âge, Besançon se place en tête des villes du panel (7,4% pour la ville, 5,8% pour la CAGB et 4,8% pour le Doubs).
- **La part des revenus du patrimoine est plus importante à Besançon et son agglomération pour les 40-49 ans** (respectivement 8,6 % et 8,5%) par rapport aux autres strates (7,2% pour le Doubs). **Les 60-74 ans qui ont la part de revenus du patrimoine la moins élevée sont les bisontins** (15,5% et 16,6% à la CAGB contre 18% pour les autres villes). Les référents fiscaux de 75 ans et plus présentent eux aussi la part la moins haute concernant les revenus du patrimoine (19,8% pour Besançon quand la médiane des villes du panel s'établit à près de 23%. 19,4% pour la CAGB, au-delà des 16,5% du Doubs à 16,5, mais en-deçà des 22,6% au niveau national).

ANNEXE 6

ANALYSE PAR TYPOLOGIE DE MENAGES

Niveau de vie selon la typologie de ménage

La typologie de ménages impacte fortement le niveau de vie. A Besançon, les ménages qui présentent le niveau de vie médian le plus élevé sont les couples sans enfant. Ce type de ménages connaît également les plus fortes disparités dans les niveaux de vie. Les ménages ayant les niveaux de vie médians les moins élevés sont les familles monoparentales, les ménages complexes et les personnes seules. Les ménages complexes présentent le niveau de vie du 1^{er} décile le plus bas des types de ménages (628 € mensuels).



Ménages complexes (définition Insee):
 Pour les enquêtes auprès des ménages, un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas :
 - une personne seule dans le ménage ;
 - une famille monoparentale, c'est à dire un ménage (au sens des enquêtes auprès des ménages) composé d'un adulte et d'un ou plusieurs enfants ;
 - un couple sans enfants ;
 - un couple avec au moins un enfant.

Composition du revenu disponible selon la typologie de ménage

Les parts d'imposition les plus élevées à Besançon sont celles des couples sans enfant et des hommes seuls. La différence entre les hommes seuls et les femmes seules s'observe au regard de la part des pensions, retraites et rentes ; Les femmes seules présentent une part beaucoup plus importante de ce type de revenu que les hommes, qui eux tirent davantage leurs ressources des salaires ou du chômage.

Les référents fiscaux en couples et sans enfant affichent également des parts élevées de pensions et retraite. Il s'agit notamment des ménages en âge de la retraite qui n'ont plus d'enfant à charge, ou de femmes veuves. Les couples sans enfant sont également ceux qui présentent la part la plus élevée de revenus du patrimoine.

En %	Part des salaires, traitements ou chômage	Part des revenus d'activités non salariées	Part des pensions, retraites et rentes	Part des revenus du patrimoine	Part de l'ensemble des prestations sociales	dont part des prestations familiales	dont part des minimas sociaux	dont part des prestations logement	Part des impôts
Familles monoparentales	69,9	4,6	13,6	6,0	18,0	6,3	6,3	6,3	-12,1
Couples sans enfant	51,4	5,7	46,1	14,9	2,0	0,1	1,0	1,0	-20,1
Couples avec enfant(s)	84,7	9,7	5,7	8,5	8,6	5,0	1,6	2,0	-17,2
Ménages complexes	65,8	5,6	22,4	10,2	10,5	2,7	4,7	3,0	-14,5
Femmes seules	49,5	2,2	48,1	10,4	5,3	0,1	2,1	3,1	-15,5
Hommes seuls	74,7	4,3	22,5	8,7	7,8	0,0	4,1	3,6	-18,0

Les couples avec enfant, quant à eux, tirent essentiellement leurs ressources des salaires, traitements ou chômage, ainsi que des revenus d'activités non salariées. Enfin, les familles monoparentales enregistrent la proportion la plus forte de prestations sociales composant le revenu disponible (18%), et ce, dans les trois types de prestations (logement, familiales, minimas sociaux).

Différences avec les territoires de comparaisons

Les éléments qui différencient Besançon par rapport aux autres strates sont les suivants :

- **Familles monoparentales** : Besançon présente moins d'inégalités entre les familles monoparentales (ratio S80/20 le plus bas du panel à 3,9). Le niveau de vie de ces ménages les plus pauvres (1^{er} décile : 672 € mensuels) à Besançon se situe, bien que sous le niveau intercommunal, légèrement au-dessus de la moyenne des villes comparables. Par ailleurs, le niveau de vie des familles monoparentales les plus aisées (9^e décile : 2 154 € mensuels) est parmi les plus bas du panel. Besançon se démarque de la CAGB à travers sa part plus élevée de prestations sociales dans le revenu disponible : 18% pour Besançon et 15,1% pour la CAGB.
- **Couples sans enfant** : Besançon enregistre avec le département du Doubs le **revenu médian des couples sans enfant les plus bas du panel** (1 899 € mensuels pour Besançon). Les couples sans enfants bisontins les plus pauvres (1^{er} décile : 1 058 €) disposent d'un revenu médian inférieur de 110 € mensuels par rapport à ceux de la CAGB. La part des pensions, retraites et rentes des couples sans enfants bisontins se situe dans la moyenne, mais est cependant inférieure de 3 points à celle de ceux de l'agglomération bisontine (46,1% pour Besançon et 49% pour la CAGB). Enfin, la part des revenus d'activités non salariées bisontine (5,7%) est la plus élevée de tout le panel.
- **Couples avec enfant** : L'un des revenus médians les plus bas au niveau des couples avec enfants est enregistré à Besançon : 1 558 € par mois. C'est 176 € de moins par rapport au niveau intercommunal.
- **Ménages complexes** : Le revenu disponible médian des ménages complexes à Besançon se démarque de celui de la CAGB : 1 389 € mensuels à Besançon et 1 558 € pour la CAGB, soit **170 € mensuels d'écart**. La part de l'ensemble des prestations sociales des ménages complexes bisontins (10,5%) est aussi plus élevée que celle de la CAGB (7,7%).
- **Les personnes seules** : Les femmes et les hommes seuls à Besançon présentent les **parts des revenus du patrimoine les plus faibles du panel** de comparaison (10,4% quand les autres villes avoisinent les 13% pour les femmes, puis 8,7% à Besançon contre près de 10% dans les autres villes pour les hommes).

ANNEXE 7

ANALYSE PAR STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

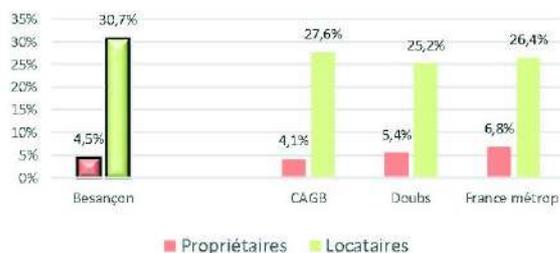
Le revenu disponible diffère selon le statut d'occupation. Les propriétaires ont généralement un niveau de vie plus élevé que les locataires, mais là encore certaines disparités peuvent apparaître en fonction du profil sociodémographique du territoire. Besançon compte près de deux locataires pour un propriétaire.



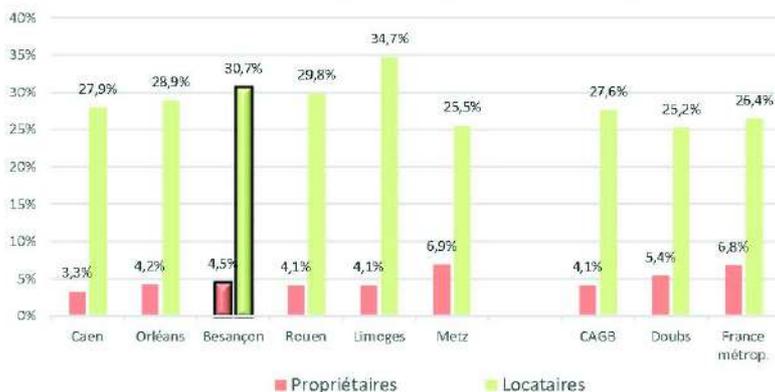
Le niveau de vie médian des propriétaires (2 006 € mensuels) est beaucoup plus élevé que celui des locataires (1 229 €). Les niveaux de vie des propriétaires sont également plus disparates que ceux des locataires.

Le taux de pauvreté des locataires bisontins est relativement élevé au regard du panel. Le taux de pauvreté des propriétaires est moins élevé dans les villes qu'au niveau départemental ou national. Celui enregistré à Besançon reste globalement dans la moyenne.

Comparaison des taux de pauvreté selon le statut d'occupation



Comparaison des taux de pauvreté selon le statut d'occupation



Les locataires bisontins disposent d'un revenu disponible qui se compose davantage de part de salaires, traitements ou chômage ou de prestations sociales par rapport aux propriétaires. A l'inverse, la composition du revenu disponible des propriétaires présente des parts plus importantes de pensions, retraites et rentes, de revenus du patrimoine, de revenus d'activités non salariées mais payent aussi plus d'impôts.



Besançon se situe dans la moyenne, mais présente cependant les points de distinction suivants avec le panel :

- Propriétaires : le revenu disponible bisontin est moins élevé que celui des autres villes en lien avec un revenu moyen du 1^{er} décile le plus bas de tout le panel. Mais le revenu disponible médian des propriétaires des villes étant plus élevé que les autres échelons, celui de Besançon (2 006 € mensuels) est plus élevé que celui de la CAGB (1 988 €). Le revenu disponible du 9^e décile à Besançon est aussi plus élevé, ainsi que la part d'impôts (-20,7% à Besançon pour -19,2% à la CAGB).

- Locataires : à Besançon, le revenu disponible médian est l'un des plus bas du panel. La part des salaires, traitements et chômage est basse (2,7 points de plus pour la CAGB).

ANNEXE 8 :

ANALYSE PAR SOURCE DE REVENU PRINCIPAL

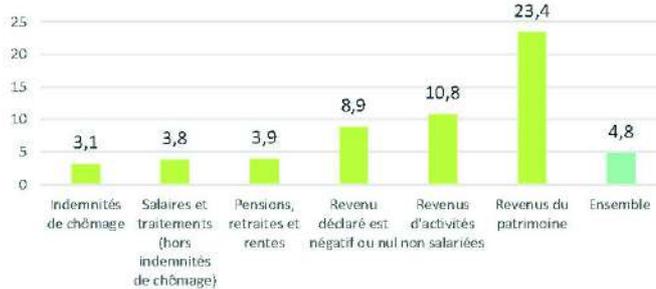
A Besançon, les revenus disponibles médians les plus élevés concernent les ménages qui ont pour source de revenu principal des revenus d'activités non salariées, ou des revenus du patrimoine (9^e décile le plus élevé).

Revenu disponible médian et par décile selon la source principale du revenu déclaré



A contrario, les revenus le plus faibles sont observés sans surprise parmi les ménages présentant un revenu déclaré négatif ou nul.

Disparité relative de la distribution des niveaux de vie (Rapport S80/20) selon le revenu principal



Les disparités au sein d'une même classe sont particulièrement fortes au niveau des ménages qui ont pour source de revenu principal des revenus du patrimoine, mais aussi ceux dont le revenu déclaré est négatif ou nul. Ces deux types de ménages, avec ceux qui ont des revenus d'activités non salariées, sont particulièrement concernés par des inégalités au sein même de leur typologie (ratio S80/20).

La part de l'ensemble des prestations sociales est très élevée parmi les référents fiscaux aux revenus déclarés négatifs ou nuls (99,2% du revenu sont des prestations), et ceux qui ont pour source de revenu principal des indemnités chômage.

La part des impôts est relativement élevée pour les ménages aux revenus d'activités non salariées (32,2%) et les ménages avec revenus du patrimoine comme source de revenu principal (29%).

Ménages ayant pour source principale (en %)	Part des salaires, traitements ou chômage	Part des revenus d'activités non salariées	Part des pensions, retraites et rentes	Part des revenus du patrimoine	Part de l'ensemble des prestations sociales	dont part des prestations familiales	dont part des minima sociaux	dont part des prestations logement	Part des impôts
des revenus déclarés des salaires et traitements (hors indemnités de chômage)	101,6	1,0	3,0	5,0	6,7	2,8	1,5	2,3	-17,2
des indemnités de chômage	72,8	0,6	3,0	3,3	25,8	6,8	7,7	11,4	-5,5
des revenus d'activités non salariées	15,7	101,4	2,9	9,5	2,7	1,2	0,7	0,8	-32,2
des pensions, retraites et rentes	5,4	0,4	91,1	13,7	3,6	0,4	1,5	1,8	-14,2
des revenus du patrimoine	22,2	1,3	14,2	84,8	6,5	1,3	3,4	1,5	-26,0
un revenu déclaré négatif ou nul	0,3	-0,2	-0,2	1,2	99,2	17,8	63,9	27,7	-0,3



Différences avec les territoires de comparaisons

- Salaires et traitements : le revenu disponible médian bisontin se situe dans la moyenne basse du panel mais présente un écart important avec la CAGB (1 571 € mensuels à Besançon et 1 698 € à la CAGB). L'écart avec la CAGB est également important au niveau du 1^{er} décile (884 € à Besançon, pour 967 € à la CAGB, soit 83 € de plus).

- Indemnités de chômage : l'écart le plus notable s'observe sur le revenu disponible du 1^{er} décile. A Besançon, il fait partie des plus élevés du panel, et dépasse celui enregistré au niveau national. La part de l'ensemble des prestations est cependant plus élevée de 3 points par rapport à la CAGB (25,8% pour Besançon, et 22,8% pour la CAGB).

- Revenus d'activités non salariées : Le revenu médian bisontin est le plus faible de l'ensemble des villes de comparaison. Néanmoins, il diffère peu de celui la CAGB et se situe nettement en deçà du niveau départemental et national. Son revenu médian faible tient essentiellement à un revenu moyen du 9^e décile plus faible que les autres villes, mais plus élevé que celui de la CAGB. La part des impôts est moins élevée que pour les autres villes mais plus que pour la CAGB (32,2% à Besançon pour 30,4% pour la CAGB).

- Revenus déclarés des pensions, retraites et rentes : Besançon présente pour ce type de référents fiscaux un revenu médian et un revenu moyen du premier décile parmi les plus bas du panel. La part des revenus du patrimoine pour ce type de ménage est également moins élevée que pour les autres communes de comparaisons.

- Revenus du patrimoine : Le revenu disponible médian bisontin est l'un des plus faibles du panel. Il se distingue de celui de la CAGB en étant beaucoup plus faible : 1 940 € mensuels pour la ville-centre et 2 485 € mensuels pour l'agglomération. Le revenu moyen du premier décile bisontin est le plus faible de tout le panel de comparaison, et celui du 9^e décile se situe dans la moyenne basse. Là aussi, l'écart avec l'agglomération est marqué : 7 170 € mensuels à Besançon pour 8 256 € mensuels pour l'agglomération. Enfin, la part des salaires, traitement ou chômage (22,2%) de ce type de ménages est la plus élevée des villes de comparaison après Metz.

- Revenu déclaré est négatif ou nul : Peu d'écarts ont été décelés avec les autres strates du panel hormis une part de prestations familiales parmi les plus élevées des villes de comparaison et un territoire communal et intercommunal bisontin qui présentent les parts les moins élevées de minima sociaux.

ANNEXE 9

DEFINITIONS INSEE

La part des revenus d'activités salariées (en %)

Celle-ci correspond au pourcentage que représentent les revenus d'activités salariées (y compris les indemnités de chômage) dans le total des revenus disponibles de la zone. **Les revenus d'activités salariées** incluent les salaires, indemnités journalières de maladie, avantages en nature, certaines préretraites mais aussi les revenus perçus à l'étranger par des résidents en France.

La part des revenus d'activités non salariées (en %)

La part des revenus d'activités non salariées est le pourcentage que représentent, dans le total des revenus disponibles de la zone, les revenus d'activités non salariées incluant les revenus nets de déficits et hors plus-values des indépendants. Ils comprennent les Bénéfices Agricoles (BA), les Bénéfices Industriels et Commerciaux professionnels (BIC) et les Bénéfices Non Commerciaux professionnels (BNC). Sur la déclaration, les indépendants relevant du régime micro-entreprise pour les BIC et du régime déclaratif spécial pour les BNC reportent le montant hors taxes du chiffre d'affaires ou des recettes. Pour les autres régimes, c'est un bénéfice net de déficit qui est reporté.

Part des pensions, retraites, rentes (en %)

La part des pensions, retraites et rentes est le pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus disponibles de la zone, net des pensions alimentaires versées. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faites des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

Part des revenus du patrimoine (en %)

La part des revenus du patrimoine est le pourcentage que représentent, dans le total des revenus disponibles de la zone, les revenus fonciers nets (loyers, fermages, parts de SCI, affichage), les revenus accessoires (Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) non professionnels, des Bénéfices Non Commerciaux (BNC) non professionnels, et recettes brutes de locations meublées non professionnelles), et les revenus de valeurs et de capitaux mobiliers, hors plus values. Les revenus du patrimoine ne sont que partiellement couverts dans la déclaration fiscale : plusieurs types de revenus du patrimoine sont exonérés d'impôt (épargne réglementée notamment) ou en partie seulement appréhendés dans la déclaration. Les revenus financiers non déclarés (Livret A, livret jeune, CODEVI, Livret d'épargne populaire(LEP), Compte d'épargne logement (CEL), Plan d'épargne logement (PEL), Assurance vie : contrats d'assurance vie, PEP, bons de capitalisation) sont imputés. Une probabilité de détention et un montant de détention sont estimés étant donné un certain nombre de caractéristiques du ménage (âge, situation familiale...) et conditionnellement au fait de détenir l'actif financier.

Part de l'ensemble des prestations sociales (en %)

La part de l'ensemble des prestations sociales est le pourcentage que représentent les prestations familiales, prestations de logement, et minima sociaux dans le total des revenus disponibles de la zone.

Part des prestations familiales (en %)

La part des prestations familiales est le pourcentage que représentent les prestations familiales dans le total des revenus disponibles de la zone. Les **prestations familiales** regroupent les prestations relatives à l'accueil du jeune enfant (prime à la naissance, allocation de base, compléments de libre choix d'activité) et les autres prestations relatives à l'éducation des enfants (allocations familiales, complément familial, allocation de rentrée scolaire, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, allocation de soutien familial).

Part des minima sociaux (en %)

La part des minima sociaux est le pourcentage que représentent les minima sociaux dans le total des revenus disponibles de la zone. Les **minima sociaux** comprennent le revenu de solidarité active (RSA) et les prestations de précarité relatives au minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées essentiellement) et au handicap (allocation aux adultes handicapés, allocation de soutien familial).

Part des prestations logements (en %)

La part des prestations logements est le pourcentage que représentent les prestations de logement dans le total des revenus disponibles de la zone. Les **prestations logements** regroupent l'aide personnalisée au logement, l'allocation de logement à caractère familial et l'allocation de logement à caractère social.

Part des impôts (en %)

La part des impôts est le pourcentage que représentent les impôts directs dans le total des revenus disponibles de la zone. Les impôts directs regroupent les impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), les prélèvements libératoires sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

PARTIE III : PANORAMA SOCIAL THEMATIQUE

DEMOGRAPHIE

Contexte général

Démographie de la nouvelle région : Les familles, surtout présentes en périphérie des grands pôles urbains et le long de la frontière suisse (Insee Flash janvier 2016)

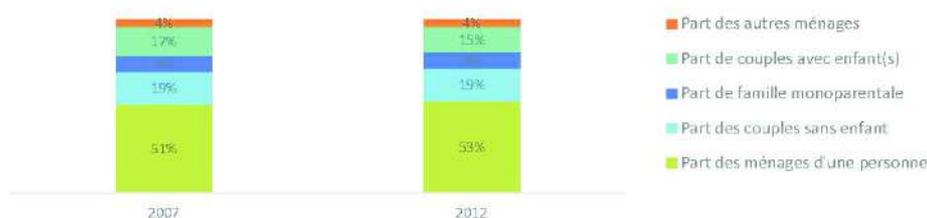
La nouvelle grande région Bourgogne Franche-Comté compte 2 819 783 habitants en 2013. Elle est d'abord une région rurale (70% de ses communes ont moins de 500 habitants contre 54% en France). Sa croissance démographique est moins dynamique qu'au niveau national. Les agglomérations de plus de 10 000 habitants perdent presque toutes des habitants. Dans la région, les familles sont davantage présentes dans les couronnes des grandes aires urbaines et le long de la frontière suisse. Au sein des aires urbaines, la proportion de ces familles augmente en fonction de l'éloignement des centres-villes. C'est dans la couronne de Pontarlier que la part de ces familles est la plus élevée de la région, vient ensuite la couronne de Besançon. Néanmoins, la part de ces familles au sein des ménages recule de 8 points entre 1990 et 2012. Cette baisse s'explique notamment par les effets conjugués du vieillissement de la population et du phénomène de décohabitation. En Bourgogne Franche Comté, 20% des familles avec enfant(s) mineur(s) sont monoparentales. Elles sont surreprésentées dans les villes-centres (32%) soit deux fois plus que dans les couronnes (14%). Ces familles, davantage exposées au risque de pauvreté monétaire, sont davantage présentes dans le parc locatif social, très concentré dans les villes. Il en est de même pour les familles à bas revenus ou les familles dans lesquelles aucun parent n'est en emploi.

Les indicateurs locaux

Indicateurs	Besançon		Tendances de comparaison				Source
	Nombre	Tendance	CAGB	Doubs	National	Villes comparables*	
						Valeur mini. / Valeur maxi.	
Population	Evolution 2007/2012		Evolution 2007/2012				
Population municipale	116 353	↓ -1,3%	0,4%	2,1%	2,6%	-3,3% / 2,8%	Insee RP RP 2007 et 2012
Nombre de ménages	60 782	↔ 1,5%	3,2%	4,5%	4,6%	-1,6% / 3,4%	
Composition des ménages	Proportion	Evolution 2007/2012	Proportions en 2012				
Part des ménages d'une personne	53%	↑ 5,7%	45%	36%	35%	46% / 55%	Insee RP 2007 et 2012
Part des couples sans enfant	19%	↓ -1,8%	23%	27%	27%	19% / 22%	
Part de famille monoparentale	9%	↑ 3,8%	9%	8%	9%	8% / 10%	
Part de couples avec enfant(s)	15%	↓ -8,5%	21%	26%	27%	13% / 20%	
Part des autres ménages	4%	↔ 1,8%	3%	2%	3%	3% / 5%	
Tranches D'âge	Nombre en 2012	Evolution 2007/2012	Evolution 2007/2012				
Moins de 15 ans	17 272	↓ -1,3%	-0,2%	2,7%	2,9%	-4,0% / 6,1%	Insee RP 2007 et 2012
15 à 29 ans	34 221	↓ -4,3%	-3,8%	-2,8%	-1,7%	-11,4% / 0,8%	
30 à 44 ans	20 934	↓ -2,1%	-3,2%	-2,3%	-2,7%	-3,5% / 1,0%	
45 à 59 ans	19 521	↓ -6,7%	-2,9%	-0,8%	0,8%	-13,0% / 2,5%	
60 à 74 ans	14 474	↑ 13,0%	14,5%	13,1%	14,3%	9,6% / 21,1%	
75 ans ou +	9 931	↑ 5,1%	12,1%	14,8%	10,4%	0,0% / 9,1%	

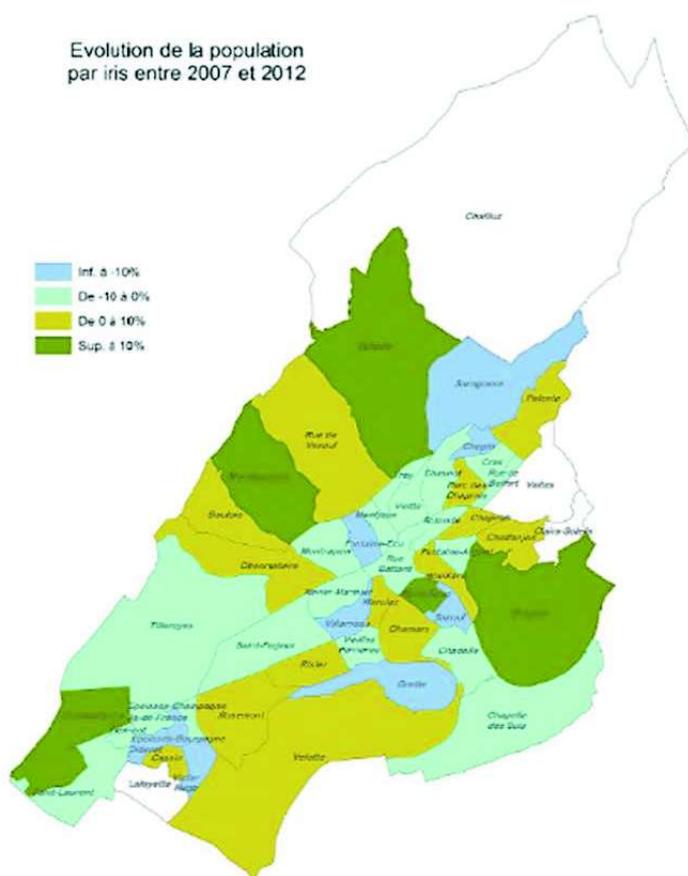
* Les villes comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

Composition de ménages bisontins



Insee RP

Où dans la ville ?



Source : Insee Besançon / Irise RP 2007 & 2012

*Iris= Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

Synthèse

Besançon présente une évolution de population entre 2007 et 2012 relativement stable au regard de son statut de ville centre. Sa population est globalement jeune (44% de la population a moins de 30 ans), et le vieillissement de la population est moins prononcé par rapport aux strates de comparaison, notamment celui de son agglomération qui enregistre une avancée en âge de sa population plus marquée. En revanche, la commune recense moins de bisontins âgés de 30 à 59 ans. Toutefois, Besançon enregistre une diminution des 30-44 ans plus faible que les autres échelons de comparaison. Besançon présente une part des couples avec enfants plus faible qu'au niveau intercommunal ou national, mais s'inscrit dans la moyenne des villes de taille comparable. A contrario, la proportion de famille monoparentale est similaire aux autres échelons, mais nettement moins élevée que celles des villes du panel de comparaison. Mais ce qui distingue le plus fortement Besançon des autres territoires reste, en dépit d'un retour des familles sur certains secteurs comme le centre-ville ou à Saint-Claude-Torcols, la part de ménages d'une seule personne. En effet, la commune enregistre une part importante de personnes vivant seules de 53%, soit plus d'un ménage sur deux.

Rappel : La population bisontine représente près de 65% de celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les tendances d'évolution de Besançon entraînent donc mécaniquement un effet tendanciel similaire au niveau intercommunal.

En 2012, les secteurs les plus peuplés de la commune sont les suivants : Torcols (4 663 habitants), Rue de Vesoul (4 170), Bregille (3 562), Chasnot (3 276), et Chamars (3 239).

Entre 2007 et 2012, l'évolution de la population présente différentes tendances :

- La diminution du nombre d'habitants liée à des phénomènes de vacances de logements, ou de déconstruction d'immeubles. Les iris* les plus concernés sont :
 - Chopin et Diderot (proportions au-delà de -20%),
 - Fontaine-Ecu, Epoisses-Bourgogne, Victor Hugo, Grette, Saragosse (entre -11 et -20%),
 - Saragosse, Sarraill, Villarceau, Rue de Belfort et Citadelle (près de -10%).
- L'augmentation du nombre d'habitants liée à des effets de nouvelles construction ou de changement de profil des ménages occupant les logements, notamment un retour des familles dans certains iris. Les secteurs concernés par une hausse de population supérieure à 10% sont :
 - Chateaufarine (+328% relatifs à la construction des Hauts de Chazal),
 - Montboucons et Torcols (près de 18% en plus)
 - République et Bregille (+12%).

ENFANCE / PETITE ENFANCE

Contexte général

Une famille sur huit est monoparentale

Selon une étude de la Direction de la Recherche des Etudes et Evaluation Statistiques (DREES) de juillet 2015, en 20 ans, le nombre de familles monoparentales françaises a augmenté de 78%. En 2011, ces familles étaient 1,6 million soit plus d'une sur huit, et concerneraient 18% des mineurs. Près de la moitié des parents isolés sont célibataires, et 85% sont des femmes. Toutefois, la proportion d'hommes a plus que doublé en 20 ans (100 000 en 1990 à 240 000 en 2011).

Les parents isolés sont souvent plus précaires que les couples (cumul : taux de chômage plus élevé et qualité de l'emploi dégradée). Le taux de chômage des familles monoparentales atteint 16% (longue durée 47%) contre 7% (longue durée 37%) pour les parents en couple. Ceci s'explique notamment par la proportion importante de femmes, plus défavorisées sur le marché du travail, parmi les familles monoparentales.

A Besançon, **5 884** enfants vivant dans une famille monoparentale ont été recensés en 2012. Parmi eux, 694 ont moins de 3 ans et 2 577 sont âgés de 3 à 10 ans révolus.

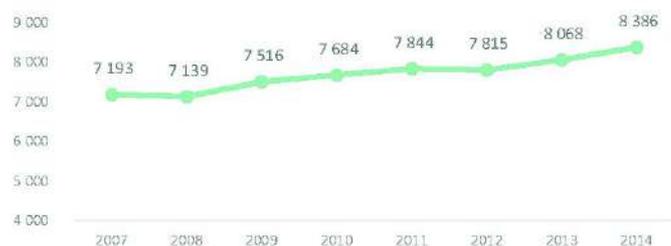
Les indicateurs locaux

Indicateurs	Besançon		Tendances de comparaison				Source	
	Nombre	Tendance pour Besançon	CAGB	Doubs	National	Villes comparables*		
						Valeur min.		Valeur max.
Nombre d'enfants de :		Evolution 2007/2012	Evolution 2007/2012				Insee, RP 2007 et 2012	
moins de 3 ans	3 965	0,4%	-0,6%	1,1%	1,4%	-8,1%		8,5%
3 à 5 ans	3 787	7,0%	4,3%	5,2%	2,4%	0,1%		13,0%
6 à 10 ans	5 391	-0,4%	0,6%	3,7%	3,3%	-3,5%		6,1%
11 à 17 ans	7 595	-12,0%	-6,1%	-1,5%	0,8%	-12,2%		0,5%
Total de mineurs	20 738	-3,7%	-1,7%	1,5%	1,9%	-5,5%	2,61%	
Nombre d'enfants vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus**		Evolution 2011/2014	Evolution 2011/2014				Caf 2011 et 2014	
moins de 3 ans	1 642	9,5%	5,8%	1,2%	4,0%			
3 à 5 ans	1 608	8,8%	7,2%	-0,3%	2,1%			
6 à 11 ans	2 697	8,4%	6,7%	5,0%	3,6%			
12 à 15 ans	1 632	2,1%	4,8%	1,5%	5,6%			
16 à 17 ans	807	3,5%	0,2%	-2,3%	3,6%			
Total de mineurs	8 386	6,9%	5,5%	1,8%	3,9%			

* Les villes comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

** En 2014, le seuil de bas revenus s'élevait à 1 026 € mensuels par unité de consommation.

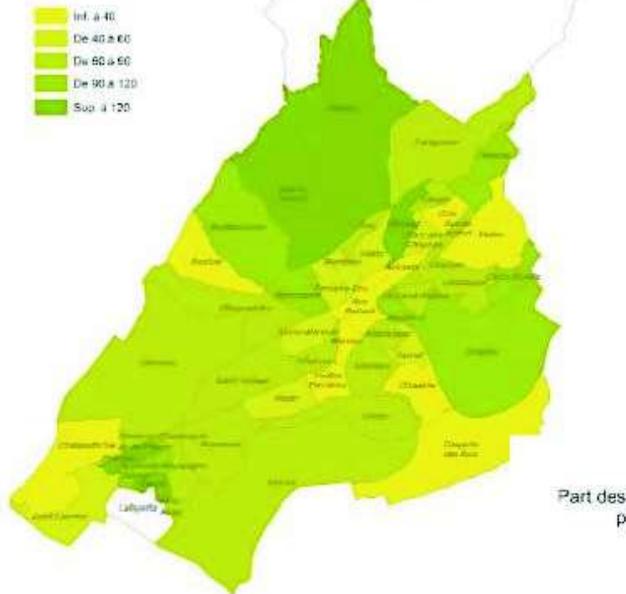
Nombre de mineurs vivant dans une famille à bas revenu à Besançon



Source : Caf du Doubs

Où dans la ville ?

Nombre d'enfants de moins de 3 ans par iris en 2012

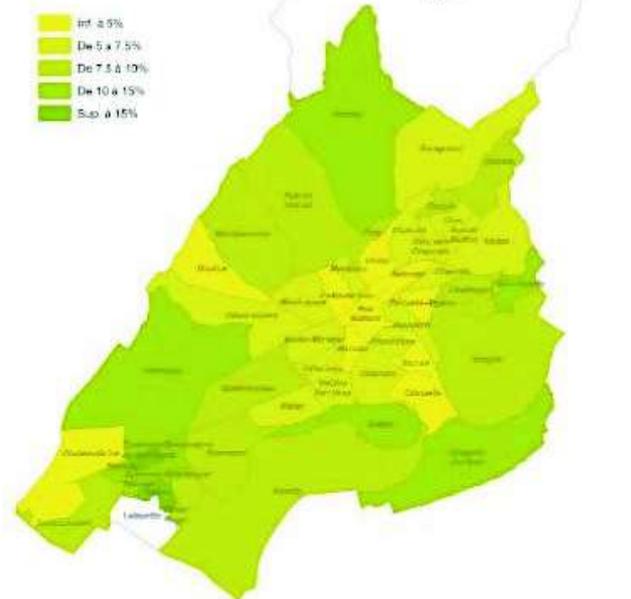


Source : Insee Besançon / IRIS RP 2012

En 2012, 20 738 mineurs sont recensés. Parmi eux, on dénombre :
 - 3 965 enfants de moins de 3 ans, soit 3,4 % de la population de la ville.
 - 9 178 enfants âgés de 3 à 10 ans révolus, soit près de 8% des bisontins.

En 2012, de nombreux enfants de moins de 3 ans sont recensés des secteurs de Planoise, Torcols, rue de Vesoul et Chasnot. Le nombre de naissances reste globalement stable, (1 481 en 2014) masquant toutefois certaines évolutions plus marquées selon les quartiers comme celui de Centre-ville-Chapelle des Buis qui connaît une hausse des naissances (+5%), notamment due à un retour des familles dans ce quartier.

Part des enfants de 3 à 11 ans par iris en 2012



Source : Insee Besançon / IRIS RP 2012

En ce qui concerne la tranche d'âge des enfants de 3 à 11 ans, ce public est surreprésenté dans les secteurs de Planoise, Torcols, Grette, Clairs-Soleils et Tilleroyes.



Les mineurs vivant sous le seuil de bas revenu sont surreprésentés dans les territoires qui concentrent les familles pauvres, tels certains iris de Planoise où plus de deux mineurs sur trois vivent sous ce seuil.

Source : Caf du Doubs

Synthèse

Entre 2007 et 2012, contrairement au niveau national, le nombre de mineurs bisontins a légèrement diminué (-3,7%), tendance qui s'observe aussi dans les autres villes comparables. Cette baisse est principalement liée à celle du nombre d'adolescents (-12% pour la tranche d'âge des 11 à 17 ans révolus). Cette diminution est l'une des plus forte au regard des autres villes du panel de comparaison. Le nombre d'enfants plus jeunes, lui, est en augmentation essentiellement au niveau des enfants de 3 à 5 ans révolus (+7%), au-delà des évolutions intercommunale (4,3%), départementale (5,2%) et nationale (2,4%).

Le nombre de mineurs vivant dans une famille sous le seuil de bas revenu défini par la Caf est quant à lui en constante hausse depuis la crise de 2008. Sur la période 2011/2014, il a augmenté au niveau communal dans des proportions plus importantes qu'à l'échelle nationale, passant de 7 844 mineurs concernés en 2011 à 8 386 en 2014 (soit +542 personnes).

Cette hausse touche particulièrement les mineurs de moins de 11 ans. Celle qui concerne les moins de 3 ans est particulièrement interrogante puisque de récentes études avaient notamment démontré que cette tranche d'âge était davantage épargnée par la pauvreté grâce à des prestations spécifiques (PAJE jusqu'aux 3 ans de l'enfant).

La conjugaison de plusieurs facteurs peut expliquer les tendances observées. Il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle la diminution globale des mineurs serait liée à une mobilité résidentielle des familles notamment des ménages accédant à la propriété pavillonnaire. Toutefois, afin de vérifier cette hypothèse, il faudra attendre les prochains recensements de la population qui intègrent depuis le RP 2011 une notion de mobilité résidentielle consolidée d'un point de vue statistique.

Rappel : La population bisontine représente près de 65% de celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les tendances d'évolution de Besançon entraînent donc mécaniquement un effet tendanciel similaire au niveau intercommunal.

PERSONNES AGEES

Contexte général

Conditions de vie des allocataires du minimum vieillesse

Le revenu médian des personnes de plus de 60 ans est généralement plus élevé que celui de la population. Néanmoins, ce phénomène masque des disparités importantes au sein même de la population de personnes âgées, qui peuvent parfois cumuler aussi niveau de vie monétaire faible avec perte d'autonomie, aggravant un certain isolement social.

Une étude de la Direction de la Recherche, de l'Evaluation et des Etudes Statistiques de janvier 2014 constate que le parcours professionnel passé des allocataires du minimum vieillesse n'est pas linéaire. En effet, celui-ci alterne généralement des périodes d'activités avec des périodes de chômage. Par ailleurs, le parcours de vie de ces personnes est souvent rythmé par des problèmes de santé, d'invalidité et de handicap.

Outre de faibles pensions, ces allocataires ne disposent d'aucun patrimoine et sont pour la plupart locataires dans le secteur HLM. Près d'un sur cinq est logé ou hébergé par un tiers, confronté à une situation financière difficile.

Les indicateurs locaux

Indicateurs	Besançon		Tendances de comparaison					Source
	Valeur	Tendance	CAGB	Doubs	National	Villes comparables*		
	2012					Valeur mini.	Valeur maxi.	
Isolement								
Part des personnes de 80 ans ou + vivants seules	59,3%		54,4%	50,2%	49,2%	54,1%	59,3%	Insee, INSEE 2012
Population	2012	Evolution 2007/2012	Evolution 2007/2012					
Personnes de 60 à 74 ans	14 474	↑ 13,0%	14,5%	13,1%	14,3%	9,6%	21,1%	Insee, INSEE 2007-2013
Personnes de 75 ans et +	9 931	↑ 5,1%	12,1%	14,8%	10,4%	0,0%	9,1%	
Personnes de 80 ans et +	6 651	↑ 14,4%	18,2%	23,1%	18,5%	5,7%	19,3%	
niveau de vie	2012		2012					
Taux de pauvreté des 60-74 ans	12,2%		8,7%	9,0%	10,1%	9,8%	15,0%	Insee-DGPR-Ciudad-Ciudad-Comune, Réseau national de villes et de pays, 2012
Taux de pauvreté des 75 ans et +	9,0%		7,8%	9,2%	10,2%	5,9%	10,9%	
Revenu disponible médian des 60-74 ans	20 952 €	Tendance disponible à compter de l'ABS 2017	22 392 €	20 781 €	21 473 €	20 299 €	22 104 €	
Revenu disponible médian des 75 ans et +	19 524 €		19 653 €	18 327 €	18 972 €	19 458 €	22 501 €	
1er décile des 60-74 ans	11 223 €		12 299 €	12 197 €	11 852 €	10 254 €	11 917 €	
1er décile des 75 ans et +	12 211 €		12 535 €	12 095 €	11 819 €	11 642 €	13 203 €	
Bénéficiaires de l'APA		Evolution 2014/2015	Evolution 2014/2015					
Bénéficiaires de l'APA à domicile	1 455	↑ 4,0%		↑ 5,5%				Commissariat général à l'égalité des territoires, 15/03/2016
Bénéficiaires de l'APA en établissement	ND	ND		↓ -1,6%				

* Les villes comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

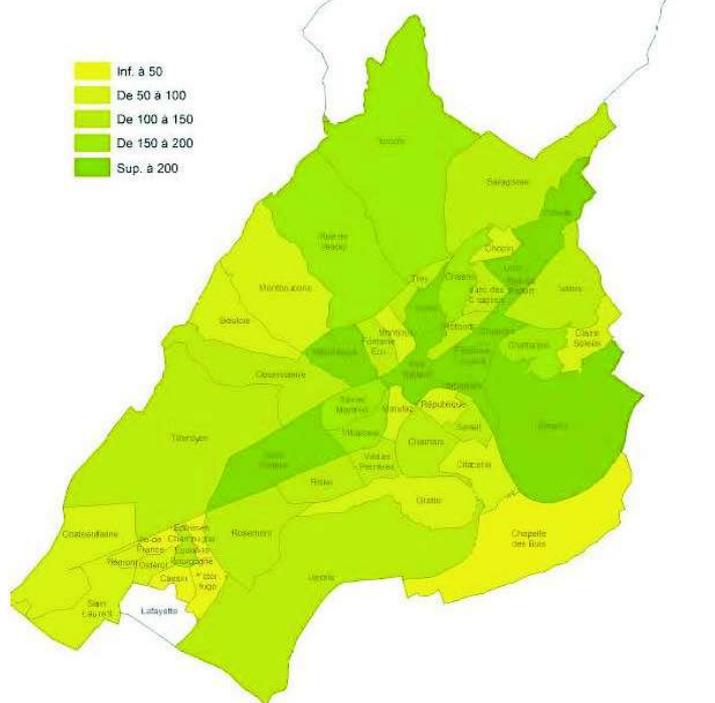
	Age du référent fiscal						
	Moins de 30 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 74 ans	de 75 ans ou +	Toutes tranches d'âge
Rapport de masse du revenu disponible détenu par les 20% les plus riches et celle détenue par les 20% les plus pauvres	4,4	4,3	4,7	4,9	5,0	3,6	4,8

Source : Filosofi 2012

Lecture : pour l'ensemble de la population bisontine, la masse du revenu disponible des 20% les plus riches est 4,8 fois plus élevée que la masse du revenu disponible des 20% les plus pauvres

Où dans la ville ?

Le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus par iris en 2012



En 2012, Besançon compte 6 651 personnes âgées de 80 ans ou plus parmi ses habitants. Ceux-ci sont particulièrement présents dans les iris* suivants :

Fontaine-Argent, Bregille, Chaprais, Mouillère, Viotte, Rue de Belfort, et Cras.

Ils sont également nombreux dans certains iris où une concentration de pauvreté a été observée et qui sont concernés par le zonage prioritaire de la politique de la ville comme à Palente et Montrapon. Les secteurs définis « *en observation* » comme Saint-Ferjeux et Rue Battant recensent également un nombre important de personnes âgées de 80 ans ou plus.

Entre 2007 et 2012, les secteurs concernés par une augmentation du nombre de personnes relevant de cette tranche d'âge sont Viotte, Saint-Ferjeux, Fontaine-Argent et Palente.

*Iris= Ilots Regroupés pour l'Information Statistique.

Synthèse

La population bisontine enregistre une évolution moins importante du nombre de personnes âgées qu'au niveau des autres strates de comparaison, même si certains secteurs connaissent une augmentation plus marquée. Néanmoins, d'un point de vue démographique, ce qui distingue plus fortement la commune est sa part de personnes âgées de 80 ans ou plus vivant seules. Celle-ci est beaucoup plus élevée que celles des villes comparables. Deux facteurs cumulés peuvent expliquer cette surreprésentation. Les personnes âgées vivent davantage seules, notamment à compter de 75 ans, pour l'ensemble de la population française. A ce phénomène s'ajoute celui d'une part plus importante de ménages d'une seule personne à Besançon (*voir fiche Démographie*).

La pauvreté des personnes âgées de Besançon, qui s'inscrit globalement dans la moyenne des villes de taille comparable, se détache de son périmètre intercommunal surtout en ce qui concerne le niveau de vie des 60-74 ans. En effet, le taux de pauvreté diffère de +3,5 points et le revenu disponible médian de 120 € mensuels. Cet écart est néanmoins plus faible pour la génération des personnes de 75 ans ou plus. Par ailleurs, le rapport de masse du revenu disponible détenu par les 20% les plus riches et celle des 20% les plus pauvres parmi les 60-74 ans est plus élevé que parmi les autres tranches d'âge. Cela indique que cette typologie de population présente davantage d'inégalités au sein de la même tranche d'âge. En 2012, les bisontins les plus pauvres concernés par cette tranche d'âge (1^{er} décile) vivaient avec 935 € mensuels tout au plus, soit 50 € de moins qu'au niveau national (le seuil de pauvreté national s'établissait à 987 € pour toutes les tranches d'âge).

Rappel : La population bisontine représente près de 65% de celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les tendances d'évolution de Besançon entraînent donc mécaniquement un effet tendanciel similaire au niveau intercommunal.

PERSONNES HANDICAPEES

Contexte général

Emploi des handicapés : des progrès encore insuffisants

D'après un bilan 2015 de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph), l'accès à l'emploi progresse. Les placements par Cap Emploi (les services dédiés de Pôle Emploi) ont progressé de 4 % au premier semestre, les créations d'entreprise par des personnes handicapées ont bondi de 12%. Le recours aux Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) progresse aussi tout comme la part des personnes handicapées dans les bénéficiaires des contrats aidés. Néanmoins le taux de chômage des personnes handicapées est de 21% au niveau national (468 000 inscrits à Pôle Emploi soit une hausse de plus de 9% en un an). Cette double progression s'explique par la hausse du nombre d'actifs reconnus handicapés (+200 000 de 2007 à 2014).

Les indicateurs locaux

Indicateurs	Besançon		Éléments de comparaison				Source
	Valeur	Tendance	CAGB	Doubs	National	Villes comparables* Valeur mini. Valeur maxi.	
Handicap	2015	Evolution 2013/2015	Evolution 2013/2015				MDPH et Doubs
Nombre de personnes disposant d'une carte d'invalidité (taux de handicap supérieur à 80%)	3 104	↑ 5,8%	ND	4,2%			
Bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap	611	↑ 14,6%	ND	-17,2%			
Bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne	154	↓ -11,0%	ND	-5,8%			
Nombre de personnes disposant d'une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé en 2015	4 987	ND	6 568	17 608			
Demande d'emploi	2015	Evolution 2014/2015	Evolution 2014/2015				Dreese
Demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C)	1 024	↑ 1,6%	0,5%	2,4%			
Handicap et pauvreté	2014	Evolution 2011/2014	Evolution 2011/2014				Caf 2011-2014
Allocataires de l'Allocation d'Adultes Handicapés	3 132	↑ 33,1%	32,9%	25,9%	9,0%		
Population couverte par l'AAH	4 836	↑ 36,5%	36,7%	30,9%	7,8%		
Nombre d'allocataires de l'Allocation d'Education d'Enfant Handicapé	286	↑ 11,7%	9,1%	1,2%	18,1%		

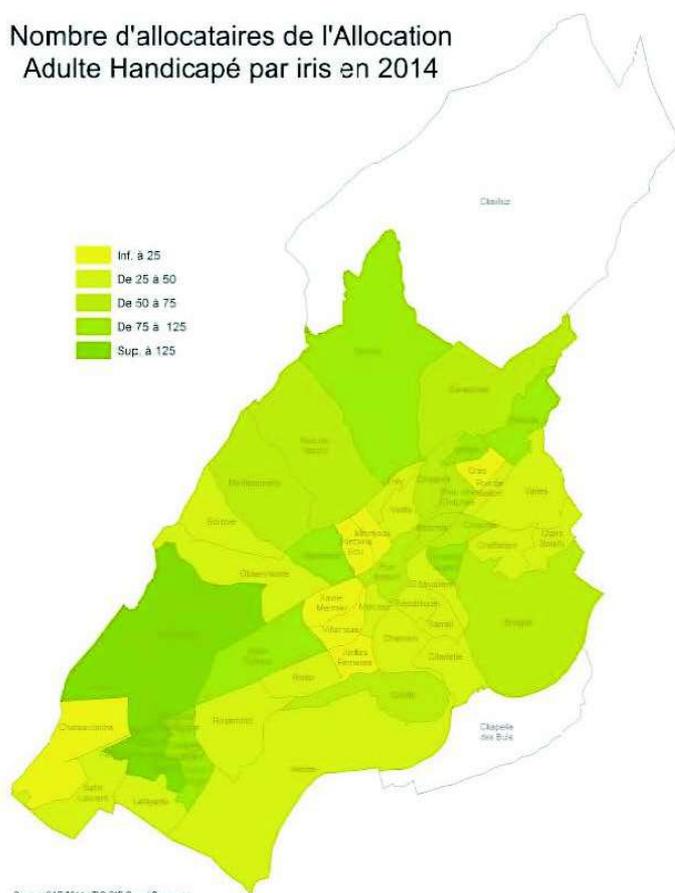
* Les villes comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.



Précision : L'AAH constitue un minima social. Cette allocation concerne les personnes handicapées pauvres. Le nombre de bénéficiaires concerné ne représente donc pas de façon exhaustive le nombre de personnes handicapées sur le territoire.

Où dans la ville ?

Nombre d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé par iris en 2014



En 2014, les secteurs de la commune qui enregistrent le plus d'allocataires de l'AAH sont: ceux de Planoise, Palente, Chopin, Saint-Ferjeux, Torcols et Montrapon. Le quartier des Tilleroyes présente également un nombre important d'allocataires, s'expliquant notamment par la présence d'établissements de domiciliation de personnes handicapées.

Entre 2011 et 2014, on note une augmentation assez marquée du nombre d'allocataires de l'AAH à Planoise et aux iris* Vaite et Montboucons.

*Iris = Ilots Regroupés pour l'Information Statistique.

Synthèse

La demande d'emploi des personnes handicapées augmente moins vite sur le territoire bisontin qu'au niveau départemental. En revanche, le nombre de personnes recourant à une prestation ou un dispositif pour personnes handicapées augmente à Besançon alors que cette tendance s'inscrit à la baisse à l'échelon départemental (hormis pour l'AAH). Le nombre d'allocataires de l'AAH est également en forte hausse sur le territoire communal. Cela peut s'expliquer par un recours à l'allocation davantage facilité, par une dégradation de l'état de santé des habitants, ou encore par une conjugaison de ces deux facteurs. Même si les personnes handicapées sont plus souvent présentes en milieu urbain, les données infra-communales nous renseignent sur une évolution importante du nombre d'allocataires de l'AAH dans les secteurs concentrant la pauvreté. Cette répartition découle mécaniquement des modalités d'accès à l'allocation, soumises à des conditions de ressources faibles. Néanmoins, ces territoires laissent apparaître aussi d'autres problématiques, comme celles d'accès aux soins. Celles-ci sont à la fois issues de la précarité et productrices de pauvreté. Les publics cumulant handicap et difficultés sociales présentent donc des besoins d'accompagnement spécifiques pour ne pas voir se dégrader davantage leur situation.

Rappel : La population bisontine représente près de 65% de celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les tendances d'évolution de Besançon entraînent donc mécaniquement un effet tendanciel similaire au niveau intercommunal.

PAUVRETE/PRECARITE

Contexte général

Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains

Le taux de pauvreté est le plus important dans les villes-centres des grandes aires urbaines (20% en moyenne) où la pauvreté touche particulièrement les familles monoparentales, les familles nombreuses et les ménages jeunes.

Les inégalités de niveaux de vie à l'intérieur des régions et des départements sont souvent fortes. Dans l'espace urbain, le taux de pauvreté est généralement plus élevé dans les pôles (16% en moyenne) que dans leurs couronnes (autour de 10%).

Par ailleurs, les deux tiers des personnes pauvres résident dans les grands pôles urbains alors que ces derniers rassemblent moins de 60 % de la population.

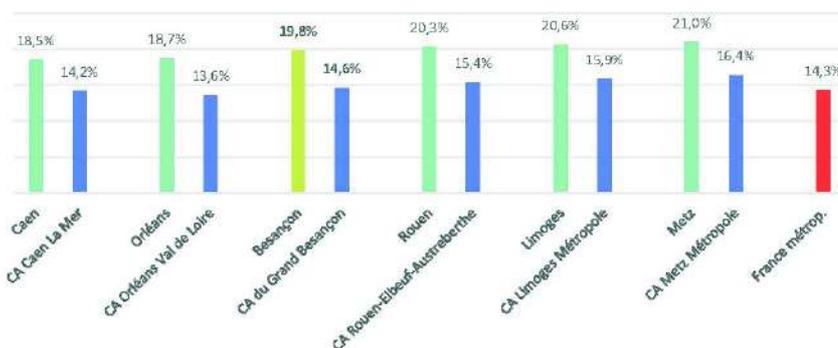
Les indicateurs locaux

Indicateurs	Besançon		Éléments de comparaison				
	Valeur	Tendance	CAGB	Doubs	National	Villes comparables*	
	2012		2012				
Taux de pauvreté	19,8%	Tendance disponible à compter de l'ARS 2017	14,6%	12,3%	14,3%	18,5%	21,0%
Revenu disponible médian (annuel par UC)	18 159 €		19 861 €	20 227 €	19 786 €	18 159 €	18 923 €
1er décile	9 238 €		10 373 €	11 138 €	10 503 €	8 846 €	9 412 €
9e décile	34 745 €		36 085 €	36 714 €	37 236 €	34 429 €	38 124 €
Ratio S80/20**	4,8	4,4	4,0	4,5	4,8	5,4	
	Evolution 2011/2014		Evolution 2011/2014				
Ménages sous le seuil de bas revenu	11 179	↑ 7,6%	7,7%	4,1%	6,7%		
Ménages vivant de minimas sociaux	7 777	↑ 22,7%	22,5%	19,9%	15,6%		
Allocataires Caf bénéficiaires du RSA	8 046	↑ 15,6%	15,9%	14,7%	19,5%		
Population couverte par le RSA	12 511	↑ 18,0%	17,7%	16,1%	19,8%		
Allocataires Caf bénéficiaire du RSA socle	3 962	↑ 14,6%	15,0%	14,6%	18,6%		
	2015	Evol. 2014-2015					
Bénéficiaires différents inscrits à l'aide alimentaire	6 786	↑ 12,2%					
Bénéficiaires des aides financières du CCAS	1 421	ND					
Nombre de personnes différentes domiciliées au SAAS	725	→ 0,3%					

* Les villes comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

**Ratio S80/20= le rapport entre la masse des niveaux de vie disponible détenue par les 20% d'individus les plus riches à celle détenue par les 20% les plus pauvres. Plus le ratio est élevé, plus les inégalités sont importantes.

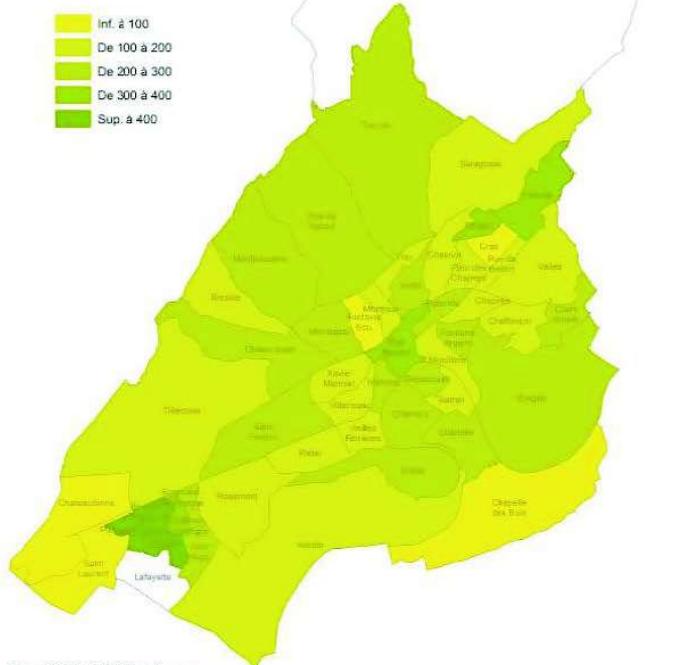
Taux de pauvreté des communes et de leur EPCI



Insee, Filosofi 2012

Où dans la ville ?

Nombre de ménages vivant
sous le seuil de bas revenu
par iris en 2014



Source : CAF 2014 / TIC-SIG Grand Besançon

En 2012, les ménages vivant sous le seuil de bas revenu sont particulièrement nombreux (au-delà de 250 ménages) dans les secteurs concernés par la politique la ville, mais aussi dans les iris* suivants : Torcols, Rue de Vesoul, République, Bregille, Rotonde, Fontaine-Argent et Citadelle.

Entre 2011 et 2014, les secteurs pour lesquels on constate une évolution marquée du nombre de ménages concernés sont :

- Vaite et Villarceau (évolution supérieure à 50%)

- Vieilles Perrières, Chaffanjon, Montboucons, Tilleroyes, Victor Hugo, Observatoire, Montjoux, Xavier-Marmier et Bregille (évolution comprise entre 20 et 40%).

A contrario, les secteurs présentant une diminution du nombre de ménages sous le seuil de bas revenu sont ceux concernés par des rénovations urbaines (passées ou en projet) comme Fontaine-Ecu, Grette et Clairs-Soleils, mais aussi d'autres iris comme Rue Battant, Risler et Mouillère.

*Iris= Ilots Regroupés pour l'Information Statistique.

Synthèse

Qu'elle soit alimentaire, matérielle, humaine ou financière, la demande sociale s'établit à un niveau relativement élevé. Pour autant, le taux de pauvreté communal est dans la moyenne du panel de comparaison. Conformément aux observations nationales de l'Insee, le taux enregistré à Besançon est aussi plus élevé que celui de sa couronne, la ville concentrant davantage le logement social. Ce constat est le même au niveau des autres villes comparées qui présentent des taux de pauvreté de près de 5 points supérieurs à ceux de leurs intercommunalités respectives. Le revenu disponible médian reste cependant plus faible à Besançon.

Le nombre de ménages vivant sous le seuil de bas revenu demeure élevé (soit près de 18% des ménages). Il est en hausse, mais dans des proportions semblables aux autres strates. Certains secteurs de la ville sont davantage concernés par cette évolution, comme les iris Vaite ou Villarceau.

Le nombre de ménages vivant de minimas sociaux augmente quant à lui plus fortement à Besançon et dans son agglomération qu'à l'échelle nationale entre 2011 et 2014. Cette hausse est notamment due à celle du nombre d'allocataires du RSA SoCLE et surtout à celle des bénéficiaires de l'AAH (+779 allocataires en 3 ans).

Rappel : La population bisontine représente près de 65% de celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les tendances d'évolution de Besançon entraînent donc mécaniquement un effet tendanciel similaire au niveau intercommunal.

LOGEMENT SOCIAL

Contexte général

Le logement : au croisement d'un équilibre social et énergétique précaire

D'après La Fondation Abbé Pierre, près de 12 millions de personnes sont aujourd'hui fragilisées par rapport au logement c'est-à-dire que les conditions de logement sont si fragiles que le plus petit accident de vie peut faire basculer leur situation sociale. Ainsi, 1,2 millions de personnes sont en situation d'impayés de loyer ou de charges. Selon une étude de l'INSEE datant de décembre 2015, en Bourgogne-Franche-Comté, 34 % des ménages sont exposés à la vulnérabilité énergétique (le taux national est de 22%). Un climat rigoureux, un parc de logements ancien et une plus faible urbanisation sont les principaux facteurs explicatifs.

Les dépenses de chauffage sont la première cause de vulnérabilité énergétique. Le type et l'ancienneté de la construction, la superficie ou les moyens de chauffage jouent directement sur le montant des dépenses en énergie. Dans notre région, chauffer une maison coûte en moyenne par an 1 800 € contre 1 200 € pour un appartement. La vulnérabilité énergétique liée aux déplacements contraints (travail, études...) touche en Bourgogne-Franche-Comté près de 15% des ménages (10% en moyenne en France). On constate que cette vulnérabilité augmente avec l'éloignement des centres urbains. Par ailleurs, les ménages les plus pauvres et les personnes seules (notamment les jeunes et les plus âgés) sont les plus exposés à la vulnérabilité énergétique.

Les indicateurs locaux

Indicateurs	Besançon		Tendances de comparaison				
			CAGB	Doubs	National	Villes comparables*	
Parc de logement	Valeur Tendence						
Nombre de logements 2012 (évolution 2007/2012)	67 813	↑ 4,4%	5,6%				
Nombre de logements conventionnés 2014 (évolution 2013/2014)	16 215	⇒ 0,1%	0,0%				
Niveau de vie	2012		2012				
Revenu disponible médian des locataires	14 753 €		15 376 €	15 783 €	15 693 €	14 226 €	15 490 €
Revenu disponible médian des propriétaires	24 070 €		23 854 €	22 719 €	22 580 €	24 003 €	27 135 €
Ressources des publics concernés par le parc social (2013)	Occupants 2013	Demands 2015	Répartition des demandeurs 2015				
Logement social (PLUS)			2012				
Part des ménages ayant des revenus entre 50% et 100% du PR	22%	16%	18%	19%			
Part des ménages ayant des revenus supérieurs à 100% du PR	6%	12%	12%	12%			
Logement très social (PLAI)			2015				
Part des ménages ayant des revenus inférieurs à 20% du PR	31%	41%	39%	36%			
Part des ménages ayant des revenus entre 20% et 40% du PR	21%	17%	17%	17%			
Part des ménages ayant des revenus entre 40% et 60% du PR	19%	14%	15%	16%			
La demande de logement en 2015	Evolution 2014/2015		Valeur 2015				
Nombre de demandes actives au 31/12/2015	4 123	ND	5 197	8 910			
Nombre de demandes saisies en 2015**	4 334	↑ 61,7%	5 430	10 106			
Part des demandes de moins de 6 mois	38%		38%	39%			
Part des demandes de 6 à 12 mois	32%		34%	34%			
Part des demandes de + de 12 mois	30%		28%	27%			
Nombre de demandes issues de Personnes à Mobilité Réduite	139		169	ND			

* Les villes comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.

**Attention : L'année 2014 ne comptabilise pas le premier trimestre, le service ayant bénéficié du logiciel d'enregistrement qu'à partir de mai 2014.

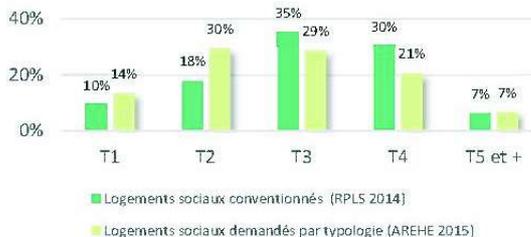
PR= plafond de ressources

PLUS= Prêt locatif à usage social. Il finance la création des logements sociaux classiques. Le loyer est plafonné, ainsi que les ressources des locataires.

PLAI=Prêt locatif aidé d'intégration. Les loyers PLAI sont les plus bas de ceux qui sont appliqués pour les logements sociaux. Le montant maximal est fixé par l'État



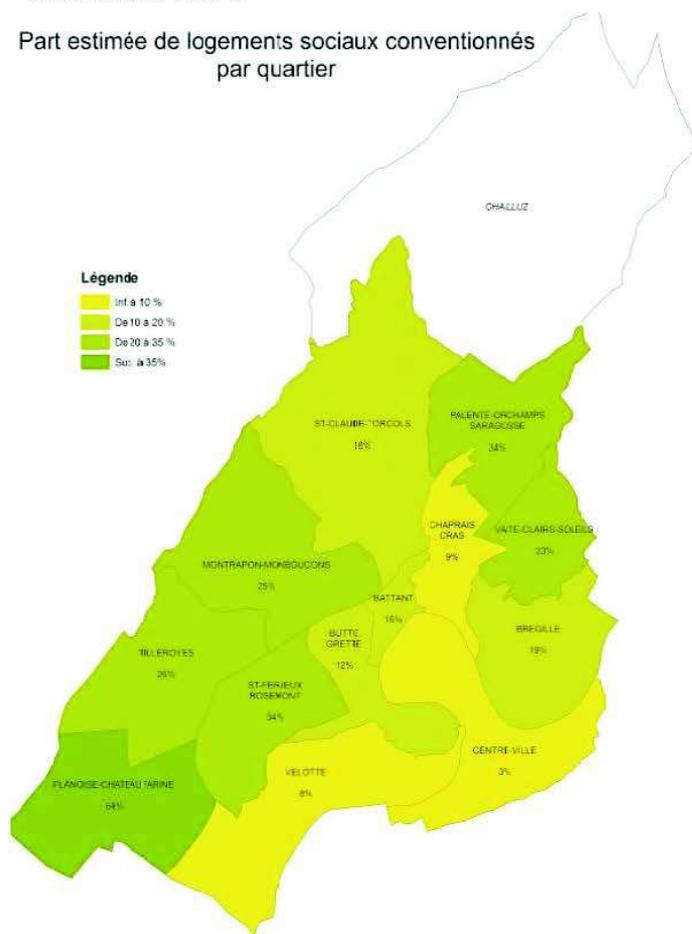
Comparaison estimée de l'offre et de la demande de logements sociaux par typologie de logement



Observatoire Régional de l'Occupation Sociale 2013, USH FC traitement Audab

Où dans la ville ?

Part estimée de logements sociaux conventionnés par quartier



Sources INSEE, RP 2012/PLS 2014 (traitement Acad). Grand Besançon, TICISG

En 2014 à Besançon, 16 215 logements sociaux conventionnés sont comptabilisés (pour 67 813 tous logements confondus recensés par l'Insee en 2012). La répartition des logements sociaux est disparate selon les quartiers, en lien avec l'histoire de l'aménagement de la commune mais aussi en fonction du bâti caractérisant certains quartiers. Les quartiers qui concentrent les plus importantes parts de logement sociaux sont : Planoise-Chateaufarine (64%), Saint-Ferjeux-Rosemont (35%), Palente-Orchamps (34%) et Tilleroyes (26%).

Par ailleurs, les quartiers bisontins concentrant la demande en logement social en 2015 sont les suivants :

Planoise-Chateaufarine (21,8%), Saint Ferjeux - Rosemont (11%), Saint Claude - Torcois (9,5%), Centre-ville Chapelle des buis (8,2%) et Chaprais-Cras (7,7%).

Synthèse

D'un point de vue global, entre 2007 et 2012, le nombre total de logements a augmenté, à la fois sur le territoire communal et intercommunal. Le revenu disponible médian des locataires bisontin est relativement faible au regard du panel de comparaison. La demande de logements sociaux est alors soutenue, notamment dans le « logement très social » pour lequel la part des ménages ayant des ressources inférieures à 20% du plafond est particulièrement importante. Une augmentation rapide du nombre de demandes de logement social enregistrées est observée en 2015 à toutes les échelles disponibles, et en particulier à Besançon. Ainsi, les demandes saisies à Besançon représentent près de 80% de celles du périmètre intercommunal et 43% de celles du département du Doubs. L'attractivité de la demande au niveau de quartiers présentant soit un mode de chauffage collectif abordable, soit une proximité immédiate des équipements et commerces fait écho avec les problématiques de vulnérabilité énergétique évoquées au niveau du contexte régional.

Par ailleurs, la surreprésentation des personnes seules (44%) parmi les occupants du parc social peut être en partie liée d'une part à celle constatée au niveau démographique général de la commune (voir fiche démographie), et d'autre part au coût de la vie (notamment logement et charges) plus élevé pour les ménages d'une seule personne qui ne peuvent pas faire levier sur les économies d'échelles. Cette surreprésentation transparaît également à travers la forte demande en T1 et T2 sur la ville.

Rappel : La population bisontine représente près de 65% de celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les tendances d'évolution de Besançon entraînent donc mécaniquement un effet tendanciel similaire au niveau intercommunal.

SANTÉ

Contexte général

Une progression forte du nombre de bénéficiaires de la CMUC

D'après un rapport du Fonds CMU, près d'un français sur six éprouve des difficultés financières pour se soigner. Le nombre de personnes couvertes par la CMU-C augmente toujours (+4% en un an), mais s'inscrit dans une tendance à la décélération (+7,5% l'année précédente). En juillet 2013, le gouvernement a relevé le plafond de revenu d'éligibilité qui a eu pour effet d'élargir le nombre de bénéficiaires. La décélération enregistrée précédemment s'explique par la fin des effets mécaniques liés à cet élargissement. Les nouveaux bénéficiaires de la CMU sont peut-être en meilleure santé que les anciens, « surtout pour la tranche de revenus concernée par l'augmentation exceptionnelle du plafond de ressources », suggère le rapport. Toutefois, l'augmentation du nombre de bénéficiaires, toujours d'actualité, concerne cette fois les ménages durement touchés par la crise, mais aussi par les problématiques de santé. En effet, comme le rappelle le Fonds CMU, les bénéficiaires de la CMU-C ont 2,4 fois plus de risques de souffrir d'une maladie psychiatrique, 2,2 fois d'un diabète, 2,9 fois d'une maladie du foie ou du pancréas.

Le nombre de bénéficiaires de cette aide ne reflète pas totalement la réalité du nombre de personnes concernées par les inégalités de santé, les taux de recours à la CMUC étant faibles, estimés de l'ordre de 64 à 77%.

Les indicateurs locaux

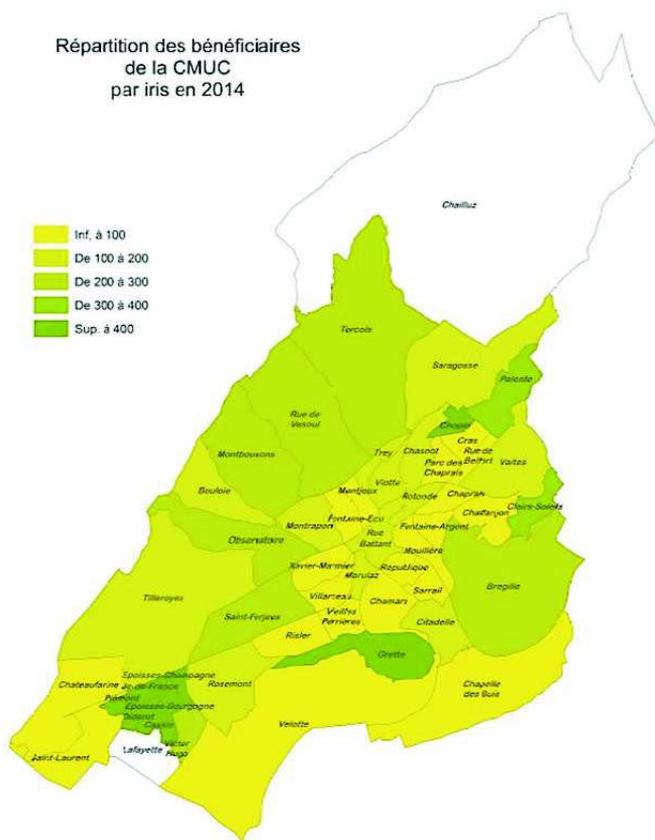
Indicateurs	Besançon		Éléments de comparaison				Source	
	Valeur	Tendance	CAGB	Doubs	National	Villes comparables*		
	Evolution 2011/2014		Evolution 2011/2014					
Population bénéficiaire de la CMUC	10 942	↑ 9,1%	ND	16,2%	17,5%	1,0%	31,3%	Insee, Crem, Fonds CMU
Part de la population bénéficiaire de la CMUC	9,4%		ND	6,1%	6,8%	8,8%	11,0%	
	2014		2014					
Densité médicale globale (pour 100 000 habitants)	734		ND	ND	ND	523	749	Insee, Biao Ferrerres des Equipements 2014/RFP 2013
Densité médicale des généralistes (pour 100 000 habitants)	150		132	103	155	110	164	

* Les villes comparables retenues sont : Caen, Rouen, Metz, Orléans et Limoges.



CNAM 2014, traitement Insee

Où dans la ville ?



En 2014, 10 942 bénéficiaires de la CMUC sont recensés, soit un peu plus de 9% de la population bisontine.

Toutefois, des disparités existent selon les quartiers. Les habitants de Planoise-Chateaufarine représentent 44% des bénéficiaires de la CMUC de la commune. Dans ses secteurs, près d'un habitant sur trois est bénéficiaire de cette aide. Des proportions moindres, mais qui s'établissent à un niveau plus élevé que l'échelon communal, sont enregistrées dans les iris Grette (30%), Chopin (24%), Clairs-Soleils (17%), Palente (14%) et Saint-Ferjeux (10%).

Entre 2011 et 2014, les secteurs de Planoise présentent de fortes évolutions de bénéficiaires de la CMUC (entre 70 et 158 bénéficiaires de plus selon les iris planoisiens), suivis des iris Observatoire et Tilleroyes (respectivement +186 et +57 bénéficiaires).

Synthèse

Besançon présente une densité médicale globalement peu différenciée des autres strates. En revanche, la ville enregistre une part de bénéficiaires de la CMUC parmi la population supérieure aux autres territoires, phénomène qui s'inscrit plutôt dans une tendance urbaine. En effet, les proportions observées au niveau des villes du panel de comparaison sont relativement similaires. Toutefois, la commune bisontine connaît une augmentation du nombre de bénéficiaires entre 2011 et 2014 nettement moins marquée que les autres strates de comparaison. Malgré les données en hausse enregistrées dans des secteurs concentrant des ménages à bas revenus, notamment au niveau du quartier de Planoise-Chateaufarine, il reste périlleux d'attribuer une tendance d'évolution exclusivement liée à la paupérisation des ménages. En effet, les politiques publiques visant à faciliter le recours et l'accès aux droits et aux prestations peuvent également avoir un effet non négligeable sur l'accroissement du nombre de bénéficiaires de la CMUC.

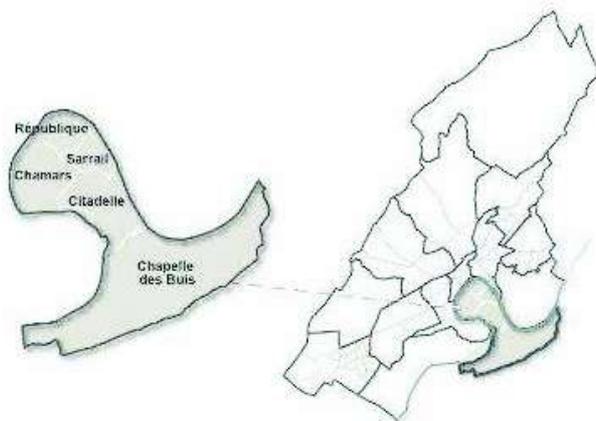
Rappel : La population bisontine représente près de 65% de celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les tendances d'évolution de Besançon entraînent donc mécaniquement un effet tendanciel similaire au niveau intercommunal.

PARTIE IV : LES QUARTIERS BISONTINS

OBSERVATOIRE SOCIO-URBAIN



Quartier Centre-Chapelle des Buis



► En raison d'effectifs réduits, les données pour l'IRIS Chapelle des Buis ne sont pas toujours disponibles ou doivent être interprétées avec précaution.

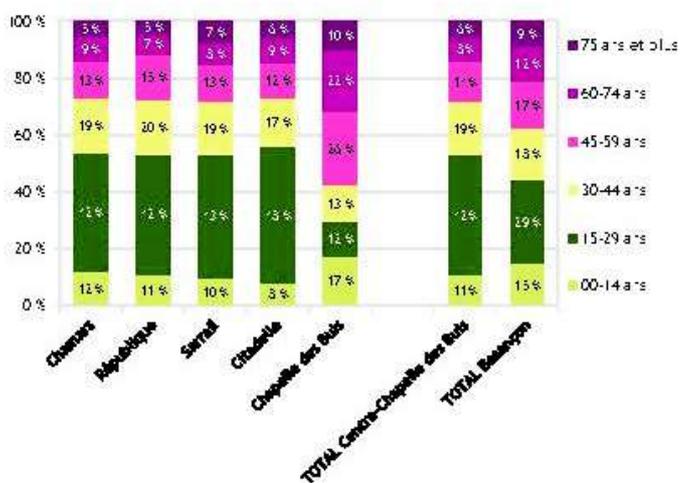
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Chamars	2 927	3 204	3 239	+1,1 %
République	2 948	2 823	3 168	+12,2 %
Sarrail	2 181	2 365	2 120	-10,4 %
Citadelle	2 486	2 783	2 512	-9,7 %
Chapelle des Buis	254	268	251	-6,3 %
TOTAL Centre-Chapelle des Buis	10 796	11 443	11 290	-1,3 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, recensements de la population

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



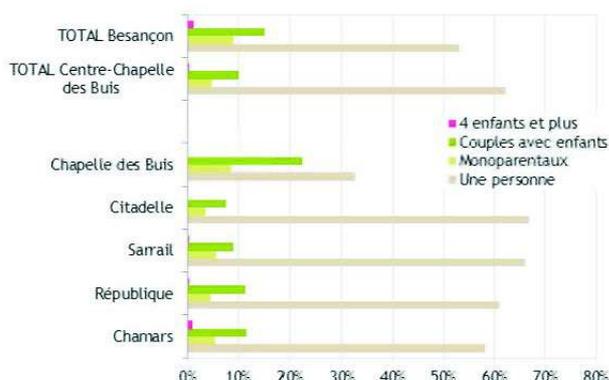
Indicateurs extraits de l'Observatoire Social Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Nombre et composition familiale des ménages

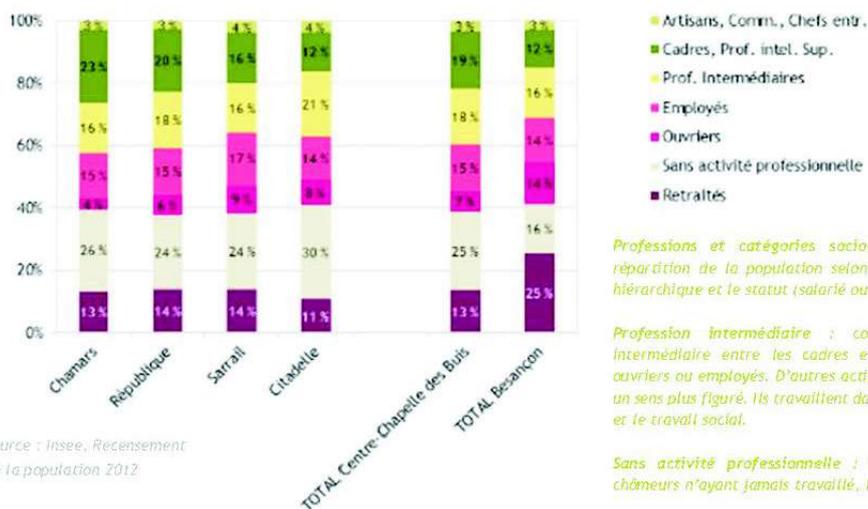
	Nombre de ménages
Chamars	1 845
République	1 897
Sarraill	1 305
Citadelle	1 641
Chapelle des Buis	113
TOTAL Centre-Chapelle des Buis	6 802
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2012

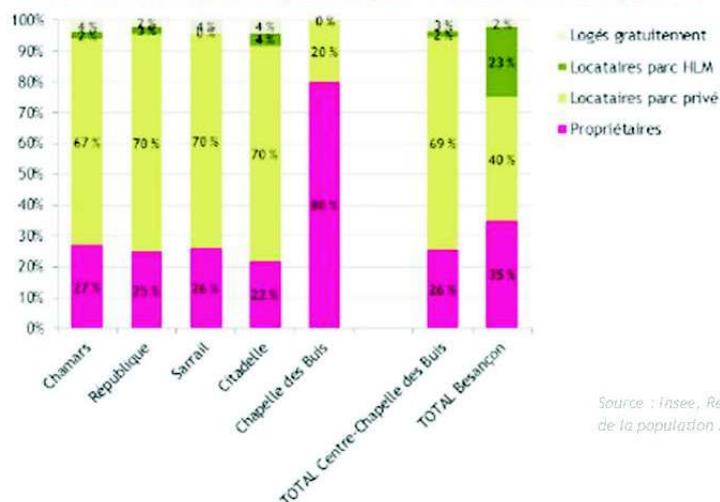
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarie ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

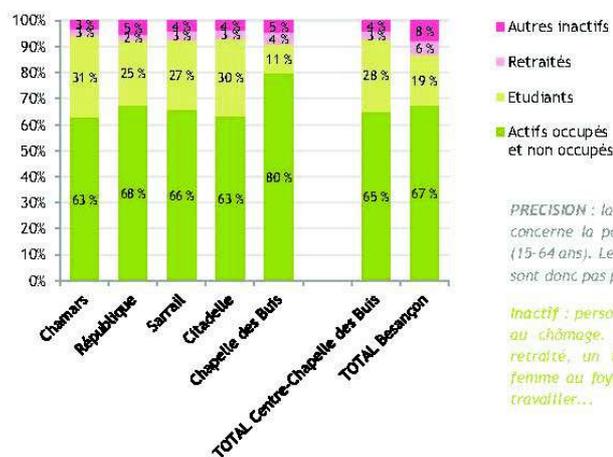


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER CENTRE-CHAPELLE DES BUIS

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

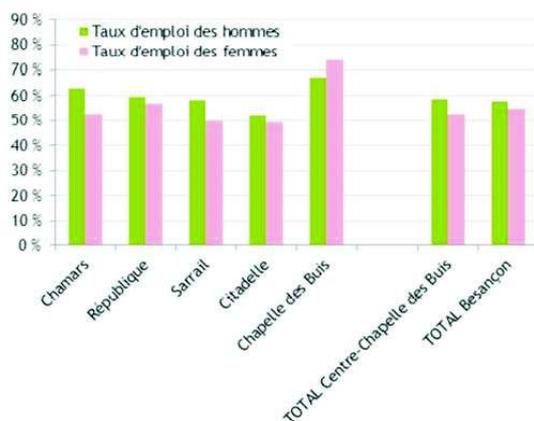


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Chamars	ND	ND	ND	3,2 %
République	192	134	1,9 %	3,2 %
Sarraill	156	106	1,5 %	2,0 %
Citadelle	237	176	2,5 %	2,3 %
Chapelle des Buis	16	9	0,1 %	0,2 %
TOTAL Centre-Chapelle des Buis*	779	533	7,5 %	10,9 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

* total du quartier sans l'IRIS Chamars
Source : Insee - pôle emploi 2012

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

● Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;

● Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;

● Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

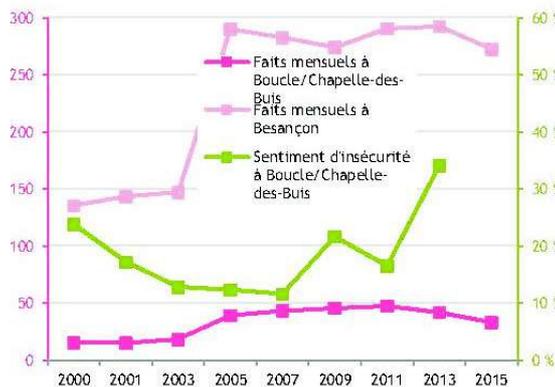
	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Chamars	103	5,6 %	237	12,8 %
République	101	5,3 %	281	14,8 %
Sarraïl	78	6,0 %	173	13,3 %
Citadelle	115	7,0 %	252	15,4 %
Chapelle des Buis	ND	ND	ND	ND
TOTAL Centre-Chapelle des Buis*	397	5,8 %	943	14,1 %
TOTAL Besançon	5 880	9,7 %	10 965	18,0 %

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

* total du quartier sans l'IRIS Chapelle des Buis
Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



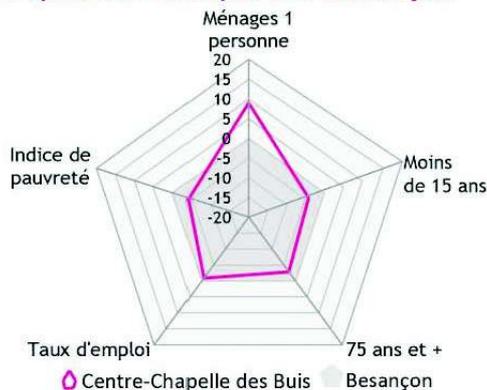
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, RP 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Tandis que le quartier connaissait une progression importante de sa population entre 1999 et 2007, il a perdu 153 habitants entre 2007 et 2012, soit une baisse de -1,3 %. Les recensements récents de la population laissent supposer une progression des ménages avec enfants dans l'Iris Chamars. Cette tendance ne semble plus se confirmer avec les derniers chiffres.

A l'inverse, les ménages d'une personne dans les Iris Sarraïl et Citadelle sont en hausse (+ 104 ménages, souvent des jeunes actifs ou des étudiants).

Les indicateurs de fragilité sociale montrent une légère progression du nombre des ménages précaires dans le quartier. Les allocataires bénéficiaires du RSA ou à bas revenus sont plus nombreux, soit une progression de 7,3 % pour les premiers et 11,7 % pour les seconds entre 2013 et 2014. Toutefois, ces résultats restent à des niveaux inférieurs à ceux de la ville.

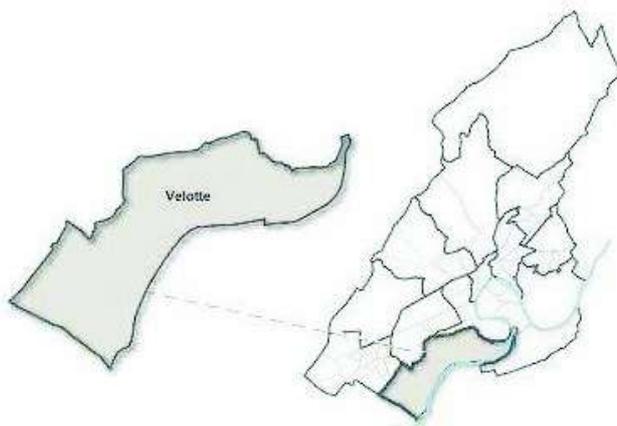
Concernant la tranquillité publique, le nombre de faits enregistrés dans le quartier Centre-Chapelle des Buis continue de diminuer, passant de 41 par mois en 2013 à 33 en 2015.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER CENTRE-CHAPELLE DES BUIS

Quartier Velotte



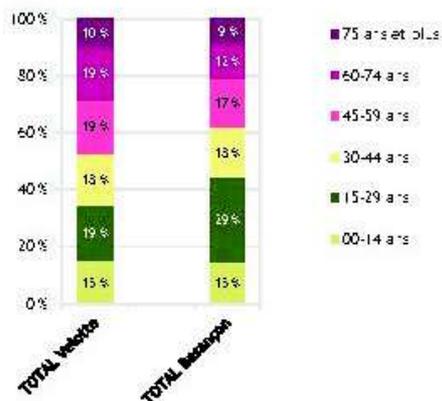
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
TOTAL Velotte	2 201	2 213	2 274	2,7 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



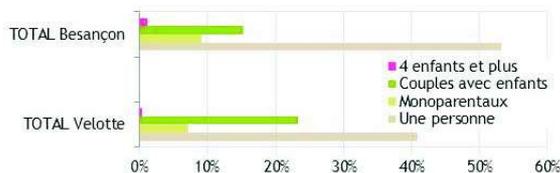
Indicateurs extraits de "Observatoire Social Urbain"
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
TOTAL Velotte	1 060
TOTAL Besançon	60 782

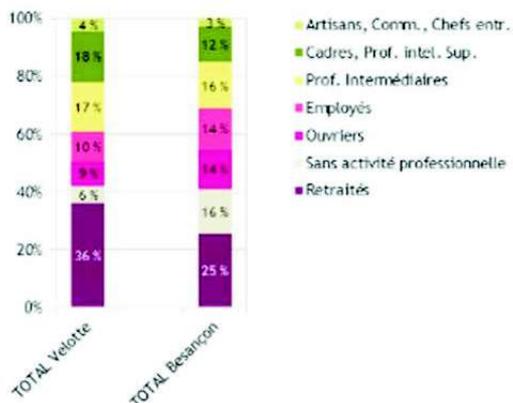
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2012

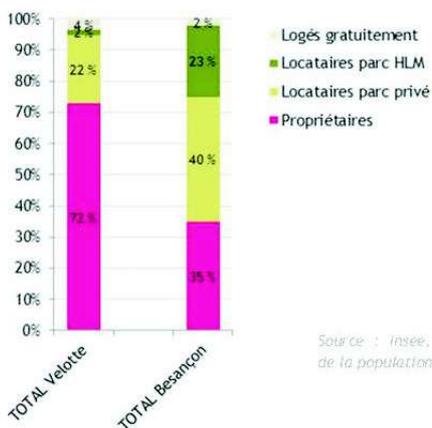
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés, D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré, ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



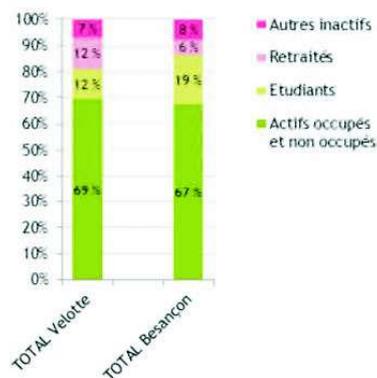
Source : Insee, Recensement de la population 2012



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

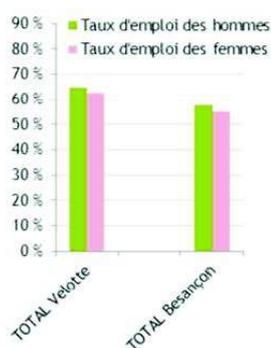


Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
TOTAL Velotte	137	81	1,1 %	2,1 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

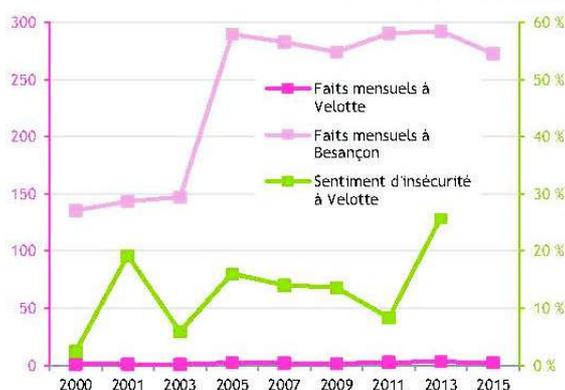
	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
TOTAL Velotte	57	5,4 %	105	9,9%
TOTAL Besançon	5 880	9,7 %	10 965	18,0%

Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



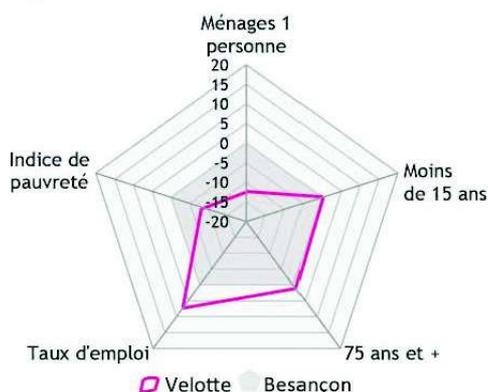
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION: Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Après une longue stagnation démographique, le quartier Velotte voit sa population légèrement progresser, atteignant 2 274 habitants en 2012 contre 2 213 en 2007 (+2,7%).

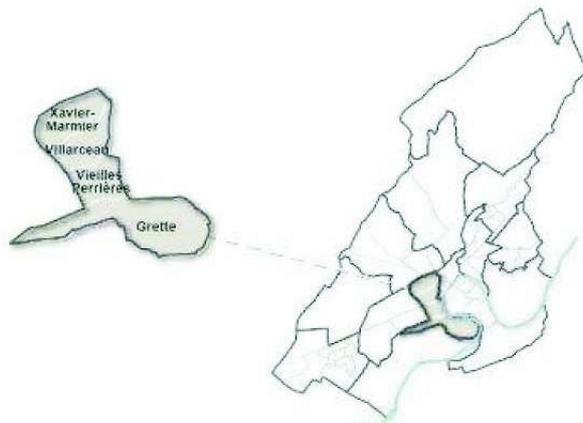
Le quartier est très familial et compte seulement 40% de ménages composés d'une seule personne. Cette proportion est bien inférieure à celle de la ville (53%). De plus, 30% de ménages sont composés de couples avec enfant(s), alors que Besançon n'en dénombre que 24%.

Toutefois, Velotte connaît un vieillissement de sa population, près de 28% des habitants ont 60 ans et plus, contre 21% à Besançon.

Les professions qualifiées sont toujours très présentes dans le quartier, avec 18% de la population qui occupent un poste de cadre, contre seulement 12% pour Besançon. Les retraités sont aussi plus nombreux et représentent désormais 36% des habitants.

Le quartier Velotte se caractérise par les signaux de précarité les plus faibles des quartiers de Besançon et enregistre d'ailleurs une baisse du nombre de demandeurs d'emploi.

Quartier Butte-Grette



► L'IRIS Grette contient le quartier prioritaire « Grette », défini par la nouvelle géographie de la politique de la ville.

Démographie

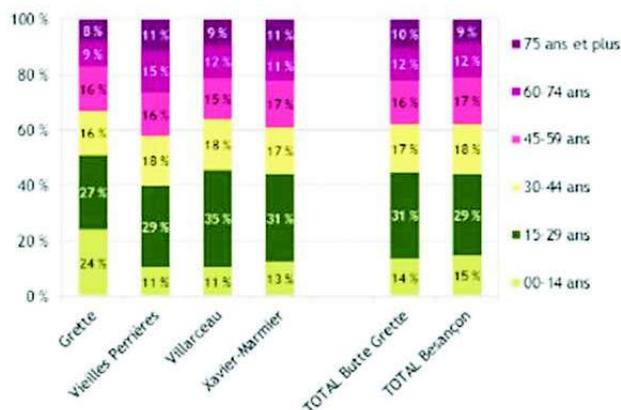
Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Grette	2 039	1 875	1 645	-12,3 %
Vieilles Perrières	2 278	2 207	2 127	-3,6 %
Villarceau	2 453	2 603	2 333	-10,4 %
Xavier-Marmier	2 629	2 684	2 557	-4,7 %
TOTAL Butte Grette	9 399	9 368	8 662	-7,5 %
Quartier prioritaire Grette	ND	ND	1 260	ND
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

PRECISION :
Le nombre d'habitants du quartier prioritaire s'appuie sur le fichier des Revenus Fiscaux Localisés des Ménages 2011 de l'Insee

Source : Insee, Recensements de la population, RFLM 2012

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



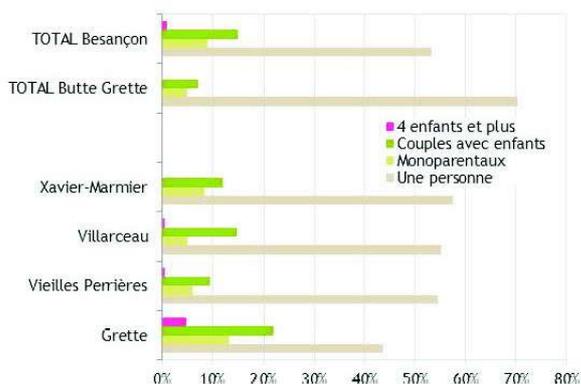
Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Nombre et composition familiale des ménages

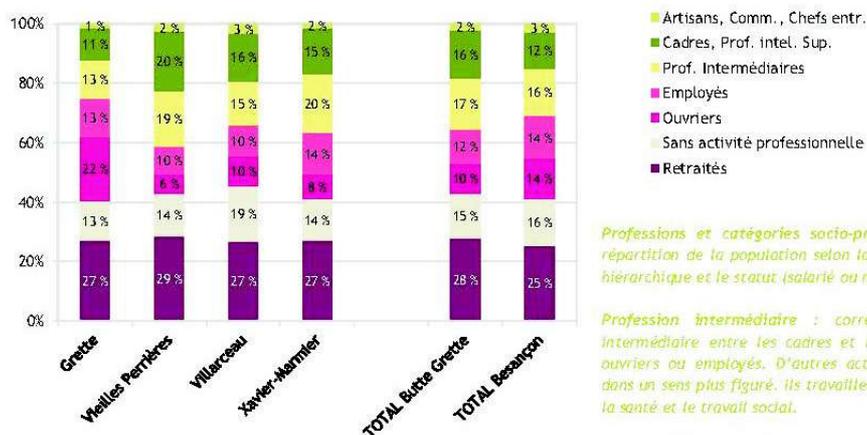
	Nombre de ménages
Grette	696
Vieilles Perrières	1 262
Villarceau	1 123
Xavier-Marmier	1 524
TOTAL Butte-Grette	4 604
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2012

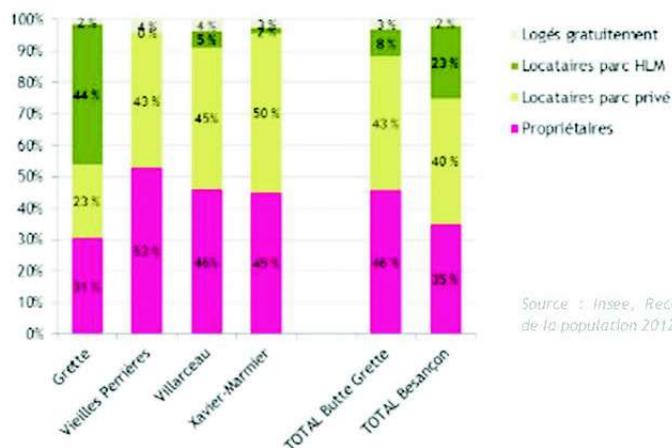
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

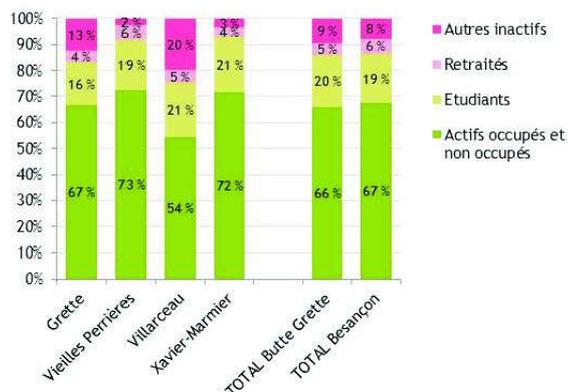


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER BUTTE-GRETTE

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

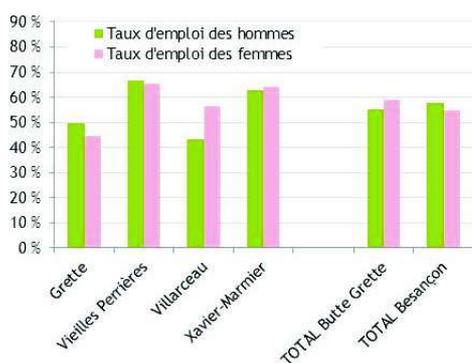


Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

PRECISION : la présence de la maison d'arrêt fait diminuer le taux d'emploi des hommes pour l'IRIS Villarceau.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Grette	176	137	1,9 %	1,1 %
Vieilles Perrières	109	69	1,0 %	2,1 %
Villarceau	124	81	1,1 %	1,8 %
Xavier-Marmier	138	78	1,1 %	2,4 %
TOTAL Butte Grette	547	365	5,1 %	7,5 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle-emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- *Catégorie A* : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- *Catégorie B* : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- *Catégorie C* : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Grette	154	22,1 %	216	31,0 %
Vielles Perrières	51	4,0 %	136	10,8 %
Villarceau	49	4,4 %	122	10,9 %
Xavier-Marmier	57	3,7 %	147	9,6 %
TOTAL Butte Grette	311	6,8 %	621	13,5 %
TOTAL Besançon	5 880	9,7 %	10 965	18,0 %

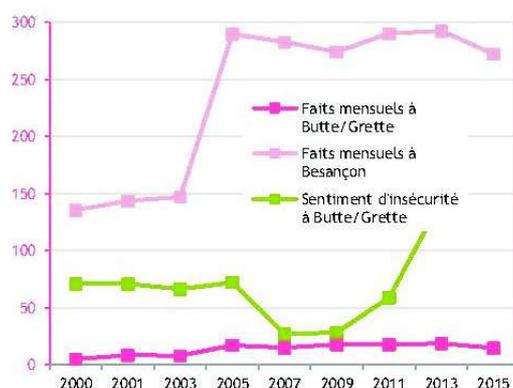
Source : CAF 2014 et Insee, Recensements de la population 2012

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



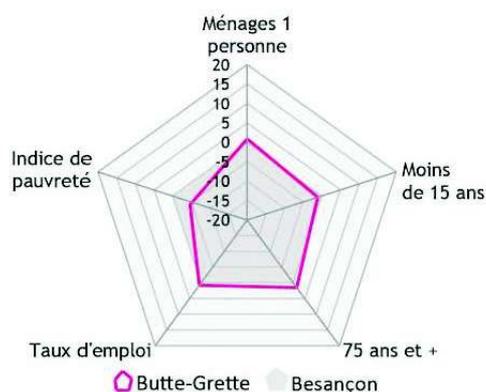
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Le quartier Butte-Grette continue de perdre des habitants, soit 706 habitants de moins (-7,5 %) entre 2007 et 2012.

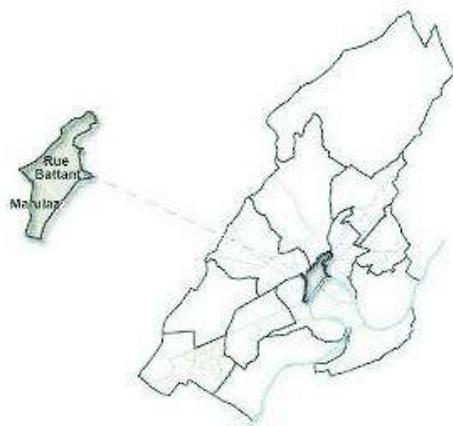
Les Iris Grette et Villarceau sont les plus touchés par cette baisse. Pour le premier, la précarité socio-économique est parmi les plus accentuées de Besançon. Grette compte 24 % de ménages bénéficiaires des minima sociaux contre en moyenne 4,5 % pour le reste du quartier. Il concentre également un taux d'emploi faible (47 %) en raison d'un chômage élevé.

L'Iris Villarceau connaît un vieillissement de sa population marqué. Les personnes de 60 ans et plus représentent 21 % dans cet Iris contre seulement 18 % en 2007. De plus, 45,7 % des habitants sont propriétaires, ce qui favorise moins le renouvellement de la population.

Les autres Iris du quartier concentrent peu de difficultés sociales : environ 4 % des ménages perçoivent des minima sociaux contre 12,4 % pour Besançon.

Depuis 2007, la Butte-Grette continue de perdre des habitants,

Quartier Battant



► L'ensemble des espaces habités du quartier Battant est inclus dans les quartiers en veille active du contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.

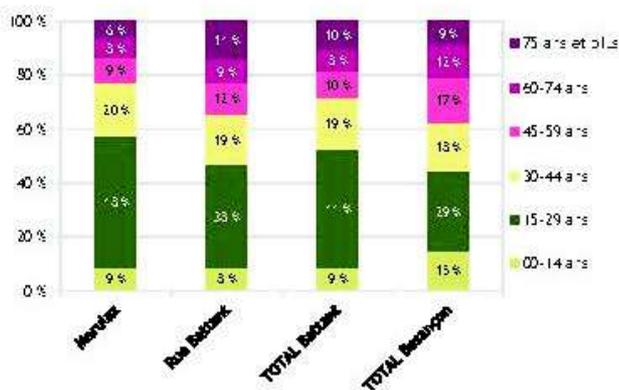
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Maulaz	1 963	1 889	1 960	3,8 %
Rue Battant	2 225	2 336	2 148	-8,0 %
TOTAL Battant	4 188	4 225	4 109	-2,7 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

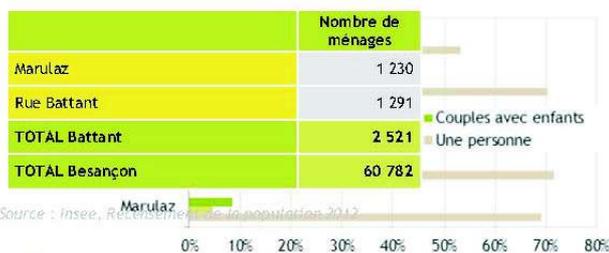


Source : Insee, Recensement de la population 2012



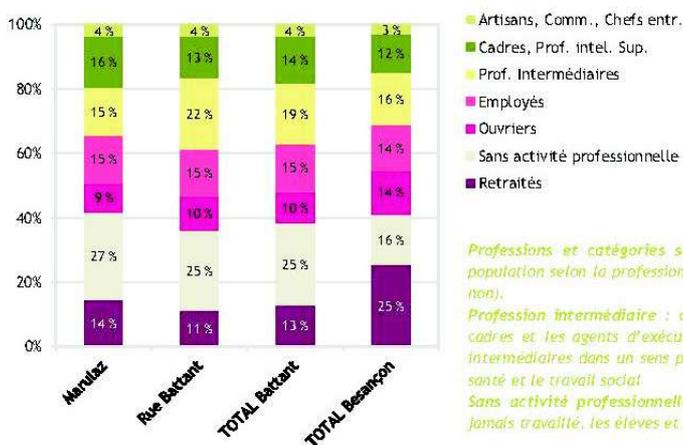
Indicateurs extraits de l'Observatoire Social Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Nombre et composition familiale des ménages



Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



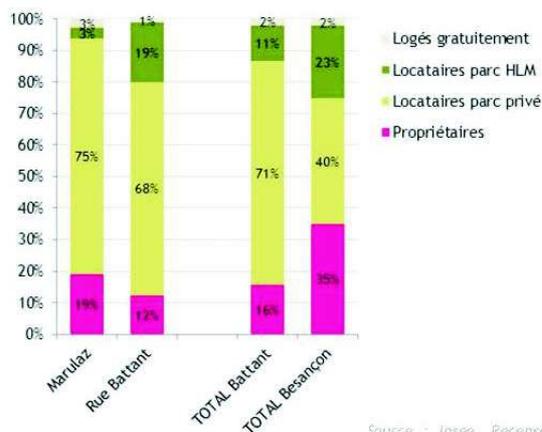
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarie ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

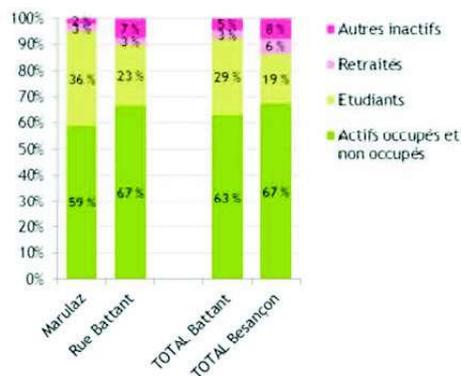
Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

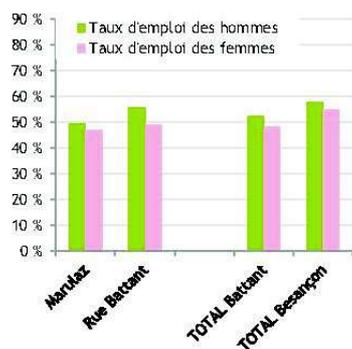


Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Marulaz	ND	ND	ND	1,7 %
Rue Battant	323	219	3,1 %	1,8 %
TOTAL Battant	ND	ND	ND	3,5 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Marulaz	123	10,0%	228	18,5%
Rue Battant	153	11,8%	303	23,5%
TOTAL Battant	276	6,8 %	531	21,1%
TOTAL Besançon	5 880	9,7 %	10 965	18,0%

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

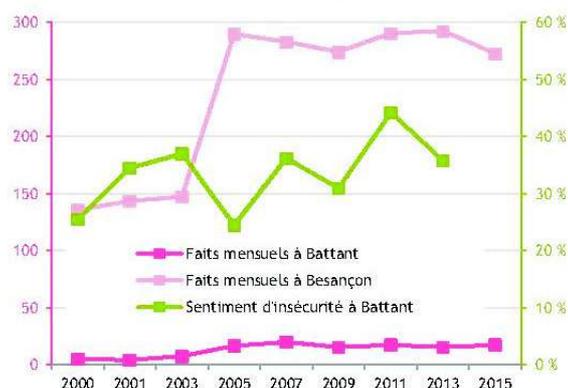
Sources : plus prises en compte dans le recensement de la population 2012

Les chiffres de la CAF

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

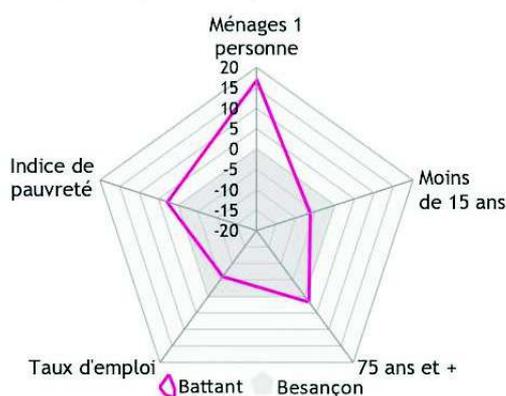
PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

En résumé



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

Le quartier Battant voit sa population décroître, soit -2,7 % entre 2007 et 2012. Battant reste néanmoins jeune, grâce à une concentration élevée d'étudiants (29 % contre 19 % pour Besançon). Les moins de 30 ans y sont même majoritaires (52 % contre 44 % à Besançon). Les ménages sont très largement composés d'une seule personne, soit 70 % contre 53 % pour la ville.

Le niveau des revenus des habitants est relativement bas. Les allocataires à bas revenus représentent 21 % des ménages, soit davantage que pour la ville. La situation s'est accentuée pour l'Iris Marulaz avec 23 ménages supplémentaires bénéficiaires du RSA entre 2013 et 2014.

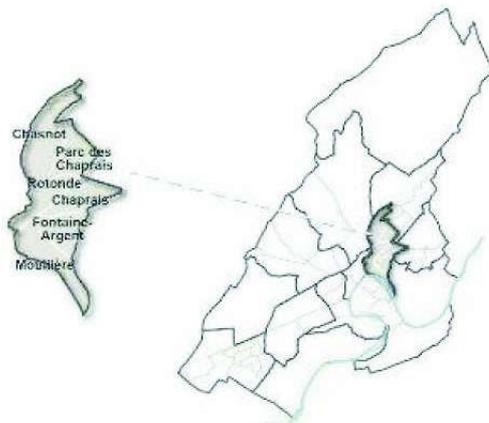
La situation de l'Iris Rue Battant est désormais plus révélatrice de la situation réelle de ses habitants puisque les domiciliations du Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (SAAS rue Champrond) ne sont plus comptabilisées parmi les ménages bénéficiaires RSA et à bas revenus du quartier. La domiciliation permet aux personnes sans domicile stable ou fixe de disposer d'une adresse administrative et de faire valoir leurs droits aux prestations. La chute importante des indicateurs de fragilité sociale dans le quartier s'explique donc d'une part, par ce changement mais aussi par une amélioration des revenus des ménages les plus pauvres.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER BATTANT 67

Quartier Chaprais-Cras



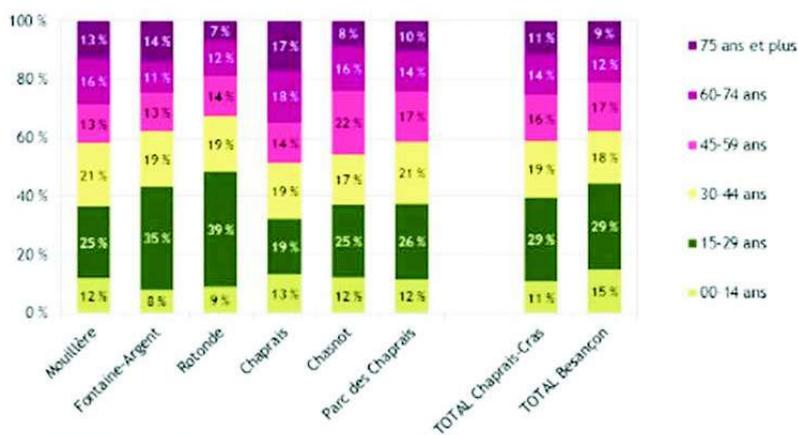
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Moullère	2 171	2 555	2 780	8,8 %
Fontaine-Argent	3 505	3 216	3 120	-3,0 %
Rotonde	2 201	2 379	2 361	-0,7 %
Chaprais	2 262	2 033	2 036	0,2 %
Chasnot	3 272	3 322	3 276	-1,4 %
Parc des Chaprais	2 028	1 778	1 856	4,4 %
TOTAL Chaprais-Cras	15 439	15 283	15 431	1,0 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



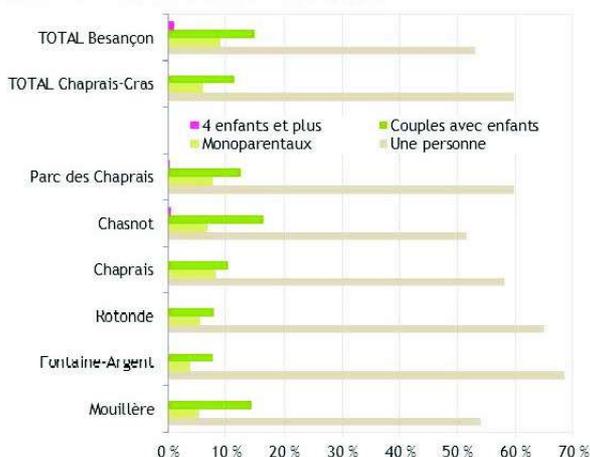
Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Nombre et composition familiale des ménages

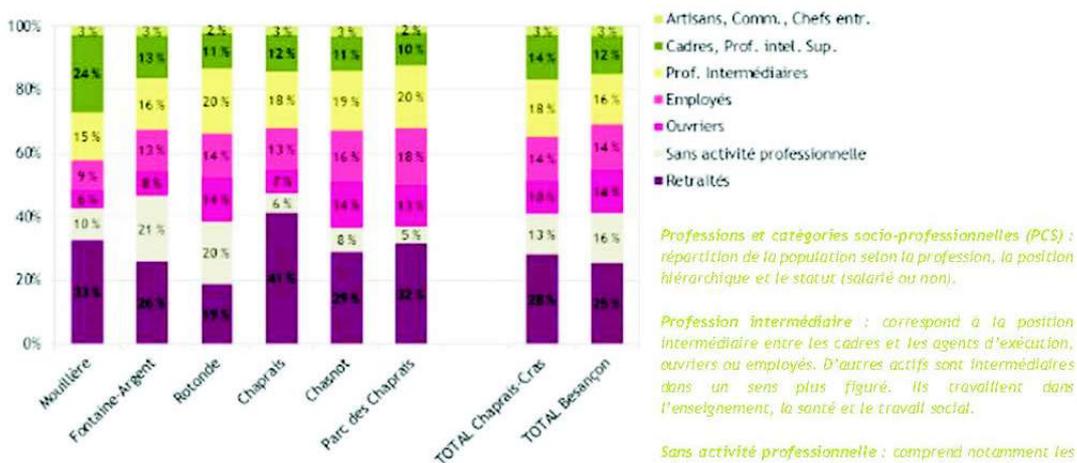
	Nombre de ménages
Mouillère	1 636
Fontaine-Argent	2 065
Rotonde	1 562
Chaprais	1 264
Chasnot	1 818
Parc des Chaprais	1 058
TOTAL Chaprais-Cras	9 403
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2012

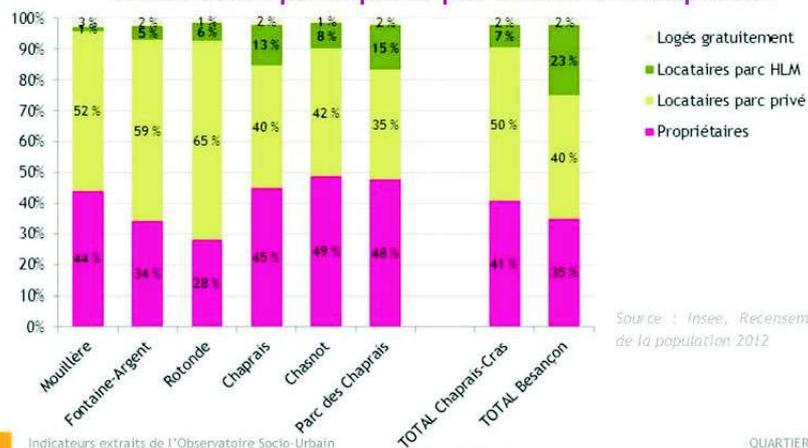
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

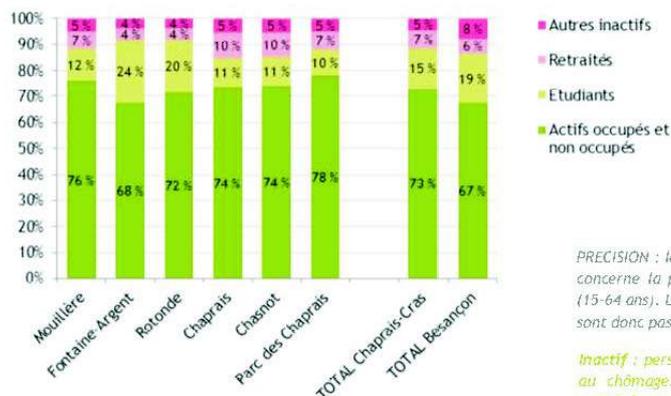


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER CHAPRAIS-CRAS

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

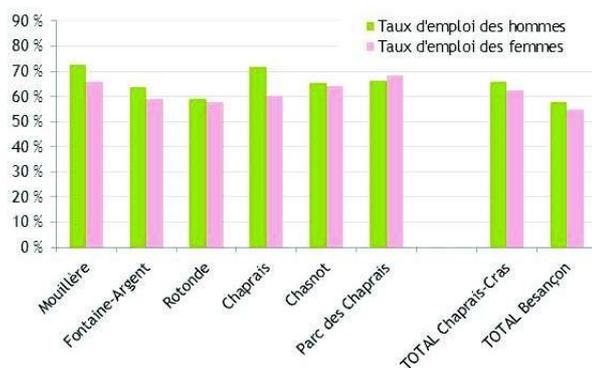


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Mouillère	168	99	1,4 %	2,8 %
Fontaine-Argent	249	157	2,2 %	3,0 %
Rotonde	265	179	2,5 %	2,3 %
Chapaiz	166	106	1,5 %	1,7 %
Chasnot	248	157	2,2 %	3,3 %
Parc des Chapaiz	185	131	1,8 %	1,9 %
TOTAL Chapaiz-Cras	1 281	829	11,7 %	15,1 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;

- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;

- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Mouillière	59	3,6%	140	8,6%
Fontaine-Argent	104	5,0%	272	13,2%
Rotonde	133	8,5%	273	17,5%
Chaprais	86	6,8%	156	12,3%
Chasnot	85	4,7%	191	10,5%
Parc des Chaprais	77	7,3%	165	15,6%
TOTAL Chaprais-Cras	544	5,8%	1 197	12,7%
TOTAL Besançon	5 880	9,7%	10 965	18,0%

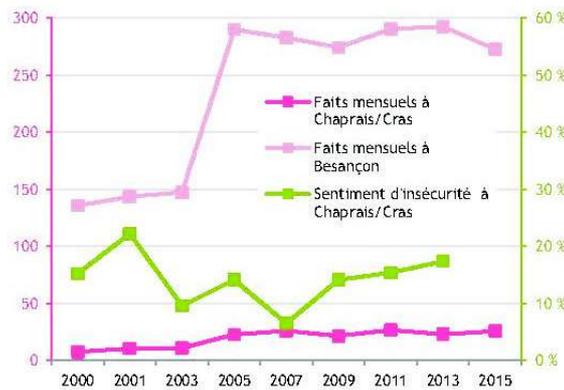
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

PRECISION : La part estimée des ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2014 et Insee, Recensements de la population 2012

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



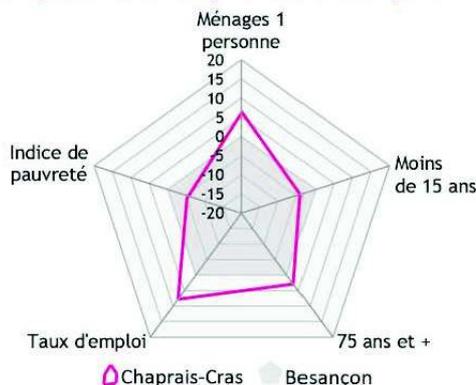
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION: Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Le quartier a connu ces dernières années une stabilisation démographique, soit +1 % entre 2007 et 2012. Les Iris Mouillière et Parc des Chaprais se démarquent très clairement par une hausse importante de leur population.

Cette dernière a accompagné la forte croissance du nombre de logements entre 2007 et 2012, soit +14 % pour l'Iris Mouillière, générant +25 % de ménages avec enfants. L'Iris Parc des Chaprais, quant à lui, a vu son parc de résidences principales s'orienter très fortement vers la propriété, soit +43,6 % de propriétaires entre 2007 et 2012. Ce changement a participé à l'accroissement du nombre de jeunes ménages, soit +20,4 % de personnes entre 30 et 44 ans et +27,5 % de couples avec enfants.

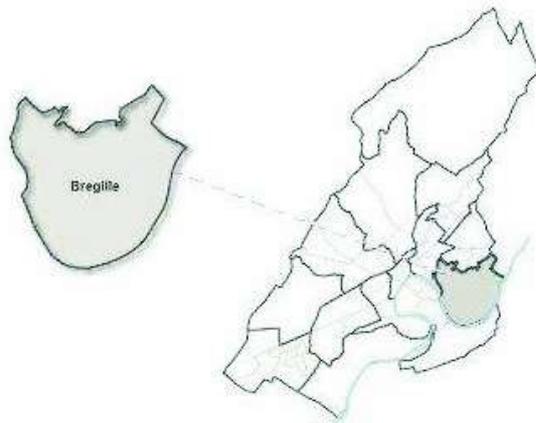
Le quartier concentre un parc immobilier locatif privé imposant, soit 5 384 logements. Il est composé majoritairement de ménages d'une personne (60 % contre 53 % pour la ville). Globalement, Chaprais-Cras est faiblement concerné par les questions de fragilités sociales.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER CHAPRAIS-CRAS

Quartier Bregille



► Les Vareilles, partagées entre les IRIS Clairs-Soleils et Bregille, sont placées en veille active dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.

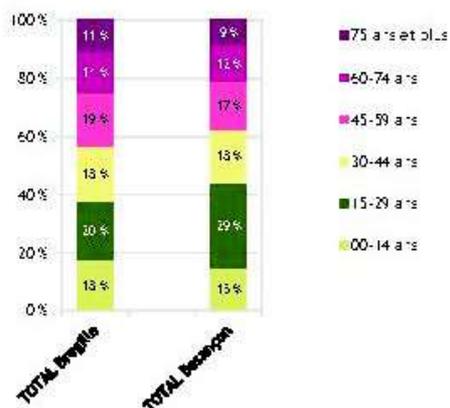
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
TOTAL Bregille	3 093	3 164	3 562	12,6 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



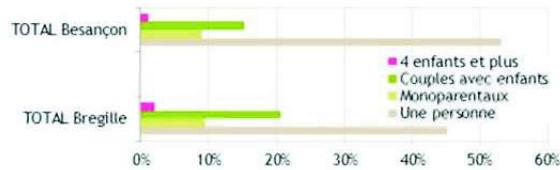
Indicateurs extraits de "Observatoire Social Urbain" - Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
TOTAL Bregille	1 729
TOTAL Besançon	60 782

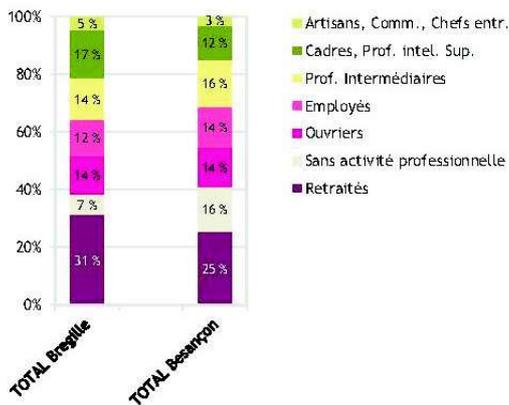
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarie ou non).

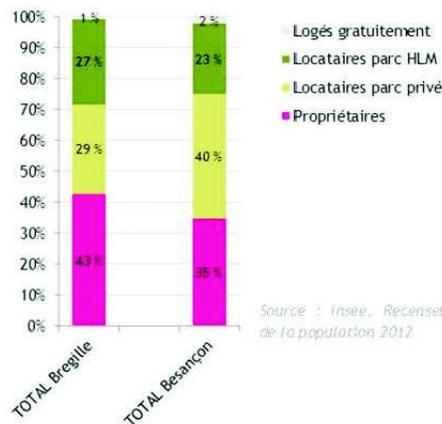
Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré, ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Habitat et cadre de vie

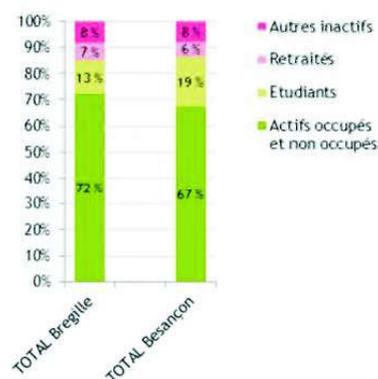
Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

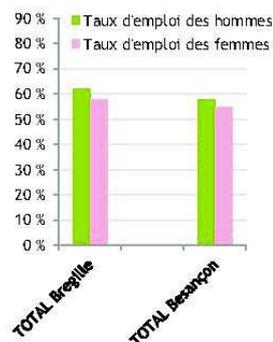


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demands d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
TOTAL Bregille	300	212	3,0 %	3,0 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

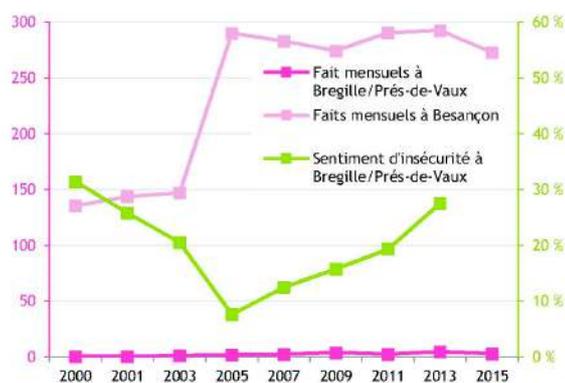
	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
TOTAL Bregille	147	8,5%	276	16,0%
TOTAL Besançon	5 880	9,7%	10 965	18,0%

Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



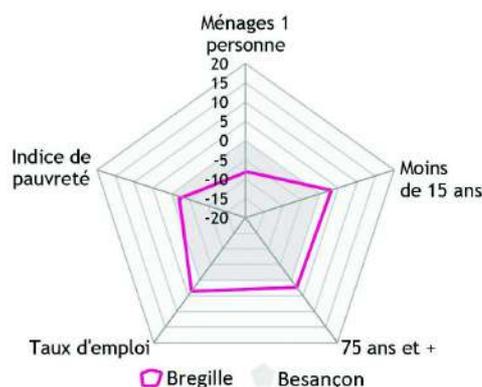
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Bregille est le quartier de Besançon qui a connu la plus forte croissance démographique, soit +12,6 % entre 2007 et 2012 mais il fait encore partie des moins peuplés (Tilleroies et Velotte) de la ville.

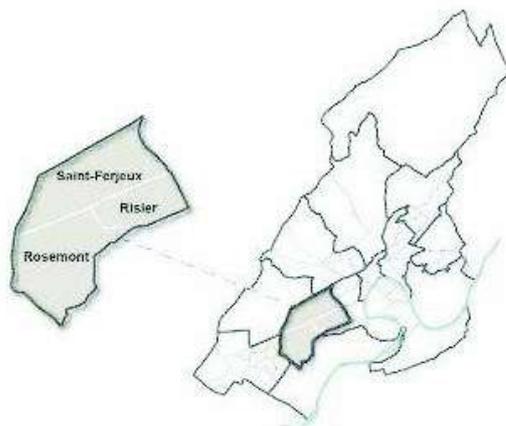
Les retraités et les cadres représentent une part élevée, soit respectivement, 31,9 % et 16,6 %, contre 25,4 % et 12,1 % pour Besançon. De fait, les personnes de 75 ans et plus sont également bien présentes, soit 10,8 %, alors que la ville n'en compte que 8,5 %. Ce constat reflète les effets du vieillissement de la population.

De même, les ménages composés de couples avec enfants sont en proportion plus élevée que pour Besançon (20,6 % contre 15,1 %).

Le parc immobilier du quartier s'est accru de +8,3 % logements entre 2007 et 2012, alors que celui de Besançon a progressé moitié moins (+4,4 %). Bregille enregistre la plus forte croissance de logements après celle de Vaite-Clairs-Soleils (9,4 %) sur la même période. L'offre locative privée s'est développée, soit +39,1 % contre seulement +1,9 % pour Besançon entre 2007 et 2012.

Les fragilités sociales sont présentes à des niveaux proches de la moyenne bisontine.

Quartier Saint Ferjeux-Rosemont



► La cité Amitié, incluse dans l'IRIS Saint Ferjeux, est placée en veille active dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020. Les secteurs Pesty, Schlumberger et Pejouze, constituant de petits quartiers au sein de Saint Ferjeux-Rosemont, sont, quant à eux, placés en observation.

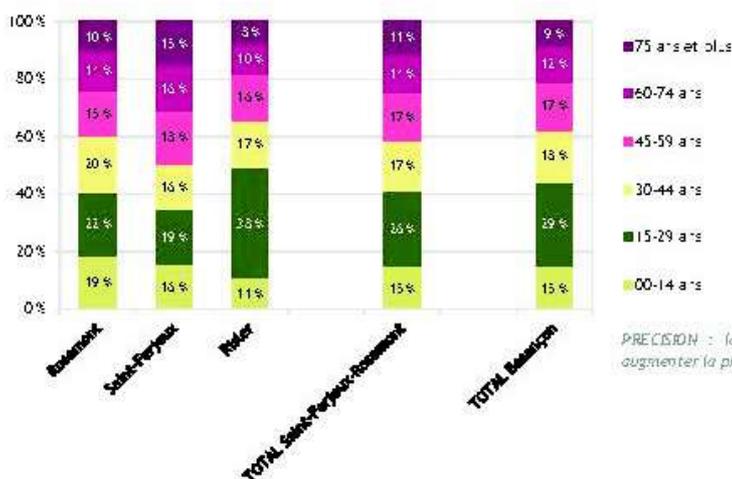
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Rosemont	1 749	1 721	1 778	3,4 %
Saint-Ferjeux	2 487	2 504	2 437	-2,7 %
Risler	1 940	2 220	2 281	2,8 %
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	6 176	6 444	6 497	0,8 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Population par classes d'âges



PRECISION : la présence de la caserne militaire fait augmenter la proportion des 15-29 ans pour l'IRIS Risler.

Source : Insee, Recensement de la population 2012



Indicateurs extraits de "Observatoire Social Urbain"
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT FERJEU-ROSEMONT

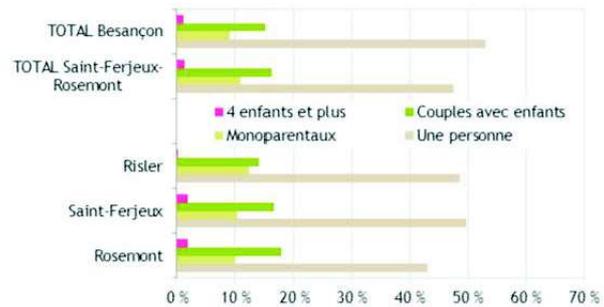
76

Nombre et composition familiale des ménages

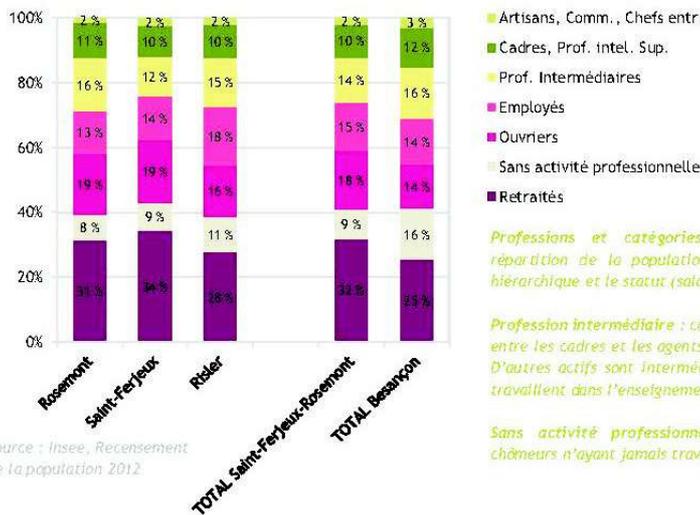
	Nombre de ménages
Rosemont	835
Saint-Ferjeux	1 201
Risler	930
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	2 966
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2012

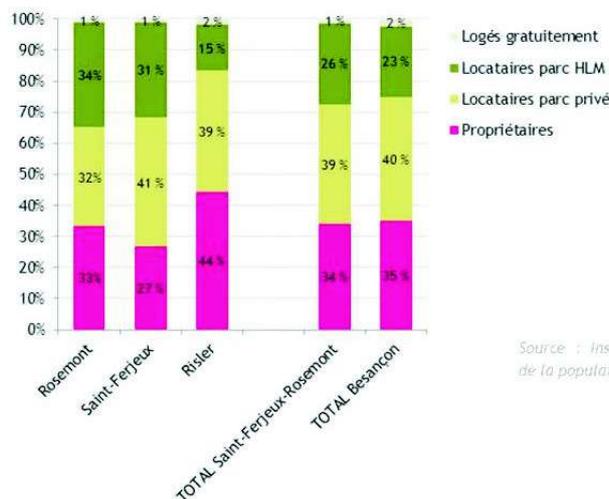
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré, ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

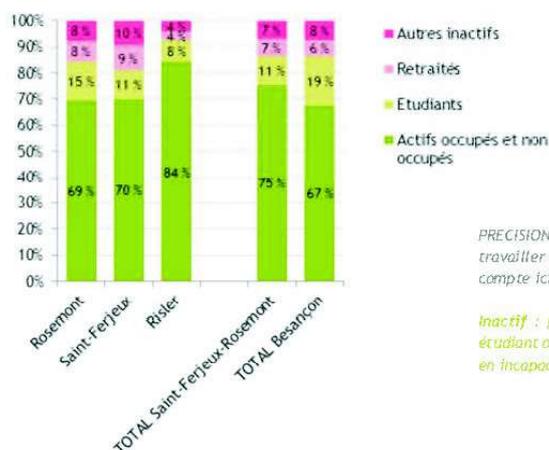


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT-FERJEUX-ROSEMONT

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

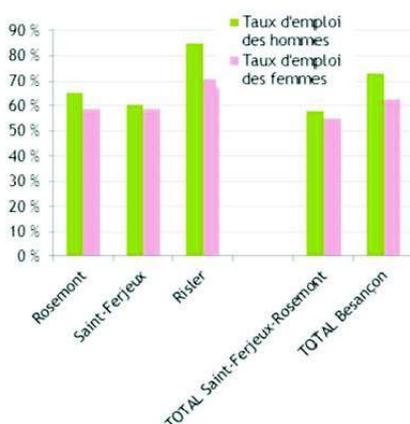


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

PRECISION : la présence de la caserne militaire fait augmenter le taux d'emploi des hommes pour l'IRIS Risler.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Rosemont	125	86	1,2 %	1,5 %
Saint-Ferjeux	247	174	2,5 %	1,9 %
Risler	124	80	1,1 %	3,0 %
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	496	340	4,8 %	6,4 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT FERJEU-ROSEMONT

78

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Rosemont	78	9,3%	140	16,8%
Saint-Ferjeux	151	12,6%	259	21,6%
Risler	59	6,3%	111	11,9%
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	288	9,7%	510	17,2%
TOTAL Besançon	5 880	9,7%	10 965	18,0%

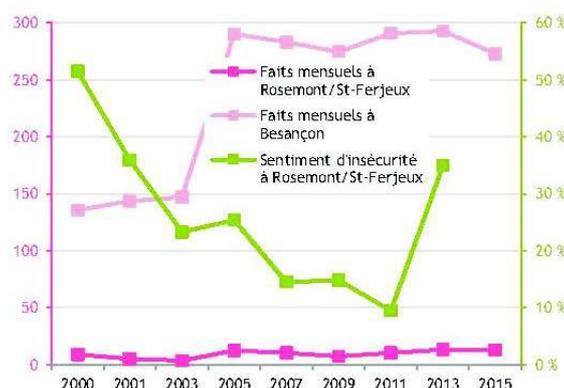
PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

Tranquillité publique

Faits et sentiment d'insécurité



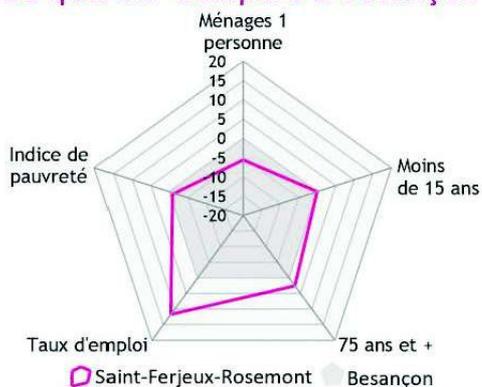
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité.

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

La population du quartier de Saint Ferjeux-Rosemont se stabilise de 2007 à 2012 (+0,8 %). Seul l'Iris Saint-Ferjeux voit décroître son nombre d'habitants sur la période (-2,7 %).

Saint Ferjeux-Rosemont concentre une forte part de retraités, soit 32 % contre 25 % pour Besançon. Cette situation tend à s'accroître par la progression des personnes âgées de 75 ans et plus (+7,9 % entre 2007 et 2012).

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées dans le quartier sont les employés et les ouvriers (33 % contre 28 % pour la ville). Il en résulte l'un des quartiers les plus populaires de Besançon. Les signaux de précarité (bénéficiaires RSA ou à bas revenus) sont proches de la moyenne bisontine. Néanmoins, l'Iris Saint-Ferjeux (incluant la cité Amitié) est plus fragile et concentre des taux supérieurs à ceux de la ville.

Le taux d'emploi du quartier est inférieur à celui de Besançon sauf pour l'Iris Risler où il est largement supérieur en partie grâce à la présence de la caserne militaire (85 % pour les hommes et 71 % pour les femmes).

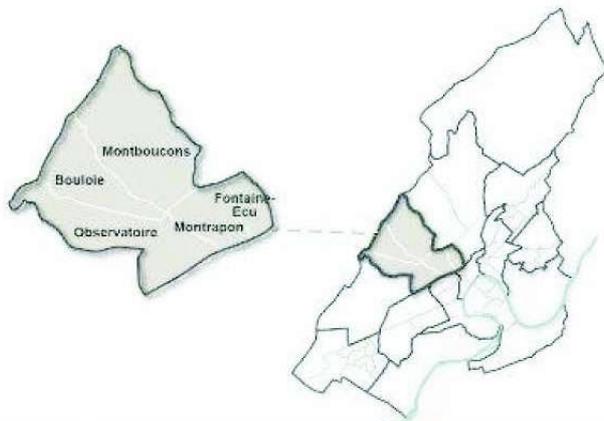


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT-FERJEUX-ROSEMONT

79

Quartier Montrapon-Montboucons



► Le périmètre du quartier prioritaire « Montrapon », défini par la nouvelle géographie de la politique de la ville, est essentiellement présent sur les IRIS Montrapon, Montboucons et Bouloie, scindés par le Boulevard Churchill. A l'ouest, il recouvre aussi une infime partie de l'IRIS Observatoire.

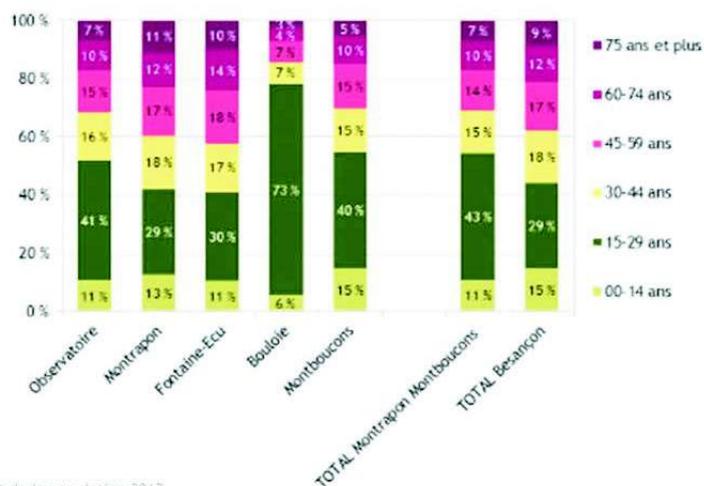
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Observatoire	2 384	2 601	2 674	2,8 %
Montrapon	3 485	3 415	3 165	-7,3 %
Fontaine-Ecu	2 315	2 186	1 764	-19,3 %
Bouloie	2 915	2 607	2 847	9,2 %
Montboucons	2 270	2 299	2 728	18,7 %
TOTAL Montrapon Montboucons	13 369	13 107	13 178	0,5 %
Quartier prioritaire Montrapon	ND	ND	1 910	ND
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

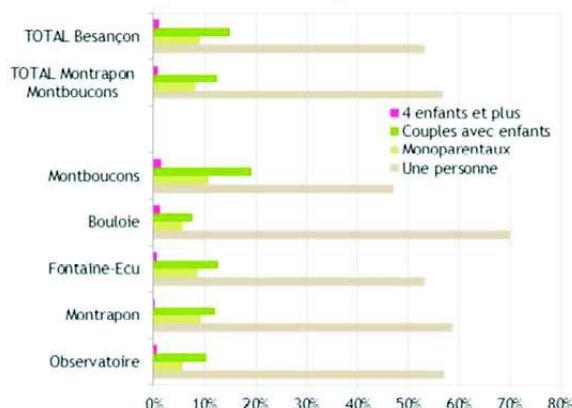
QUARTIER MONTRAPON-MONTBOUCONS

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Observatoire	1 539
Montrapon	1 859
Fontaine-Ecu	1 008
Bouloie	926
Montboucons	1 328
TOTAL Montrapon-Montboucons	6 661
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2012

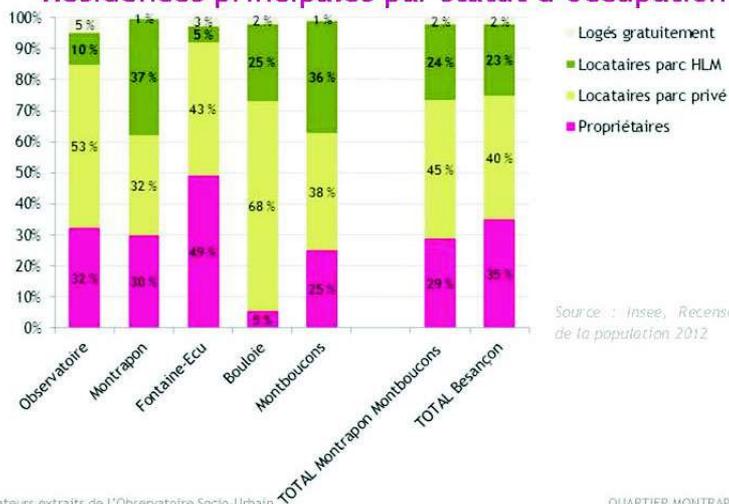
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré, ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

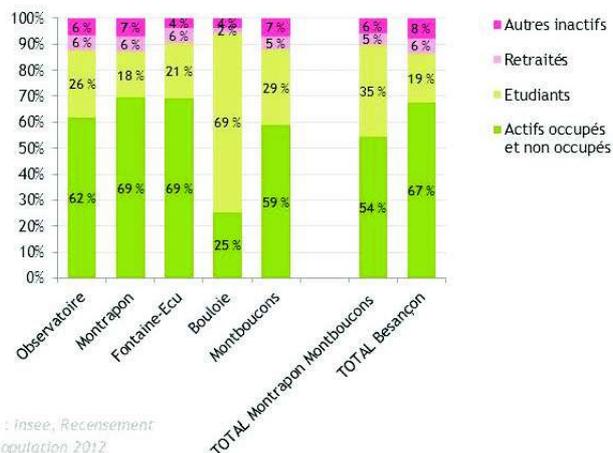


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER MONTRAPON-MONTBOUCONS

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

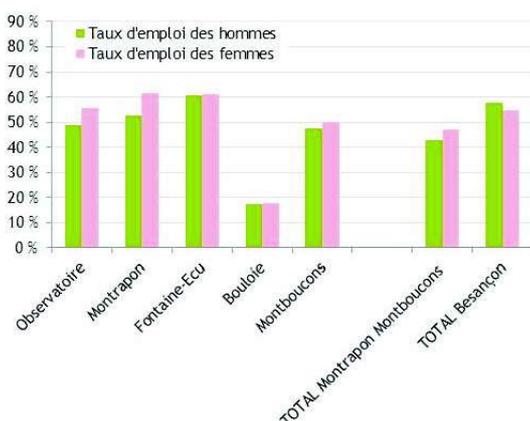


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Observatoire	187	132	1,9 %	2,4 %
Montrapon	290	191	2,7 %	2,8 %
Fontaine-Ecu	ND	ND	ND	1,7 %
Bouloie	93	68	1,0 %	1,0 %
Montboucons	237	154	2,2 %	2,2 %
TOTAL Montrapon Montboucons *	807	545	8,5 %	10,0 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

* total du quartier sans l'IRIS Fontaine-Ecu

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

• Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;

• Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;

• Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER MONTRAPON-MONTBOUCONS

82

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Observatoire	111	7,2%	240	15,6%
Montrapon	151	8,1%	287	15,4%
Fontaine-Ecu	24	2,4%	78	7,7%
Bouloie	44	4,7%	120	13,0%
Montboucons	126	9,5%	271	20,4%
TOTAL Montrapon-Montboucons	456	6,8%	996	15,0%
TOTAL Besançon	5 880	9,7%	10 965	18,0%

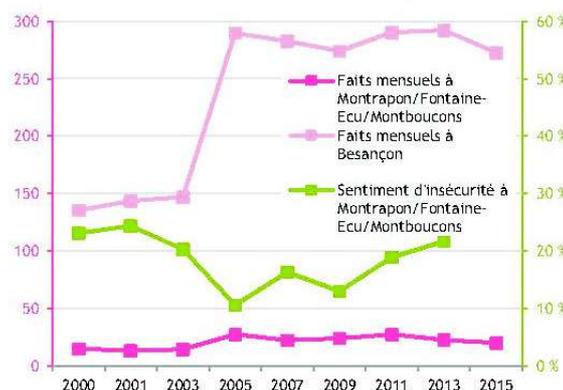
Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Tranquillité publique

Faits et sentiment d'insécurité



Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

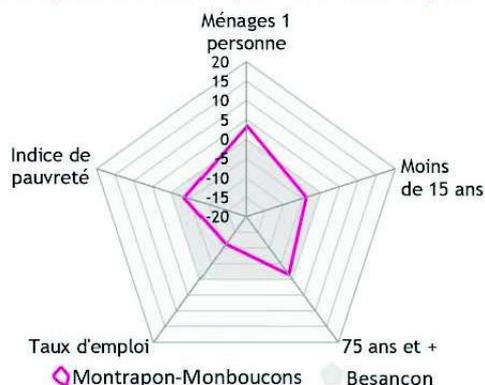
PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

En résumé



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

La population du quartier Montrapon-Montboucons se stabilise, soit +0,5 % entre 2007 et 2012. Deux Iris se démarquent du reste du quartier. L'Iris Fontaine-Ecu enregistre une forte décroissance démographique liée à des démolitions de logements (environ 300 logements). A l'inverse, l'Iris Montboucons voit sa population fortement croître (+18,7 %). Son profil est davantage familial, avec 31 % de ménages composés d'enfants (22 % pour Besançon).

Globalement, le quartier est jeune, soit 43 % des habitants ayant entre 15 et 29 ans, contre seulement 29 % pour la ville. Ce profil s'explique par la présence du campus, concentré dans l'Iris Bouloie (73 %).

Montrapon-Montboucons est le seul quartier avec Butte-Grette qui enregistre un taux d'emploi féminin supérieur à celui des hommes soit 47 % contre 43 %.

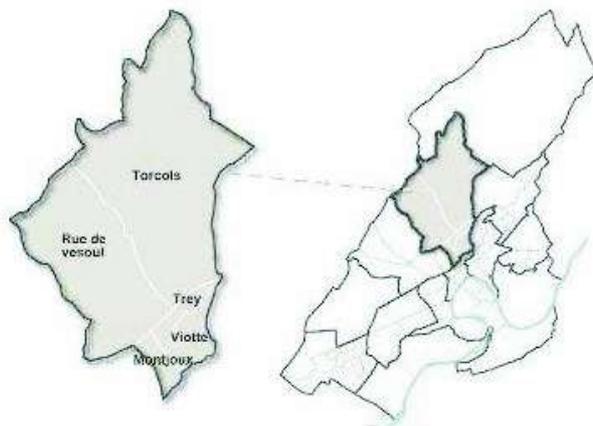
Les Iris Observatoire, Montrapon et Montboucons sont davantage touchés par la précarité. En effet, les bénéficiaires RSA et ceux à bas revenus ont progressé de manière significative mais restent à des niveaux inférieurs à ceux de la ville.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER MONTRAPON-MONTBOUCONS

Quartier Saint-Claude-Torcolds



► La cité Viotte incluse dans l'IRIS Viotte et les Hauts de Saint Claude partagés entre les IRIS Rue de Vesoul et Torcolds, sont placés en observation dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.

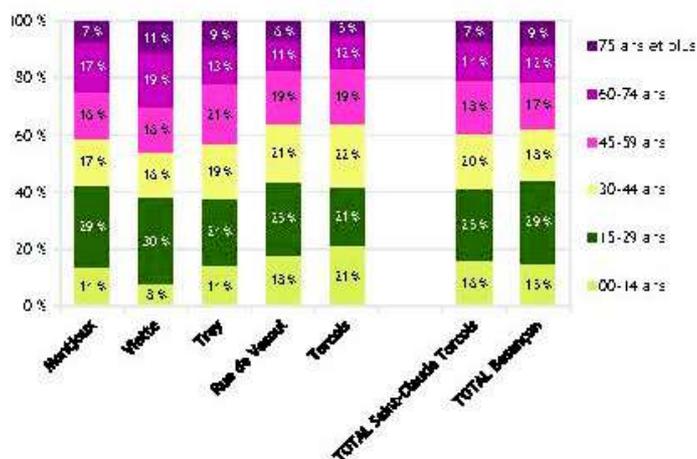
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Montoux	1 827	2 046	2 024	-1,1 %
Viotte	3 112	2 903	2 749	-5,3 %
Trey	2 054	1 995	1 941	-2,7 %
Rue de Vesoul	3 710	3 875	4 170	7,6 %
Torcolds	3 272	3 948	4 663	18,1 %
TOTAL Saint-Claude Torcolds	13 975	14 767	15 546	5,3 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012

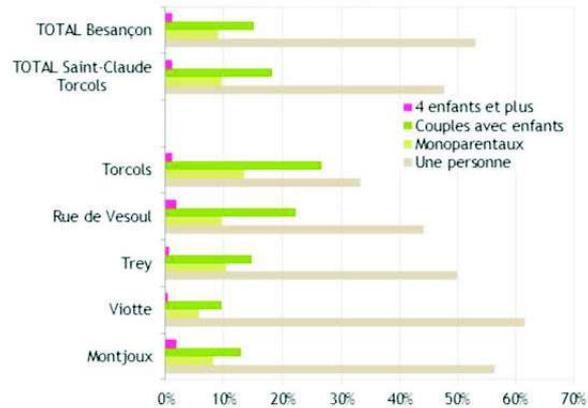


Indicateurs extraits de "Observatoire Social Urbain" Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT-CLAUDE-TORCOLS

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Montjoux	1 149
Viotte	1 741
Trey	1 069
Rue de Vesoul	2 028
Torcolds	1 988
TOTAL Saint-Claude-Torcolds	7 975
TOTAL Besançon	60 782



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

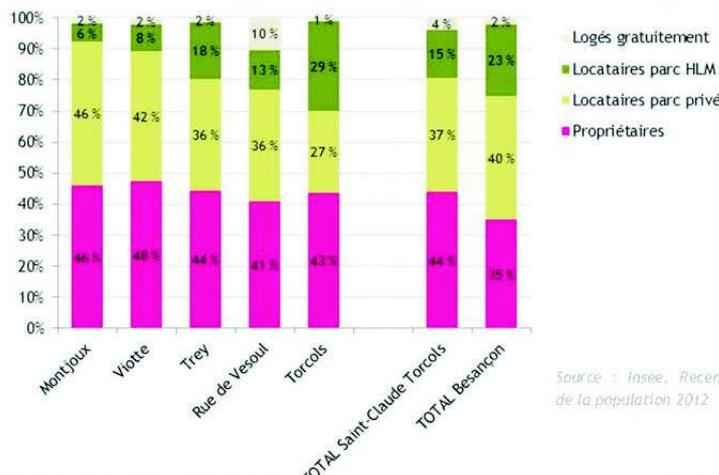
Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants et les militaire.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

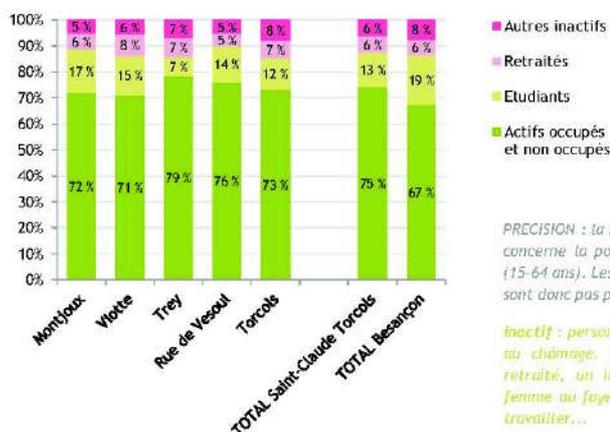


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT-CLAUDE-TORCOLS

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

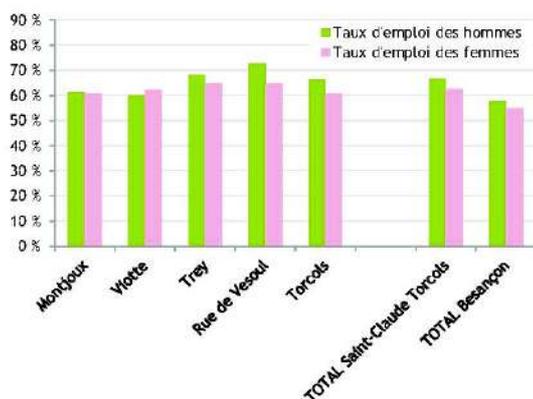


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Montjoux	135	84	1,2 %	1,9 %
Viotte	230	148	2,1 %	2,6 %
Trey	153	105	1,5 %	1,9 %
Rue de Vesoul	321	220	3,1 %	4,3 %
Torcols	390	262	3,7 %	4,4 %
TOTAL Saint-Claude Torcols	1 229	819	11,6 %	15,1 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

*Total du quartier sans l'IRIS Montjoux

Source : Insee - Pôle emploi 2013



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT-CLAUDE-TORCOLS

86

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Montjoux	71	6,2%	134	11,7%
Viotte	129	7,4%	219	12,6%
Trey	88	8,2%	134	12,5%
Rue de Vesoul	141	7,0%	286	14,1%
Torcols	147	7,4%	296	14,9%
TOTAL Saint-Claude-Torcols	576	7%	1 069	13%
TOTAL Besançon	5 880	9,7%	10 965	18,0%

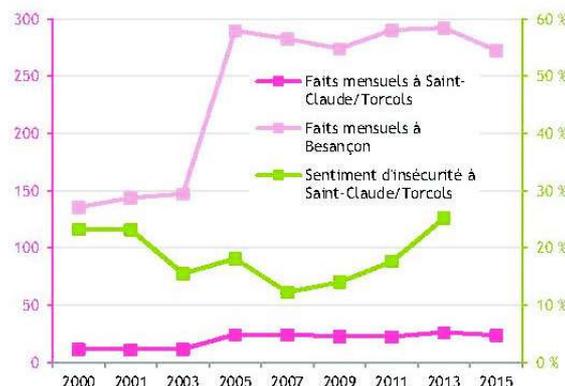
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

Tranquillité publique

Faits et sentiment d'insécurité



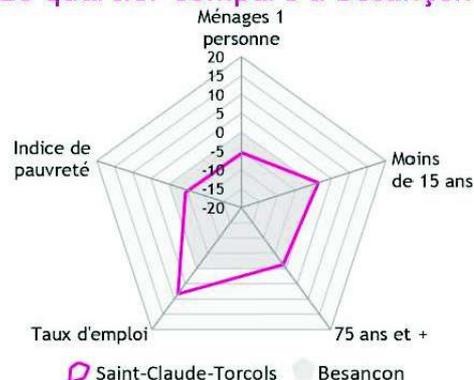
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Saint-Claude-Torcols est l'un des quartiers de Besançon qui compte le plus d'habitants juste après Planoise-Chateaufarine. Il connaît une croissance démographique depuis 1999, soit +5,3 % entre 2007 et 2012. Cette évolution s'explique par la progression de son offre de logements, accentuée dans les Iris Rue de Vesoul et Torcols, soit respectivement +8,5 % et +18,9 % entre 2007 et 2012.

Il s'agit d'un quartier très familial, hormis pour l'Iris Viotte qui accueille une part élevée de personnes de plus de 60 ans (30 % contre 21 % pour Besançon). Cette spécificité explique de fait la forte présence de ménages composés d'une seule personne.

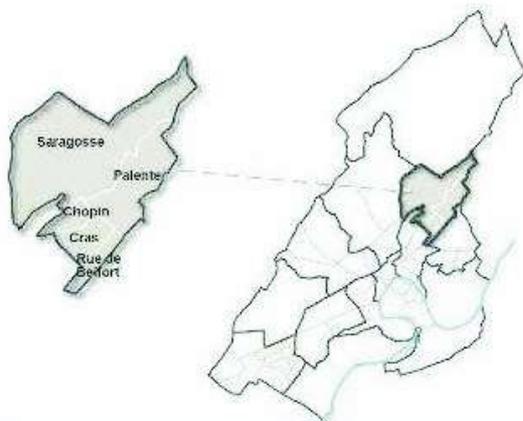
Globalement, le quartier est relativement peu touché par la pauvreté. Les signaux de fragilité bien qu'inférieurs à la moyenne de Besançon, apparaissent en progression. L'Iris Torcols a vu sa population à bas revenu progresser depuis 2008. Saint-Claude-Torcols enregistre entre 2013 et 2014, +6,8 % de ménages aux minima sociaux. Cette évolution est surtout observable dans les Iris Montjoux, Trey et Viotte avec en moyenne +16 % de ménages en difficultés sociales.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER SAINT-CLAUDE-TORCOLS

Quartier Palente-Orchamps-Saragosse



► Le périmètre du quartier prioritaire « Orchamps-Palente », défini par la nouvelle géographie de la politique de la ville, couvre la partie centrale du quartier soit essentiellement l'IRIS « Chopin », et partiellement les IRIS de Palente et Saragosse.

Démographie

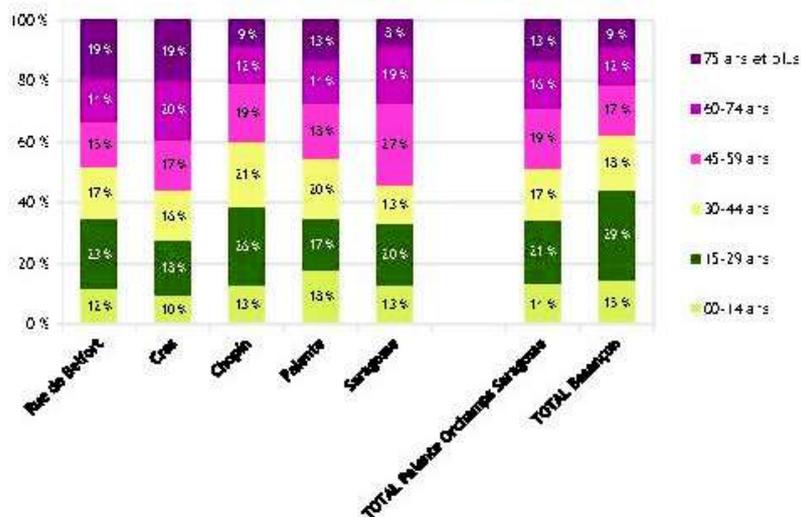
Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Rue de Belfort	2 167	2 138	1 927	-9,9 %
Cras	1 741	1 570	1 569	-0,1 %
Chopin	2 518	2 272	1 766	-22,3 %
Palente	2 959	2 482	2 626	5,8 %
Saragosse	2 725	2 756	2 459	-10,8 %
TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse	12 110	11 217	10 347	-7,8 %
Quartier prioritaire « Orchamps-Palente »	ND	ND	2 820	ND
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

PRECISION : Le nombre d'habitants du quartier prioritaire s'appuie sur le fichier des Revenus Fiscaux Localisés des Ménages 2011 de l'Insee

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



Indicateurs extraits de "Observatoire Social Urbain" Conception et réalisations : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

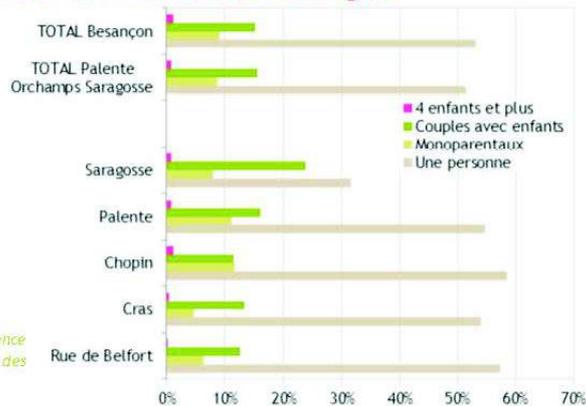
QUARTIER PALENTE-ORCHAMPS-SARAGOSSE

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Rue de Belfort	1 095
Cras	909
Chopin	1 043
Palente	1 440
Saragosse	1 087
TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse	5 575
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2012

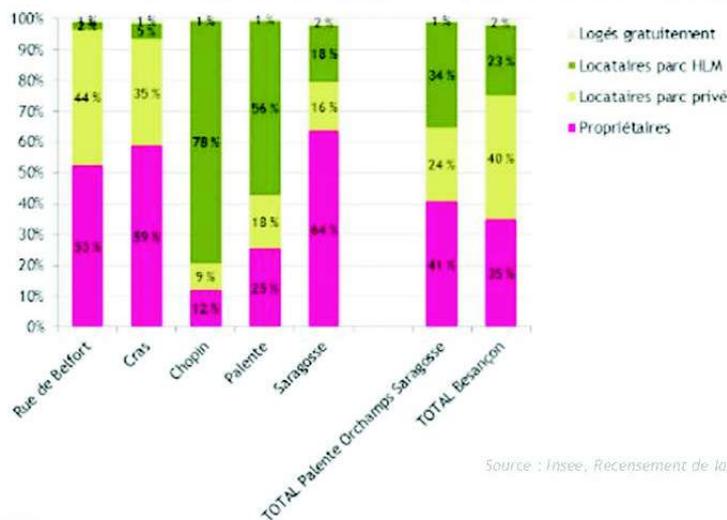
Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salaré ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré, ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

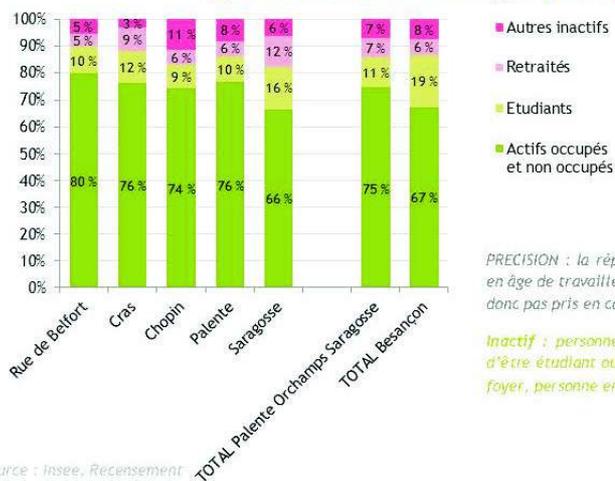


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER PALENTE-ORCHAMPS-SARAGOSSE

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

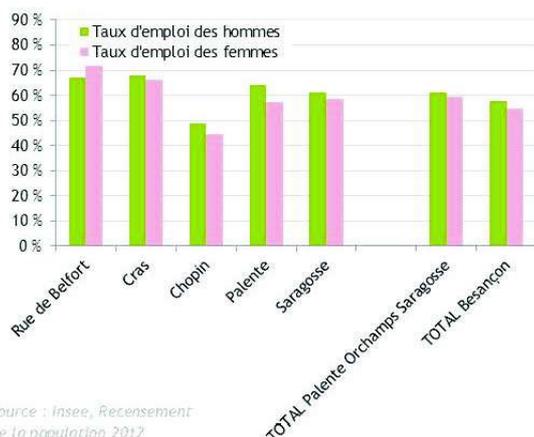


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Rue de Belfort	157	91	1,3 %	1,8 %
Cras	83	48	0,7 %	1,3 %
Chopin	327	242	3,4 %	1,3 %
Palente	316	222	3,1 %	2,1 %
Saragosse	172	119	1,7 %	2,2 %
TOTAL Palente Orchamps Saragosse	1 055	722	10,2 %	8,7 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER PALENTE-ORCHAMPS-SARAGOSSE

90

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Rue de Belfort	71	6,5%	128	11,7%
Cras	28	3,1%	56	6,2%
Chopin	240	23,0%	372	35,7%
Palente	183	12,7%	311	21,6%
Saragosse	76	7,0%	148	13,6%
TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse	598	10,7%	1 015	18,2%
TOTAL Besançon	5 880	9,7%	10 965	18,0%

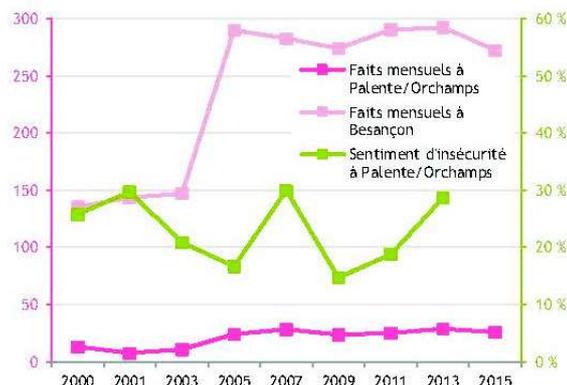
Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2014 et Insee, Recensements de la population 2012

Tranquillité publique

Faits et sentiment d'insécurité



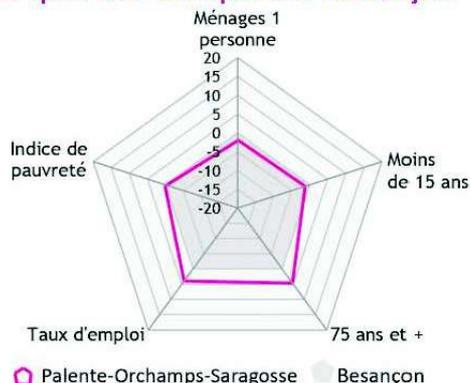
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Le nombre d'habitants de Palente-Orchamps-Saragosse continue de décroître. Entre 2007 et 2012, la baisse démographique est de -7,8 %. L'Iris le plus concerné par cette diminution est Chopin avec -22,3 %.

L'Iris Chopin se démarque du reste du quartier par une offre locative HLM très élevée représentant 78 % du parc immobilier total. L'Iris concentre de nombreux ménages ouvriers (32 %) et présente un taux d'emploi inférieur à celui de la moyenne bisontine. Les signes de fragilités sociales sont les plus marqués dans l'Iris Chopin. Le quartier compte 29,2 % des ménages bénéficiaires des minima sociaux contre 12,4 % pour Besançon.

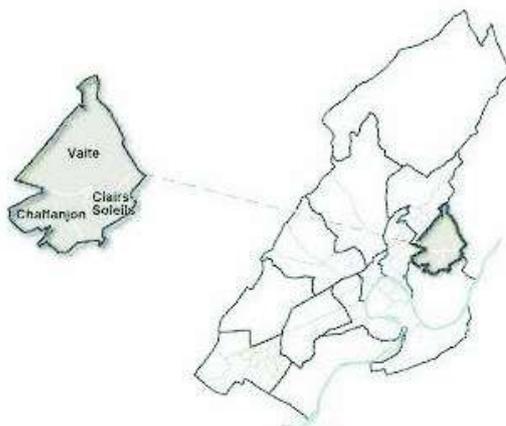
Le reste du quartier présente un profil assez âgé composé d'environ 30 % de personnes de plus de 60 ans, contre 21 % à Besançon. L'Iris Cras accueille jusqu'à 39 % de personnes âgées et 45 % de retraités. A contrario, l'Iris Saragosse est familial, et regroupe de nombreux ménages avec enfants (33 %). De plus, ce dernier Iris présente une part importante de propriétaires, soit 64 % contre 35 % pour la ville.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER PALENTE-ORCHAMPS-SARAGOSSE

Quartier Vaîte-Clairs-soleils



► Le périmètre du quartier prioritaire « Clairs-Soleils », défini par la nouvelle géographie de la politique de la ville, couvre une grande partie de l'IRIS Clairs-Soleils et plus légèrement celui de Vaite.

► Les IRIS Clairs-Soleils et Vaite ont fait l'objet d'une modification de leur périmètre en 2008 par l'Insee. Il convient donc d'interpréter les données et leurs évolutions avec précaution.

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

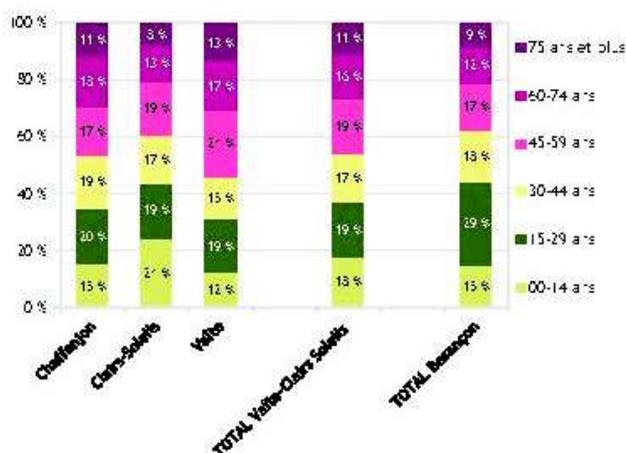
	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution estimée 2007-2012
Chaffanjon	2 002	1 999	2 065	3,3 %
Clairs-Soleils	2 116	1 403	1 894	35,0 %
Vaite	1 947	1 800	1 268	-29,6 %
TOTAL Vaite-Clairs-Soleils	6 065	5 202	5 226	0,5 %
Quartier prioritaire Clairs-Soleils	ND	ND	1 780	ND
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

PRECISION : Le nombre d'habitants du quartier prioritaire s'appuie sur le fichier des Revenus Fiscaux Localisés des Ménages 2011 de l'Insee.

ATTENTION : Les taux d'évolution ne sont qu'estimés du vu des modifications des périmètres des IRIS Clairs-Soleils et Vaite en 2008.

Source : Insee, Recensement de la population

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



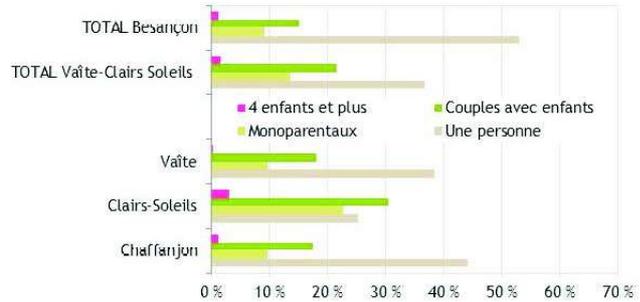
Indicateurs extraits de l'Observatoire Social Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Nombre et composition familiale des ménages

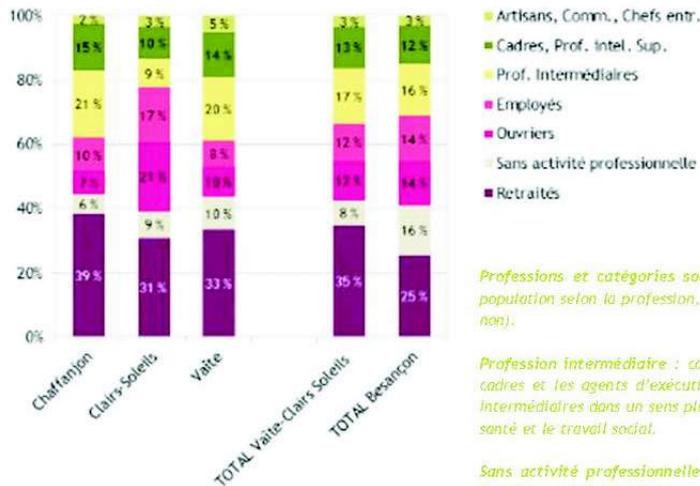
	Nombre de ménages
Chaffanjon	1 043
Clairs-Soleils	741
Vaîte	634
TOTAL Vaîte-Clairs-Soleils	2 418
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarie ou non).

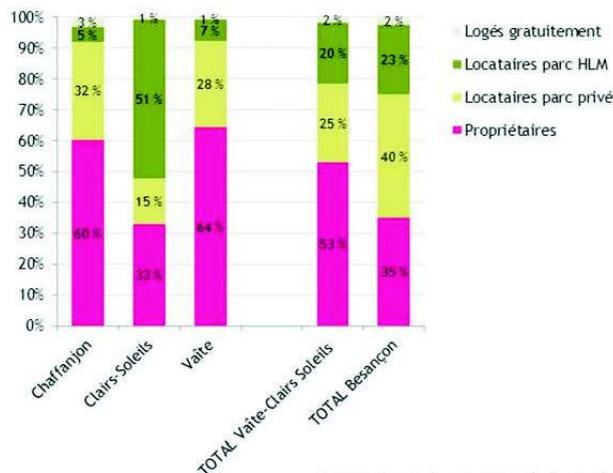
Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré, ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

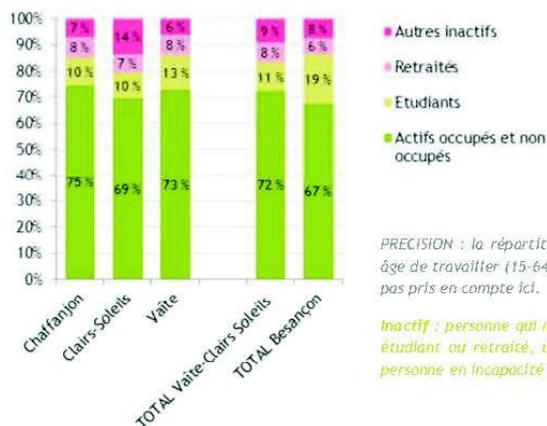


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER VAÎTE-CLAIRS SOLEILS

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

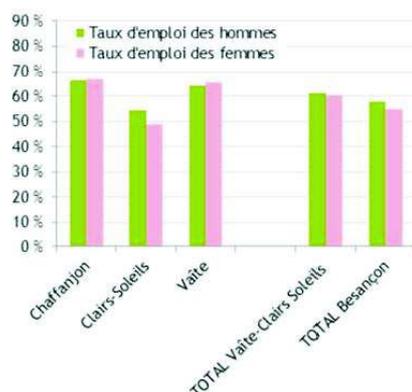


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Chaffanjon	129	84	1,2 %	1,9 %
Clairs-Soleils	203	145	2,0 %	1,3 %
Vaite	124	81	1,1 %	1,2 %
TOTAL Vaite-Clairs-Soleils	456	310	4,4 %	4,4 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER VAITE-CLAIRS SOLEILS

94

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Chaffanjon	69	6,6%	124	11,9%
Clairs-Soleils	119	16,1%	205	27,7%
Vaite	59	9,3%	105	16,5%
TOTAL Vaite-Clairs-Soleils	247	10,2%	434	17,9%
TOTAL Besançon	5 880	9,7 %	10 965	18,0%

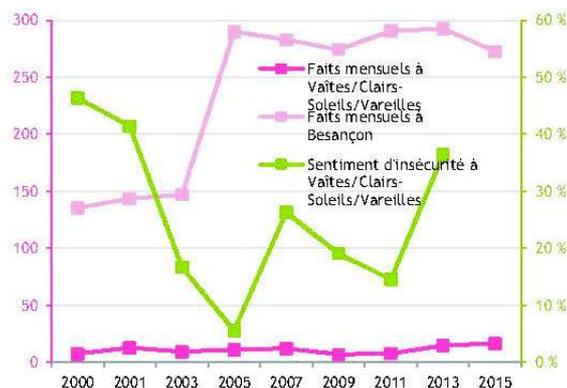
PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2014 et Insee, Recensements de la population 2012

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



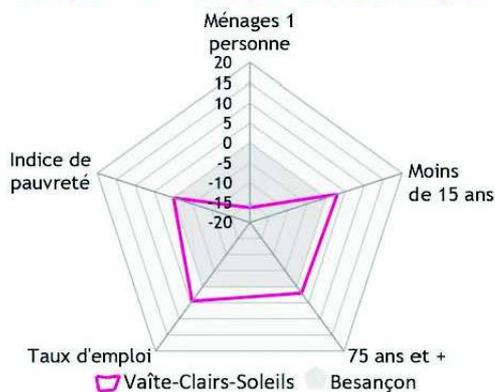
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon En résumé



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION: Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

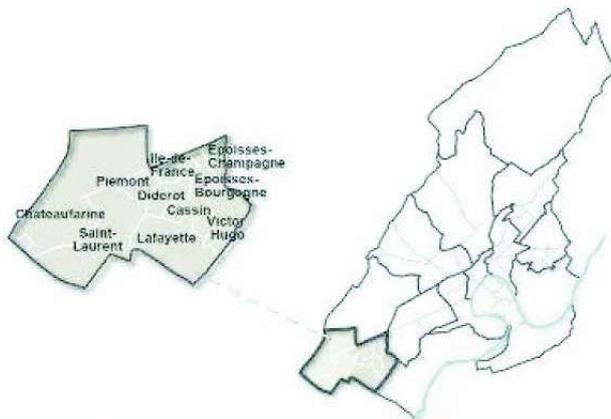


Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

QUARTIER VAITE-CLAIRS SOLEILS

95

Quartier Planoise-Chateaufarine



► Le périmètre du quartier prioritaire « Planoise », défini par la nouvelle géographie de la politique de la ville, couvre la majorité du quartier à l'exception d'une partie de l'IRIS Victor Hugo et de la totalité des IRIS Saint Laurent, Lafayette et Chateaufarine.

► En raison d'effectifs réduits, les données pour les IRIS Lafayette et Chateaufarine ne sont pas toujours disponibles ou exploitables.

Démographie

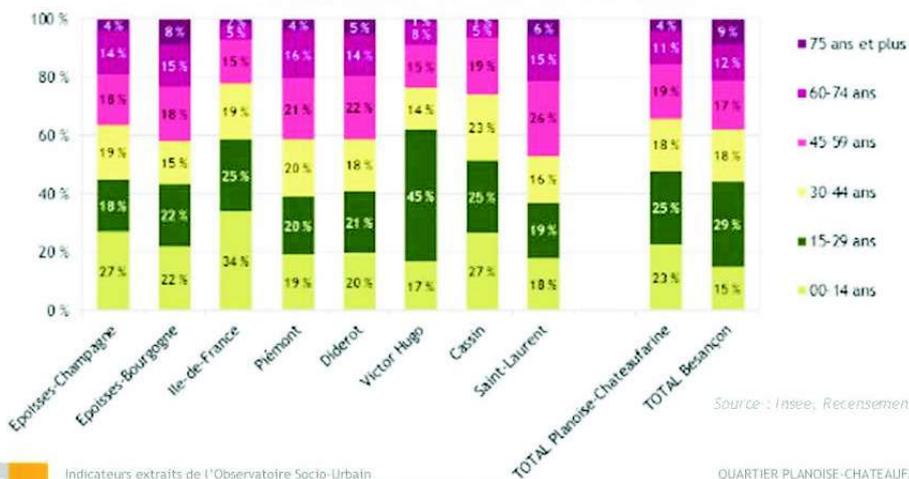
Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
Epoisses-Champagne	1 868	1 598	1 521	-4,8 %
Epoisses-Bourgogne	2 418	2 419	1 997	-17,4 %
Ile-de-France	2 621	2 674	2 616	-2,2 %
Piemont	3 169	2 977	2 894	-2,8 %
Diderot	3 241	2 862	2 275	-20,5 %
Victor Hugo	1 782	2 269	1 971	-13,2 %
Cassin	2 588	2 539	2 653	4,5 %
Lafayette	73	30	0	///
Saint-Laurent	1 672	1 829	1 677	-8,3 %
Chateaufarine	99	134	573	///
TOTAL Planoise-Chateaufarine	19 531	19 330	18 176	-6,0 %
Quartier prioritaire Planoise	ND	ND	15 180	ND
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

PRECISION : Le nombre d'habitants du quartier prioritaire s'appuie sur le fichier des Revenus Fiscaux Localisés des Ménages 2011 de l'Insee.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

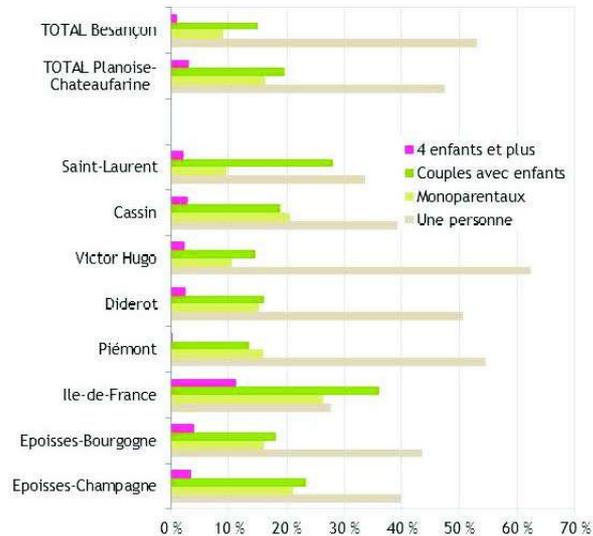
QUARTIER PLANOISE-CHATEAUFARINE

Nombre et composition familiale des ménages

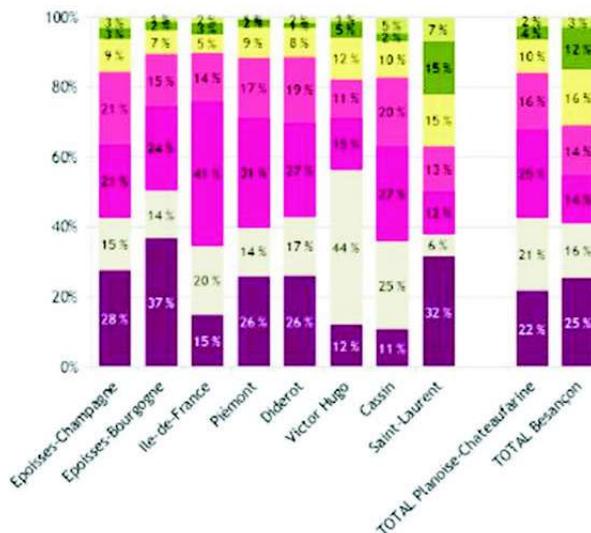
	Nombre de ménages
Epoisses-Champagne	639
Epoisses-Bourgogne	892
Ile-de-France	825
Piémont	1 607
Diderot	1 134
Victor Hugo	1 036
Cassin	1 192
Lafayette	0
Saint-Laurent	707
Chateaufarine	290
TOTAL Planoise Chateaufarine	8 322
TOTAL Besançon	60 782

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salaire ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

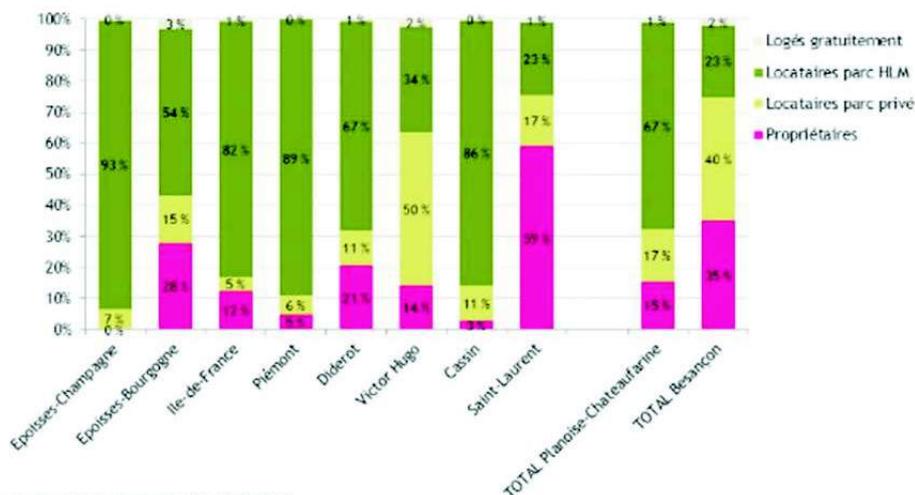
Source : Insee, Recensement de la population 2012



Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain
Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Habitat et cadre de vie

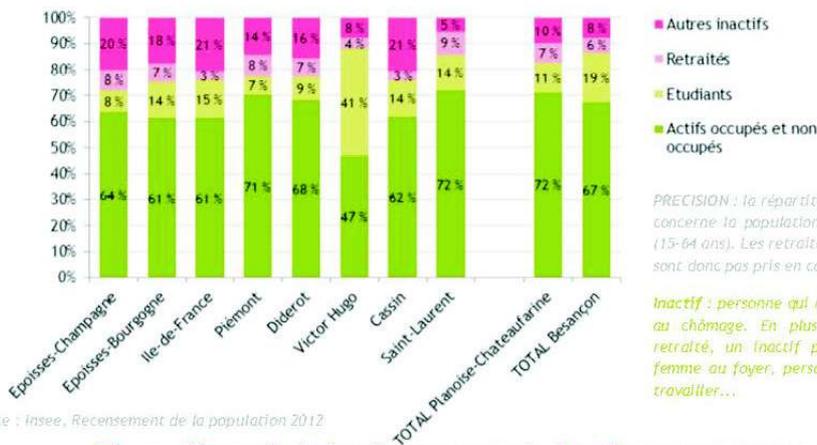
Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

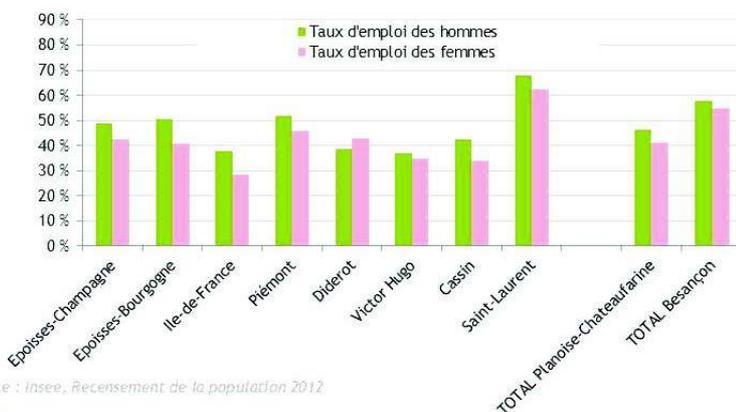


PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012



Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Epoisses-Champagne	192	148	2,1 %	0,9 %
Epoisses-Bourgogne	276	204	2,9 %	1,2 %
Ile-de-France	350	264	3,7 %	1,2 %
Piémont	485	357	5,0 %	2,1 %
Diderot	434	332	4,7 %	1,4 %
Victor Hugo	193	140	2,0 %	1,2 %
Cassin	355	269	3,8 %	1,5 %
Saint-Laurent	125	82	1,2 %	1,6 %
TOTAL Planoise-Chateaufarine	2 474	1 835	25,9 %	11,6 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Epoisses-Champagne	137	21,4%	243	38,0%
Epoisses-Bourgogne	207	23,2%	329	36,9%
Ile-de-France	278	33,7%	446	54,1%
Piémont	430	26,8%	635	39,5%
Diderot	331	29,2%	516	45,5%
Victor Hugo	142	13,7%	261	25,2%
Cassin	318	26,7%	491	41,2%
Saint-Laurent	45	6,4%	94	13,3%
Chateaufarine	27	9,3%	70	24,2%
TOTAL Planoise-Chateaufarine	1 915	23,0%	3 087	37,1%
TOTAL Besançon	5 880	9,7 %	10 965	18,0%

Source : CAF 2014 et Insee, Recensements de la population 2012

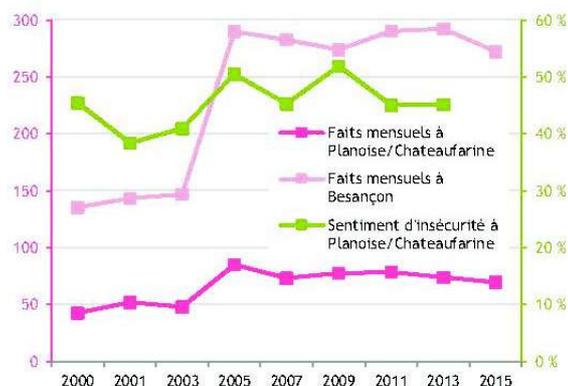
* total du quartier sans l'IRIS Lafayette

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Tranquillité publique

Faits et sentiment d'insécurité



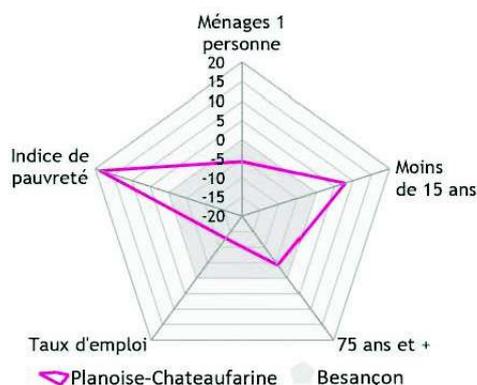
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? ».

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité.

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

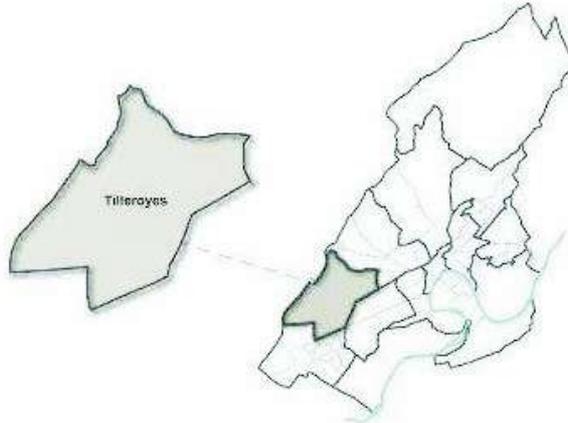
Planoise-Chateaufarine voit sa population baisser depuis 1999. Entre 2007 et 2012, l'Iris Diderot est celui qui présente la plus forte décroissance démographique, soit -20,5 %. C'est aussi l'Iris dans lequel les démolitions de logements ont été les plus nombreuses lors de la récente rénovation urbaine (Tripode, rue de Cologne).

Le profil de la population du quartier est très jeune. Les moins de 15 ans représentent 23 % de la population, contre seulement 15 % pour Besançon. Les enfants sont très présents dans les Iris Ile-de-France, Epouisses-Champagne et Cassin (moyenne de 30 %). Correspondant pour l'essentiel au « Vieux Planoise », ces Iris disposent d'un parc immobilier très majoritairement tourné vers l'offre locative HLM au sein duquel la part des grands logements est importante. Il en résulte un caractère très familial et populaire puisque 41 % des actifs de Planoise occupent des postes d'ouvriers ou d'employés (au plus 33 % dans les autres quartiers de la ville).

Planoise-Chateaufarine est le quartier le plus touché par les difficultés socio-économiques à Besançon. Les indicateurs de fragilités sont très prononcés. Les ménages à bas revenus et ceux qui bénéficient du RSA représentent respectivement 37 % et 23 % de la population, soit des niveaux près de deux fois supérieurs à ceux de la ville. Les Iris Ile-de-France et Diderot concentrent les signaux les plus forts de fragilités sociales, avec en moyenne 31 % des ménages percevant le RSA et près de 50 % des familles ayant de bas revenus.

Les faits recensés par l'observatoire de la sécurité de Besançon montrent une moyenne élevée par rapport aux autres quartiers de la ville : environ 70 faits mensuels à Planoise-Chateaufarine en 2015 (33 pour la Boucle / centre-ville qui arrive au second rang). Si ce ratio est élevé, il reste stable depuis plusieurs années et le sentiment d'insécurité tend à se rapprocher des niveaux mesurés au début des années 2000.

Quartier Tilleroyes



► Le label de qualité des données définit par l'Insee renseigne sur la nature des informations fournies concernant la précision des données. Trois niveaux sont calculés, soit 1 pour le plus fiable et 3 pour le moins fiable. Pour l'IRIS Tilleroyes il correspond au niveau 3. Il convient donc de les interpréter avec précaution.

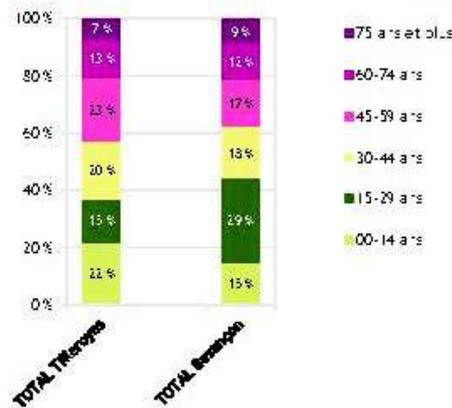
Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2007	Nombre d'habitants en 2012	Evolution 2007-2012
TOTAL Tilleroyes	1 342	2 071	2 052	-0,9 %
TOTAL Besançon	117 691	117 836	116 353	-1,3 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
TOTAL Tilleroyes	744
TOTAL Besançon	60 782

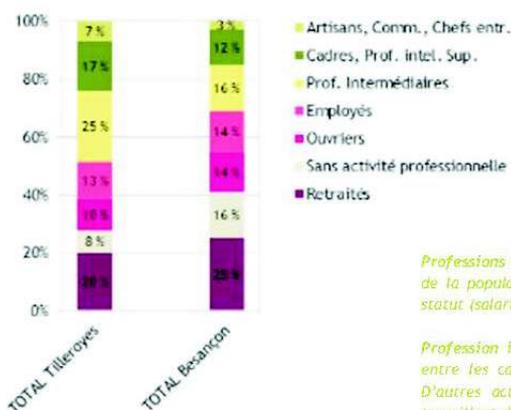
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle



Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

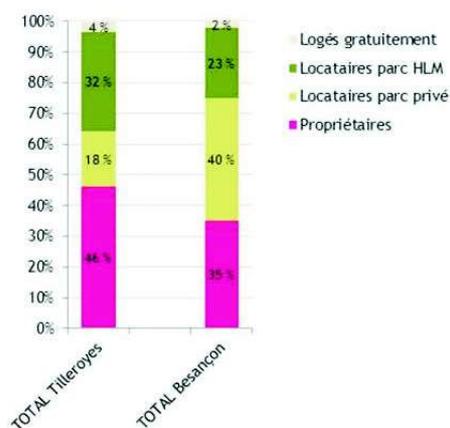
Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Habitat et cadre de vie

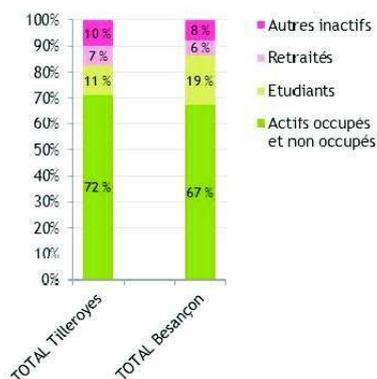
Résidences principales par statut d'occupation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Activité et accès à l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

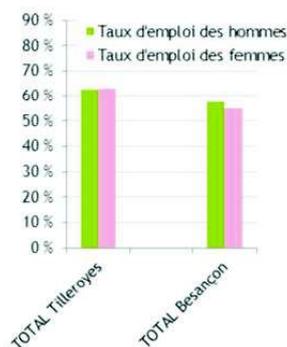


Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans



Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
TOTAL Tilleroyes	159	106	1,5 %	1,8 %
TOTAL Besançon	10 314	7 090	///	///

Source : Insee - pôle emploi 2013

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- *Catégorie A* : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi ;
- *Catégorie B* : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi ;
- *Catégorie C* : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
TOTAL Tilleroyes	68	9,1%	168	22,6%
TOTAL Besançon	5 880	9,7%	10 965	18,0%

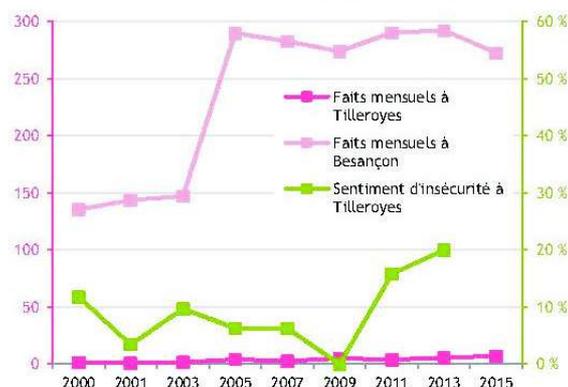
PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Source : CAF 2014 et Insee, Recensements de la population 2012

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 028 € en 2014.

Tranquillité publique

Faits et sentiments d'insécurité



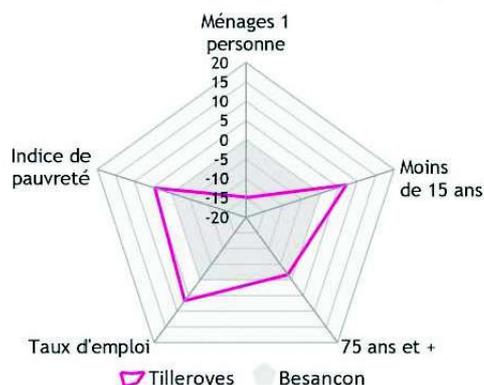
Sentiment d'insécurité : dans les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité, cela correspond aux réponses négatives résultant de la question « dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous résidez ? »

PRECISION : à partir de 2004 les cambriolages ont été recensés dans les faits enregistrés de l'observatoire de la sécurité. Les résultats de l'enquête sur le sentiment d'insécurité pour l'année 2015 ne sont pas disponibles à ce jour.

Sources : Ville de Besançon, Observatoire de la sécurité de Besançon et enquête sur le sentiment d'insécurité

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2014 et Insee, Recensement de la population 2012

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Le quartier des Tilleroyes voit sa population se stabiliser entre 2007 et 2012 (-0,9 %).

Le quartier se caractérise par un profil très familial. 43 % des ménages comptent au moins un enfant, contre seulement 24 % pour Besançon.

Le niveau de qualification des postes occupés par les actifs est élevé, environ 40 % des référents des ménages sont cadres ou occupent une profession intermédiaire. Les ménages bénéficiaires du RSA ou disposant de bas revenus représentent respectivement 9,1 % et 22,6 % de la population. Initialement très faible, cette précarité tend à s'accroître au fil des années. Les ménages bénéficiaires du RSA sont passés de 34 en 2009 à 68 en 2014. De plus, le nombre de personnes à bas revenus atteint un niveau supérieur à celui de Besançon (soit 22,6 % contre 18 %).

Ces chiffres sont liés au parc immobilier qui se diversifie. La progression du nombre de logements en location publique (+ 15 % entre 2007 et 2012) offre une meilleure mixité sociale au quartier.

DEFINITIONS

Allocataires CAF sous le seuil de bas revenus (source : Fichiers CAF)

Il s'agit des allocataires de la population de référence dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus. Ce dernier est égal à 60 % de la médiane. En 2014, il était de 1 028 € mensuels par unité de consommation.

La population de référence RUC comprend les allocataires CAF, hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée. Le revenu par unité de consommation (RUC) rapporte le revenu disponible (revenu + prestations) des allocataires au nombre d'unités de consommation selon le décompte suivant :

- 1 pour l'allocataire,
- 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus,
- 0,3 par enfant de moins de 14 ans,
- On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) concerne toute personne âgée de 60 ans et plus se trouvant en situation de perte d'autonomie. Le degré de perte d'autonomie est évalué par une équipe médico-sociale au moyen d'une grille nationale : «Autonomie gérontologie-groupe iso-ressources» (AGGIR).

Seules les personnes classées en GIR 1, 2, 3 et 4 à l'issue de l'évaluation faite au moyen de la grille AGGIR peuvent bénéficier de l'APA à domicile et en établissement.

Bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Cette allocation est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant handicapé. Pour qu'une personne qui assume la charge d'un enfant handicapé puisse bénéficier de l'AEEH, l'enfant handicapé doit être âgé de moins de 20 ans et son incapacité au moins égale à 80 %. Sous certaines conditions, cette allocation peut être allouée pour des enfants qui une incapacité comprise entre 50 et 79 %.

Catégories A, B et C de demandeurs d'emploi

Il s'agit des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- Catégorie A : sans emploi,
- Catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois),
- Catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Rapport interdécile (source : Fichiers fiscaux)

Les rapports interdéciles des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Il est calculé en rapportant le revenu moyen des 10 % des ménages les plus riches au revenu moyen des 10 % des ménages les plus pauvres.

Revenu fiscal (source : Fichiers fiscaux)

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA). Le revenu fiscal est ventilé en quatre grandes catégories : les revenus salariaux ; les revenus des professions non salariées (bénéfices) ; les pensions, retraites et rentes ; les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine). Le revenu fiscal est exprimé suivant trois niveaux d'observation : l'unité de consommation, le ménage, ou la personne.

Revenu médian (source : Fichiers fiscaux)

La médiane du revenu fiscal par ménage partage les ménages fiscaux en deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus au sein d'une zone.

«**Mme Danielle DARD** : L'Analyse des Besoins Sociaux ou ABS est depuis 1995 une obligation légale des CCAS. Elaborée tous les ans, elle constitue une photographie indispensable à notre sens des besoins sociaux sur le bassin de vie de Besançon.

Dans le cadre du projet social 2015-2020 du CCAS, la pertinence de cet outil stratégique a été confirmée par le Conseil d'Administration du CCAS et par le Conseil Municipal du 29 février 2016, même si à un moment donné, au niveau national, il a été envisagé d'y mettre un frein.

Par ailleurs, outre la présentation de l'ABS en Conseil d'Administration, nous avons la volonté de présenter ce rapport en Conseil Municipal, pour information, dans un souci de développement de la connaissance et du partage des problématiques sociales.

L'ABS 2016 est organisée en quatre parties qui précisent pour chacune d'elles des éléments de contexte spécifique pouvant impacter les besoins sociaux du territoire, à savoir l'emploi, la démographie, la répartition géographique au regard d'éléments sociaux et économiques actualisés.

Cette année, une particularité : il n'y aura pas de focus mais dans une quatrième partie un descriptif du niveau de vie et de la pauvreté monétaire mesurée à partir des données issues du Fichier Localisé Social et Fiscal -le fichier FiLoSoFi- associant revenus fiscaux et sociaux. C'est une approche localisée à l'adresse qui permet de comparer la situation des villes centre à celles de leur agglomération.

En quelques diapositives, je vais vous proposer un panorama très synthétique -vous avez été destinataire de tout le rapport et je ne veux pas être redondante- et une vision à un instant «T» de notre territoire.

Le nombre de ménages vivant de minima sociaux augmente plus fortement à Besançon et dans son agglomération qu'à l'échelle nationale entre 2011 et 2014. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA socle et des bénéficiaires de l'AAH. À propos de l'AAH, à noter qu'il s'agit d'un minima social, les bénéficiaires peuvent cumuler pauvreté et handicap.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'AAH : la revalorisation de son montant en 2005, une meilleure connaissance du handicap psychique, l'amélioration de l'instruction des dossiers par la MDPH.

Le nombre de mineurs vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus défini par la CAF est quant à lui en constante hausse depuis la crise de 2008. Sur la période 2011/2014, il a augmenté au niveau communal dans des proportions plus importantes qu'à l'échelle nationale.

La population de Besançon est globalement jeune : 44 % de sa population a moins de 30 ans et le vieillissement de la population est moins prononcé à Besançon que dans l'agglomération qui présente une avancée en âge plus marquée. Entre 2007 et 2012, le nombre de personnes de 60 ans et plus a évolué respectivement de 32,5 % à Besançon et de 44,8 % dans l'Agglomération.

La demande de logements sociaux est soutenue notamment dans le logement très social. Les demandes de logements sociaux saisies à Besançon représentent 80 % des demandes de logement social du périmètre intercommunal et 43 % de demande de logements sociaux du département du Doubs.

Ce qui distingue le plus fortement Besançon des autres territoires reste la part de ménage d'une personne seule. En effet, la commune enregistre une part importante de personnes vivant seules, 53 %, soit plus d'un ménage sur deux, un taux qui dépasse de dix points la valeur nationale pour les personnes de plus de 80 ans.

49,2 % des personnes de plus de 80 ans vivent seules en France métropolitaine, 54 dans l'Agglomération de Besançon et 59 à Besançon.

Le dispositif FiLoSoFi permet une meilleure analyse des différences entre les villes centre et agglomérations et permet également de les comparer entre elles. Ainsi l'analyse du revenu disponible des ménages à Besançon révèle que le taux de pauvreté des ménages représente 19,8 % de la population et que ce taux présente un écart de cinq points au-dessus du taux de pauvreté de l'Agglomération. Ces taux se situent dans la moyenne du panel de comparaison. Un constat similaire est enregistré avec les autres villes du panel qui présentent, elles aussi, des taux de pauvreté de près de cinq points supérieurs à ceux de leur intercommunalité respective.

En 2012, à Besançon, le niveau de vie médian de la population s'élève à 1 513 € par mois. Il diffère selon la position dans l'échelle des niveaux de vie. Les 10 % des ménages les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 770 € mensuels alors que celui des 10 % les plus élevés s'élève à 2 895 €. Le revenu médian à Besançon est légèrement plus faible que dans les différentes villes qui constituent le panel. Ce résultat s'explique par un niveau de vie plus faible de la catégorie la plus favorisée et un niveau de vie équivalent de la catégorie la moins favorisée. Il en résulte que la différence entre les 10 % les moins favorisés et les 10 % les plus favorisés est moins importante à Besançon que dans les villes de taille comparable, ainsi les inégalités à Besançon sont moins marquées.

Le niveau élevé de taux de pauvreté des référents fiscaux les plus jeunes constitue le point de distinction le plus saillant entre Besançon et les autres villes du panel. Lorsque nous analysons le taux de pauvreté selon les tranches d'âge, nous constatons, en effet, que 32,4 % des ménages de moins de 30 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté.

Lorsque l'on observe la composition du revenu disponible à Besançon, nous constatons que celui-ci est proche des valeurs observées dans l'Agglomération et en France métropolitaine. Besançon présente toutefois des différences sur certains indicateurs. La part de revenus occupée par les salaires, le traitement ou le chômage ainsi que la part des revenus issus du patrimoine sont plus faibles qu'au niveau national alors que la part des prestations sociales dans les revenus des ménages bisontins y est supérieure.

Les référents fiscaux bisontins les plus pauvres se situent dans la moyenne du panel mais présentent un revenu disponible à la structure un peu différente, une répartition équilibrée des trois types de prestations (aide au logement, minima sociaux et prestations sociales).

Ce qui caractérise les revenus des ménages les plus aisés à Besançon par rapport aux autres communes du panel, la part des salaires et traitement du chômage est plus faible, davantage de revenus d'activité non salariée mais avec des revenus plus faibles, les revenus du patrimoine sont moins importants.

Des éléments sociodémographiques impactent fortement le niveau de vie, le niveau d'imposition ne constituant pas sur notre territoire un facteur explicatif.

Pour conclure, l'ABS permet de positionner le CCAS en tant que coordonnateur de la politique sociale de proximité. À partir des éléments observés, le CCAS s'est donné pour mission de partager ces informations qui en sont issues avec le plus grand nombre d'interlocuteurs. Il s'agit d'une part, dans une dimension technique, de partager les enseignements de l'ABS avec les services de la Ville, les institutions partenaires et associations dans l'objectif de co-construire les réponses les plus adaptées aux problématiques identifiées.

Il s'agit d'autre part, dans une dimension stratégique, d'engager une réflexion élargie à l'Agglomération sur les grands enjeux que représentent l'accompagnement au vieillissement ainsi que les politiques de peuplement et de logement. En effet, l'ABS n'est pas seulement l'outil du CCAS, il est également l'instrument de tous ceux qui souhaitent faire évoluer les politiques sociales de proximité. Je vous remercie pour votre écoute.

M. LE MAIRE : Y a-t-il des remarques ?

M. Ludovic FAGAUT : On a été très attentif au rapport qui a été donné sur ce dossier. C'est vrai que comme l'a dit Mme DARD, nous trouvons plusieurs éléments, de grands domaines, notamment territoire, population, public en difficulté, c'est un bon élément d'analyse et nous tenons à remercier les services qui établissent ce document assez précis à l'échelon de notre ville. Toutefois, dans ce document, puisque vous parlez en préambule de vos propos du fruit d'une collaboration avec CCAS, AudaB, il est dommage qu'on ne puisse pas voir un peu plus dans ce document vraiment les relations avec le CCAS, avec l'AudaB qui participent au travail dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux.

Ce que nous retenons, Philippe GONON en a parlé tout à l'heure, + 22,7 % des ménages vivent avec les minima sociaux, + 7,6 % des ménages sont sous le seuil de bas revenu. Donc le constat est malheureusement alarmant, nous avons le sentiment que notre ville s'appauvrit et c'est vraiment inquiétant.

J'aurais quelques questions par rapport à cette Analyse des Besoins Sociaux. Quelle corrélation faites-vous entre l'ABS de 2015 et l'ABS de 2016 ? Quel constat faites-vous de tout cela et des écarts que nous pouvons constater sur l'accroissement de cette pauvreté ? C'est ma première question.

Ma deuxième question, tout aussi légitime : avez-vous évalué les politiques portées par rapport aux analyses de 2015, un an plus tard ? Est-ce qu'une évaluation a été portée sur ces politiques dans le cadre de l'analyse de l'année dernière ? C'est bien de faire un état des lieux en 2015 mais il est bien d'apporter des réponses et de voir les conséquences de ces réponses un an plus tard. Les réponses à ces questions permettraient d'anticiper davantage les décisions à prendre de manière à avoir une affectation peut-être un peu plus optimale des ressources dédiées dans le cadre de ce suivi au sein de notre territoire.

Mme Solange JOLY : Les jeunes et les locataires sont surexposés à la pauvreté : 19,8 % de la population de Besançon vit en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire 984 € par mois.

Est-ce la politique du peuplement, le pacte de responsabilité, le CICE, la politique de surenchère sécuritaire ou encore la loi dite travail qui va améliorer la condition de vie de ces 10 135 ménages bisontins ? Non. Le chômage augmente, les bailleurs sociaux n'offrent pas suffisamment de logements pour les plus exposés à la pauvreté faute de moyens tandis que les bailleurs privés ne sont pas suffisamment réglementés. Les grosses entreprises continuent à engraisser les actionnaires et à licencier.

Bref les écarts de richesse se creusent, la précarité augmente et la peur du lendemain avec. N'est-ce pas cette insécurité qui préoccupe le plus grand nombre et à laquelle nous devons trouver des réponses ? La sécurité d'avoir un travail, un salaire qui permet de vivre dignement, un logement accessible et confortable, le droit à la santé sont les conditions vitales nécessaires du vivre ensemble. Ce sont les clés pour résoudre la pauvreté et retrouver l'espoir d'une vie meilleure et permettre enfin aux 10 135 ménages de ne plus penser uniquement au lendemain mais de pouvoir penser en tant que citoyens et membres à part entière de la communauté.

M. LE MAIRE : Simplement, par rapport à la pauvreté que vous dénoncez c'est juste, simplement c'est notre action dans le domaine économique pour créer des emplois, effectivement, tout est là. C'est là où nous pouvons intervenir aussi, à notre façon au niveau de l'Agglomération et de la Ville aussi, créer de l'emploi et des richesses. Le vrai souci, effectivement, c'est ça, avec toutes les retombées qu'il y a sur la sécurité, que ce soit la sécurité telle qu'on l'entend au sens habituel du mot ou la sécurité de l'emploi de «qu'allons-nous faire demain» ?

M. Michel OMOURI : Je tiens à saluer le remarquable travail du CCAS pour l'élaboration de ce rapport riche d'enseignements. Je souhaite mettre le curseur sur les données démographiques de Besançon entre 2007 et 2012. Il y a quelques mois, à grands coups de communication, vous indiquiez que Besançon avait gagné 500 habitants et en même temps, pour vous, il fallait construire plus de logements pour accueillir les familles avec leurs enfants.

Quand nous y regardons de plus près, nous nous apercevons que la tranche d'âge à partir de 60 ans jusqu'à plus de 75 ans augmente de 18 %. Dans un même temps les couples avec enfants ont diminué de 13 %. Ceci démontre que Besançon n'est plus attractive pour les familles avec leurs enfants.

Nous avons posé la question, il y a quelque temps, de l'étude démographique de vos 500 nouveaux arrivants sur Besançon, toujours sans réponse. J'aimerais avoir une vraie réponse claire.

M. Pascal BONNET : Comme ça a été dit nous voyons dans ce rapport mais nous le savions déjà, le souci d'avoir une population assez appauvrie à Besançon qui pose un problème pour vous en termes d'équilibre du budget même si vous faites ce que vous pouvez et ça renforce encore l'intérêt à avoir une Agglomération qui permet de mutualiser aussi les ressources avec des communes plus privilégiées sur ce plan-là. Par rapport à ce que pouvait évoquer le FN tout à l'heure c'est un des intérêts de l'Agglomération et je voulais le souligner.

Je voudrais très rapidement profiter de ce point pour répondre à Mme REBRAB parce que je n'ai pas voulu prolonger le débat d'avant Conseil, mais je suis également extrêmement sensible à la souffrance psychique et à sa stigmatisation.

Ceci étant, quand Jacques GROSPERRIN parle de troubles psychiatriques pouvant nuire à l'ordre public, c'est une réalité qui existe et qui ne stigmatise pas pour autant des malades et qui d'ailleurs est inscrite dans la loi puisque ça motive les placements d'office dont vivent d'ailleurs en grande partie les hôpitaux psychiatriques. Donc je crois qu'il ne faut pas aller dans l'excès et d'autre part en profiter pour attaquer Jacques GROSPERRIN, je ne suis pas toujours d'accord sur tout avec lui parce que l'on a une famille politique assez vaste mais avant de faire de la politique il faisait de l'humanitaire accessoirement et il en fait toujours.

Ça aurait d'autant plus de sens si cette intervention n'avait pas voulu avant tout être un réflexe corporatiste d'hospitalisation psychiatrique parce que ces problèmes aigus urgents ce sont les généralistes et les urgentistes qui les traitent plus que les psychiatres hospitaliers comme libéraux. Et après, pour faire de la politique politicienne ça prend une autre tournure que pour ma part je n'aurais pas utilisée.

M. LE MAIRE : S'il y a quelqu'un que nous ne pouvons pas accuser de faire de la politique politicienne c'est bien Rosa REBRAB. Rosa a raison, cela dit vous êtes en train de vous rendre compte que vous avez fait une sottise, là encore vous vous accrochez aux branches.

Mme Rosa REBRAB : Je regrette profondément qu'on ait un débat ici de psychiatre à psychiatre. J'aurais préféré que ce soit quelqu'un d'autre qui soit outré d'entendre la stigmatisation. J'ai attendu que quelqu'un prenne cette parole. Ce mot est sorti de la bouche de M. GROSPERRIN qui fait l'analogie immédiate entre terrorisme au Troc des Chaprais et en parlant de patients ayant des troubles psychiatriques. Voilà, Monsieur GROSPERRIN j'espère que l'on vous entend, ce ne sont pas des fous, ce ne sont pas des psychopathes, ce sont les termes de M. GROSPERRIN ! Bravo la communication, bravo la stigmatisation. Ne continuons pas ce débat, Monsieur BONNET, nous ne sommes pas dans un hôpital, on n'est pas de psychiatre à psychiatre, alors on arrête. Je souhaite vraiment que cette communication passe auprès des représentants des usagers, auprès de l'UNAFAM, vers les professionnels de santé pour voir à quel point vos propos sont stigmatisants. Je m'arrêterai là.

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET je ne vous redonne pas la parole, ce n'est pas digne. Chacun ici connaît la sensibilité de Rosa REBRAB et la qualité de ses interventions et de plus ce n'est pas quelqu'un qui intervient souvent. Je ne la laisserai pas se faire attaquer injustement.

M. Pascal BONNET : Je tiens à dire pour ma part que je n'ai pas l'habitude de m'exprimer ici en tant que psychiatre mais Mme REBRAB s'est exprimée en tant que tel. Donc je lui réponds car j'estime que ses propos sont excessifs. Quant à la dimension politicienne, elle a évoqué Jean-François COPÉ, même si je ne le soutiens pas, ça c'est de la politique. Si on ne peut plus rien dire ici, que dans votre majorité il n'y a que des beaux esprits et dans l'opposition que de la politique politicienne, dites-le et nous partons.

M. LE MAIRE : Ce débat prend une tournure qui ne me plaît absolument pas. Imaginez que parmi celles et ceux qui souffrent, il y en a parmi eux qui nous regardent. Nous sommes à cent mille lieues de leurs préoccupations ! Mme REBRAB est intervenue pour dénoncer des termes -et je suis d'accord avec elle- totalement inappropriés du Sénateur GROSPERRIN.

M. Anthony POULIN : Je voulais remercier pour la qualité de ce rapport qui nous amène à un instant «T» à avoir des chiffres très précis sur ce qui se passe dans notre ville. Il y a une donnée qui m'a particulièrement marqué et qui est très préoccupante, c'est celle du taux de pauvreté de la jeunesse -32,4 %-, un jeune de moins de 30 ans sur trois dans notre ville est dans une situation de pauvreté. Ce chiffre est alarmant mais pas surprenant si nous reprenons l'ensemble des documents précédemment donnés d'année en année mais il confirme également une dynamique nationale sur le déplacement de la pauvreté entre les générations. C'est une combinaison de facteurs qui explique cette situation, que des jeunes tombent à un moment donné dans la pauvreté ou n'arrivent pas à s'extraire de la situation de pauvreté dans laquelle ils sont nés. Malheureusement, des enfants qui naissent dans la pauvreté, au niveau national, il y en a de plus en plus.

Ce sont souvent des parcours de vie semés d'inégalités qui sont autant de miroirs des failles de notre société. Ce n'est pas un constat neuf mais qu'on doit prendre à bras-le-corps. Il est urgent de rompre la spirale du sentiment de déclassement social que vivent ces jeunes-là qui les conduisent globalement à ne plus croire en l'intérêt général, à ne plus se rendre aux urnes, à préférer des solutions lointaines aux solidarités locales. Il devient urgent d'expérimenter, d'essayer d'être créatif sur un certain nombre de sujets. On a des ressorts localement et on essaie des choses. Il y a également plus généralement, par exemple, une vraie réflexion et un vrai virage à prendre sur une question comme le revenu de base inconditionnel et universel au niveau national.

Plus globalement, il y a beaucoup de solutions qui résident pour ces ménages les plus pauvres, pour ces jeunes le plus pauvres dans le développement d'une ville plus écologique et plus solidaire. Lorsqu'il est question de déplacement, se déplacer sans sa voiture à moindre coût, c'est une vraie question. Lorsqu'il est question du logement, les charges qui pèsent tous les jours, chaque fin de mois sur un ménage (charges de chauffage, d'électricité), nous savons qu'isoler et avoir une consommation plus responsable amène au final à faire des économies. Là aussi, c'est un vrai sujet dont il faut s'emparer. En matière d'économies, oui, nous sommes responsables et nous menons beaucoup de choses en matière d'économies et de création d'emplois, là aussi il y a des filières complètes d'avenir dont il faut s'emparer. Egalement en matière d'alimentation, de santé, se nourrir le mieux possible avec de la nourriture bio locale, c'est aussi abordable, c'est aussi une des solutions pour permettre à ces jeunes, à l'ensemble de ces ménages d'être dans un environnement plus propice pour se sortir de la pauvreté.

Plus globalement, nous voyons que toutes ces actions sont liées, amenées à agir ensemble. Je voulais noter aussi la volonté d'élargir la réflexion à l'Agglomération. J'ai vu qu'il y a différents items proposés, j'aurais le souhait que nous élargissions aussi cette question à la solidarité en matière de jeunesse. Il y a un vrai enjeu. On voit qu'il y a une vraie thématique parce qu'il y a des jeunes dans la ville, en dehors de la ville, et tous ensemble ils partagent un destin commun.

M. LE MAIRE : Est-ce que tu peux répondre à tout cela Danielle ?

Je voudrais m'associer aux remerciements faits vis-à-vis des Services car c'est un très gros travail de collecte des données et ensuite de synthèse pour que tout cela soit lisible.

Mme Danielle DARD : Je vais tenter de répondre aux questions de M. FAGAUT qui a posé la question de la collaboration entre l'AudaB et le CCAS. La production de toutes les fiches quartiers est le produit de cette collaboration.

Vous avez posé ensuite la question de l'aide alimentaire qui était le focus de l'année dernière. Nous avons fait un premier point aussi bien avec le Conseil Départemental qu'avec toutes les Associations de l'Aide Alimentaire, ça doit être au mois de mai 2016, nous n'avons pas encore les derniers chiffres, nous les présenterons à tous nos partenaires au mois de novembre. Nous suivons effectivement les focus et le

travail que nous faisons. C'est une contrainte et une demande formelle de ma part au niveau des Services, suivre ce que nous travaillons et ce que nous proposons.

Monsieur FAGAUT, ai-je répondu à toutes les questions que vous avez posées ? J'essaie d'être concise parce que sinon le Conseil risque de durer très longtemps.

La pauvreté des jeunes, effectivement, c'est une difficulté d'accès à l'emploi, surtout à un emploi stable et pérenne. Cela constitue la plus grande difficulté des jeunes et surtout d'un certain nombre de jeunes non diplômés, nous le savons. Mais il s'agit aussi des ménages de moins de 30 ans qui sont impactés, souvent pour d'autres raisons : la difficulté d'accès à un logement -en lien avec l'emploi précaire-, l'absence quelquefois de RSA quand ils sont très jeunes, le phénomène de non-recours aux droits. C'est un travail que nous nous efforçons de faire au quotidien et que nous mettons en place avec l'accès à la Mutuelle Solidaire dont vous avez un document sur la table et, enfin, souvent ces ménages n'ont pas pu encore se construire un patrimoine.

Vous avez tous parlé de cette pauvreté des jeunes et surtout des ménages. Nous en avons tiré une conclusion à travers l'ABS, cela va être le focus de l'année prochaine parce que je pense, comme le disaient Anthony POULIN et Mme JOLY, que c'est une préoccupation de notre municipalité.

En ce qui concerne la démographie, j'ai la réponse Monsieur OMOURI. L'ABS, comme l'ensemble des études produites sur la commune de Besançon, observe une tendance à la stabilité de la population. Vous avez eu, présenté il y a quelque temps, une étude qui présentait une projection d'évolution de la population à la hausse entre 2012 et 2015. La méthode de cette estimation repose sur un calcul dont la source est la taxe d'habitation pondérée par les évolutions annuelles du recensement de la population.

Les deux lectures sont acceptables et vraisemblables car il s'agit dans le premier cas -l'étude qui avait été présentée par le Cabinet TAIEB- d'une estimation de l'évolution de la population entre 2012 et 2015 et l'ABS repose sur une période d'observation longue, sur la base des recensements de la population de l'INSEE entre 2007 et 2012.

À noter que les deux lectures se situent à l'intérieur d'une marge d'erreur statistique possible.

M. LE MAIRE : C'est un peu technique mais c'est la réalité.

M. Michel OMOURI : C'est le constat que je fais, Besançon reçoit une population vieillissante et les couples avec enfants quittent la ville pour venir sur l'Agglomération.

Je vais poser une question simple : vous avez fait une étude, je veux savoir aujourd'hui quelle est la tranche d'âge sur les 500 nouveaux habitants à Besançon ? Ce sont des jeunes avec enfant ou ni plus ni moins des seniors actifs qui ont entre 60 et 75 ans, c'est presque 18 %. Maintenant dites-moi la tranche d'âge de ces 500 nouveaux habitants.

M. LE MAIRE : Ce sont des familles. Vous vous rapprochez de l'Urbanisme, je n'ai pas tout en tête.

Je voulais simplement, en terminant parce que la Première Adjointe me le disait, je veux dire que sur ce domaine social, le dialogue qu'il y a entre les Services du Département et ma Première Adjointe est fructueux, constructif et qu'il s'est même amélioré ces derniers temps, je le dis parce que c'est la vérité et il n'y a aucune raison que je ne le dise pas. Parce contre, sur d'autres sujets je dis que je ne suis pas d'accord et j'ai déjà eu l'occasion de le dire à la Présidente du Conseil Départemental elle-même.

Ce dossier était une prise de connaissance».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend connaissance de la synthèse du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux 2016.

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2016.